

M. Bernard Desjardins pourrait être désigné à un haut poste, lors de la fusion des deux villes

Guy-Paul Simard serait nommé, lundi, directeur de la police

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — L'instructeur Guy-Paul Simard sera fort probablement désigné directeur de la police et des pompiers de Trois-Rivières, dès la prochaine réunion du Conseil



M. Bernard Desjardins

municipal, soit lundi, le 8 décembre.

Il est recommandé à ce poste par la Commission de police du Québec que préside le juge Alfred Gosselin et il est le premier choix du comité de sélection municipal, présidé par le maire René Matteau. Il faut dire tout de suite que le directeur de la police municipale de Trois-Rivières Ouest a obtenu aussi la même recommandation de la part de la Commission de police du Québec.

La Commission de Police du Québec

Dans sa recommandation, la Commission de police du Québec dit que MM. Bernard Desjardins et Guy-Paul Simard "nous ont semblé surpasser de beaucoup les autres candidats".

Le major Roger Hubert est reconnu pour son expérience ad-

ministrative; on lui trouve une excellente personnalité mais la Commission ne peut lui accorder sa recommandation à cause de son manque d'expérience en matière policière.

Le directeur-adjoint Roland Poitras et le directeur de la police et des pompiers de Ville de Vanier M. J.-André Houde ne font l'objet d'aucune mention dans la lettre du juge Alfred Gosselin au gerant municipal Roger Lord, à l'intention du Conseil.

Tout en laissant prévoir que le choix du Conseil, probablement à l'unanimité, serait l'instructeur Guy-Paul Simard, les édiles ont fait comprendre aux membres de la tribune de la presse municipale écrite ou parlée, que le directeur-adjoint continuerait à occuper les mêmes fonctions.

M. Desjardins

Quant au directeur de la police de Trois-Rivières Ouest, il semble que le Conseil est d'avis qu'il pourra éventuellement être intégré, avec ses six policiers, lors d'une éventuelle fusion de Trois-Rivières et de Trois-Rivières-Ouest et qu'on lui accorderait à ce moment un grade très élevé dans l'état-major de la police municipale de Trois-Rivières. Il est considéré comme un homme de haute compétence et d'expérience. Il a créé de toute pièce, c'est-à-dire, à partir de zéro, le corps de police de Trois-Rivières-Ouest dont il est présentement le directeur.

La carrière de M. Simard

On peut rappeler la carrière de l'instructeur Guy-Paul Simard, en disant qu'il a fait partie de la Gendarmerie Royale du Canada, durant quinze ans s'occupant d'enquêtes criminelles, de surveillance de narcotique et de la contrebande, etc. Il a quitté la police fédérale pour devenir directeur général de la Sécurité de l'Expo universelle '67 de 1966 à 1966, ce qui lui permettait de revenir dans le Québec et de vivre et parler en français bien qu'il soit un parfait bilingue, ayant fait un stage en Saskatchewan pour la GRC, il sait donc écrire et parler l'anglais couramment. Par la suite, il devient directeur de sécurité de la chaîne des magasins La Salle dans les provinces de Québec et de l'Ontario et il est embauché comme instructeur à l'Institut de police du Québec, à

Nicolet, dès la fondation de cette institution. A ce titre, il a formé au niveau des enquêtes criminelles, six ou sept cadets-policiers qui font partie maintenant, à titre permanent, de la force policière trifluvienne.

La lettre de la Commission de police signée par le juge Alf.

Gosselin

Messieurs, Lors de la clôture de l'enquête sur le corps de police de la cité de Trois-Rivières, la Commission avait fait une première recommandation, soit d'être consultée sur le choix du nouveau directeur de votre corps de police.

Suite à cette première recommandation, les autorités municipales de la cité de Trois-Rivières nous ont consultés et après avoir fait une première élimination, vous nous écrivez le 24 oc-

tobre 1969 pour nous soumettre une liste de 5 candidats au poste de directeur de votre corps de police.

Après avoir examiné le curriculum vitae de chacun, nous avons interviewé chaque candidat et tenant compte de l'expérience, des aptitudes et de la personnalité de chacun, nous sommes d'avis que ces candidats se classent dans l'ordre suivant, à savoir:

Bernard Desjardins
Guy-Paul Simard
Roland Poitras
Jules-André Houde
Roger Hubert.

Nous attirons votre attention sur le fait que Messieurs Bernard Desjardins et Guy-Paul Simard nous ont semblé surpasser de beaucoup les autres candidats.

Quant au major Roger Hubert, il nous a semblé avoir une grande expérience administrative et une excellente personnalité mais malheureusement, il n'avait aucune expérience en matière policière.



M. Guy-Paul Simard

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Ensoleillé et froid. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières: 10 et 25. La température, zéro et 20. Aperçu pour mercredi: Chutes de neige.
(Bulletin plus complet à la page 19).

La meilleure hôte — 374-6221 — Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 29

Trois-Rivières — Cap-de-la-Madeleine, mardi 2 décembre 1969

Dix cents

Nouveau Différent
ROBES **anté**
313, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES 374-5914

L'affaire Polanski

Deux femmes et un homme recherchés

LOS ANGELES (AFP) — La police de Los Angeles a annoncé, hier, qu'elle avait lancé des mandats d'arrêt contre deux femmes et un homme dans l'affaire du quintuple meurtre de la Villa Polanski, commis le 9 août à Los Angeles et dans le meurtre d'un autre couple commis vingt quatre heures plus tard.

Le chef de la police de la ville, M. Edward M. Davis, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il pensait que quatre ou cinq autres personnes seraient citées à comparaître devant le grand jury du comté de Los Angeles.

Les trois personnes recherchées, deux femmes et un homme, ne se seraient pas bornés à assassiner Sharon Tate, l'épouse de Roman Polanski, le metteur en scène polonais et quatre autres personnes, le 9 août au soir mais seraient également les auteurs du meurtre des époux Labianca, le lendemain.

Fogarty: maire d'Ottawa

Dennison réélu maire de Toronto

TORONTO — M. William Dennison a été réélu, au cours de la journée d'hier, maire de Toronto. Il a défait Margaret Campbell, Stephen Clarkson qui se présentait sous l'étiquette du parti libéral et un quatrième candidat qui brigait les suffrages sous l'étiquette socialiste, John Riddell.

Par ailleurs, M. Kenneth Fogarty, avocat âgé de 46 ans, conseiller municipal d'Ottawa depuis neuf ans, apparaissait, hier soir, comme le gagnant incontesté dans la course à la mairie de cette ville. Mme Charlotte Whitten, qui fut cinq fois maire d'Ottawa et qui postule actuellement sa réélection comme conseiller, venait en tête avec une confortable avance.

• Pas de hausse de taxes à T-R
page 3 T-R.

• Etcheverry et O'Quinn dirigeront les Alouettes?
page 11



LE CONSEIL CANADIEN de la consommation, dirigé par M. D.S.R. Leighton, à droite, et le professeur Jacob S. Ziegel, à gauche, a dévoilé au cours de la journée

A la conférence des ministres de l'Éducation

Drapeaux canadien et provinciaux flottent en harmonie sur la table des conférences

Par RENOIT HOULE

PARIS (PC) — Aucun incident protocolaire n'a marqué l'ouverture de la vingt-troisième conférence des ministres de l'Éducation nationale des États africains et de Madagascar d'expression française. Le Canada est représenté à cette conférence, qui se tient à Paris jusqu'à jeudi, par des délégués du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et, pour la première fois, du Manitoba. Ottawa a lui-même délégué trois conseillers à cette session. A l'issue de la première journée de séance où nous avons pu voir flotter en harmonie drapeaux canadien et provinciaux sur la table de conférence, les représentants de toutes les parties étaient de fort bonne humeur.

C'est heureux qu'il en soit ainsi, a dit M. Julien Aubert, directeur de la coopération avec l'extérieur, du ministère de l'Éducation du Québec.

Un seul fait à signaler: les drapeaux du Canada et des provinces canadiennes sont plus gros que ceux des États africains francophones représentés à la conférence. Personne ne peut expliquer pourquoi.

La première journée à la conférence a été des plus calmes. Deux commissions ont siégé hier, pour étudier la première, les problèmes de la formation de base et, la seconde, ceux de la formation des cadres.

Lors d'une brève rencontre

avec les journalistes, M. Aubert a souligné que l'intérêt pour le Canada à cette conférence, se situait sur le plan de l'information générale.

Aucun délégué canadien n'a participé à la discussion. "Il est extrêmement difficile pour nous d'intervenir à dit M. Maurice Mercier, directeur-général de la Planification au ministère de l'Éducation du Québec. Nous préférons, comme la France, laisser les Africains régler leurs problèmes eux-mêmes".

La participation canadienne,

sur ce plan de la coopération dans le champ de l'éducation, se situe uniquement au niveau des professeurs. On en compte actuellement environ cinq cents en Afrique francophone.

Le vice-président de la délégation, M. Armand Saint-Onge, du Nouveau-Brunswick, a expliqué, de son côté, que les problèmes africains sont différents des nôtres et qu'il s'agit pour eux beaucoup plus des difficultés d'adaptation en Afrique des programmes français et de la formation des maîtres.

MM. I.-N. Peck, président de la CIP et le colonel Edward Churchill, président du Conseil d'administration de System Homemakers Ltd., en annonçant le lancement de cette entreprise commune, les habitations CIP Limitée ont déclaré que cette usine se spécialisera dans la production, en atelier, de montage d'habitations de toute première qualité à prix modique, grâce à des techniques de construction populaire.

Pour la première fois en Amérique du Nord, ces techniques nouvelles permettront d'offrir des maisons conformes aux standards habituels, mais d'un coût plus bas, tout en améliorant la qualité grâce aux conditions propres au travail en usine.

Pour desservir les principaux marchés du Québec et de l'est de l'Ontario, les dirigeants de la CIP et de System Homemakers ont choisi la ville de Drummondville pour construire leur usine.

Le vice-président de la délégation, M. Armand Saint-Onge, du Nouveau-Brunswick, a expliqué, de son côté, que les problèmes africains sont différents des nôtres et qu'il s'agit pour eux beaucoup plus des difficultés d'adaptation en Afrique des programmes français et de la formation des maîtres.

Le vice-président de la délégation, M. Armand Saint-Onge, du Nouveau-Brunswick, a expliqué, de son côté, que les problèmes africains sont différents des nôtres et qu'il s'agit pour eux beaucoup plus des difficultés d'adaptation en Afrique des programmes français et de la formation des maîtres.

La participation canadienne,

sur ce plan de la coopération dans le champ de l'éducation, se situe uniquement au niveau des professeurs. On en compte actuellement environ cinq cents en Afrique francophone.

Le vice-président de la délégation, M. Armand Saint-Onge, du Nouveau-Brunswick, a expliqué, de son côté, que les problèmes africains sont différents des nôtres et qu'il s'agit pour eux beaucoup plus des difficultés d'adaptation en Afrique des programmes français et de la formation des maîtres.

MM. I.-N. Peck, président de la CIP et le colonel Edward Churchill, président du Conseil d'administration de System Homemakers Ltd., en annonçant le lancement de cette entreprise commune, les habitations CIP Limitée ont déclaré que cette usine se spécialisera dans la production, en atelier, de montage d'habitations de toute première qualité à prix modique, grâce à des techniques de construction populaire.

Pour la première fois en Amérique du Nord, ces techniques nouvelles permettront d'offrir des maisons conformes aux standards habituels, mais d'un coût plus bas, tout en améliorant la qualité grâce aux conditions propres au travail en usine.

Pour desservir les principaux marchés du Québec et de l'est de l'Ontario, les dirigeants de la CIP et de System Homemakers ont choisi la ville de Drummondville pour construire leur usine.

Recommandation du Conseil canadien de la consommation

Adoption d'une loi sur le crédit à la consommation

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la consommation a rendu public, lundi, un rapport dans lequel il préconise, en définitive, l'adoption d'une loi d'ensemble sur le crédit à la consommation.

Ce rapport, qui a été récemment remis au ministre de la Consommation, M. Ron Basford, a précisé M. D. S. R. Leighton, président du Conseil, lors d'une

Les sept points, principaux de crédit à la consommation qui constituerait une division distincte au sein du ministère de la Consommation et des Corporations.

1. Des changements radicaux à la Loi sur les prêts dont la hausse maximum fixée à \$7,500 au lieu de \$1,500 ainsi que le transfert de l'administration de cette loi du ministère des Finances à celui de la Consommation et des Corporations.

2. L'adoption dans un proche avenir d'une loi fédérale sur la révélation qui s'appliquerait à tous les prêts à la consommation, jusqu'à concurrence de \$25,000.

3. L'adoption de mesures législatives concernant les cartes de crédit et comportant une réglementation quant au degré de responsabilité du détenteur d'une carte en cas d'emploi abusif de la carte par des personnes non autorisées.

4. L'établissement d'un "grou-

pe d'experts" en matière de crédit à la consommation qui constituerait une division distincte au sein du ministère de la Consommation et des Corporations.

5. L'adoption de mesures législatives touchant les faillites. Le rapport note la gravité des problèmes que suscite cette question et insiste sur l'adoption de mesures législatives correctives.

6. La formulation de nouvelles dispositions assurant la réglementation des billets souscrits par les consommateurs.

7. L'adoption d'une loi fédérale sur la protection du consommateur en matière de crédit.

Le Conseil souligne que de 1948 à 1967, l'encours de toutes les formes de crédit à la consommation est passé de \$835,000,000 à \$8,324,000,000 au Canada.

conférence de presse à Ottawa, traite de sept points particuliers.

Ce Conseil, qui représente les consommateurs canadiens, a été établi récemment par M. Basford afin de lui prodiguer des conseils sur toute question ayant trait aux intérêts des consommateurs.

L'encours à la fin de 1967 équivalait à environ 20 pour cent du revenu net disponible de l'ensemble des Canadiens, contre 7.5 pour cent en 1948. Autrement

dit, note-t-on dans le document, la progression du crédit à la consommation a été trois fois plus rapide que celle du revenu des particuliers.

Explosion d'une bombe

Quelque \$2,000 de dégâts à l'université McGill

MONTREAL (PC) — McGill est devenu la deuxième université anglophone de Montréal à être la cible d'une bombe. Les deux explosions des bombes produites à 11 jours d'intervalle.

La première bombe a fait plus de \$100,000 de dégâts, le 20 no-

vembre à un édifice du collège Loyola. La police a déclaré qu'il s'agissait d'une des bombes les plus puissantes ayant explosé dans la métropole.

Par comparaison, l'explosion survenue dimanche à 23 heures à McGill était faible. Le vice-principal de l'université, M. Robert Shaw, a estimé les dégâts à quelque \$2,000. Une cinquantaine de carreaux ont volé en éclats dans cinq édifices du campus, mais on n'a rapporté aucun blessé.

La bombe avait été placée sous les fondations d'une ancienne serre utilisée comme entrepôt.

En explosant, la bombe a causé une rupture de tuyaux dans le système de chauffage et a fait éclater les vitres de la serre et de quatre édifices avoisinants, y compris l'édifice administratif.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Bourses	16
Classées	17-18-19
Mots croisés	19
Page féminine	9
Radio-T.V. Cinéma	14
Sports	10-11-12-13

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Le yé-yé, ce n'est plus de la danse, c'est de la décoration.

CREMERIE TROIS-RIVIÈRES
Tél. 374-6221 374-4411
Le service qui ne fait pas attendre.

Faits et méfaits

Accusé de fraude

- Roger L'Espérance, accusé d'avoir fraudé la compagnie Irving Oil d'une somme de \$564.02, entre le 1er septembre et le 1er octobre 1968... subira son procès aux Sessions de Trois-Rivières, le 16 février prochain.

Intercepté en possession d'un revolver

- Il avait conduit son automobile alors que son permis était encore sous le coup d'une suspension. Lorsque les agents de Trois-Rivières-Ouest l'ont intercepté, il avait sur sa personne un revolver de calibre .32, sans permis également... Pour ces deux offenses, Adrien Boucher a dû payer une amende globale de \$200 en Cour des Sessions.

Un cultivateur et un hachoir automatique

- Un cultivateur de Batiscan, pris en défaut de posséder un hachoir automatique pour le tabac, s'est vu confisquer cet appareil en plus de verser une amende de \$25. Somme toute, il avait enfreint la loi d'Accises du Canada...

On se dégrise comme on peut!

- Certains buveurs d'une certaine taverne située sur le boulevard Normand dans notre ville, ont trouvé un moyen nouveau de se dégriser avant de rentrer au bercail. Sortant en groupe de leur sanctuaire, ils s'en prennent comme des fous aux clôtures et arbustes de porcelaine qu'ils cassent et jettent sur le trottoir. Heureusement pour leur femme qu'ils passent leur rage en dehors du foyer familial car on peut s'imaginer qu'ils s'en prendraient alors à leurs meubles et plantes de maison. La solution qu'ils ont ainsi adoptée ne semble pas plaire cependant aux voisins de la dite taverne.

Suggestion d'un joli
cadeau à l'occasion
des Fêtes!

Il est facile de faire de jolies
choses avec la machine à tri-
coter. Elle est pratique et peut
confectionner de magnifiques
cadeaux à offrir.

MAURICE PROVENCHER

219, boul. ST-LAURENT
CAP-DE-LA-MADELEINE

375-3816

Amendements à la charte municipale

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — Le conseil municipal de la ville de Trois-Rivières présentera un projet d'amendements à la charte à la prochaine session qui devrait s'ouvrir en février 1970, à moins que le chef du gouvernement de l'Union nationale ne décide d'en appeler au peuple avant le printemps prochain, ou la mi-été.

Alors que le conseil municipal tenait sa première séance d'étude du budget et qu'il consacrait les premières heures de l'avant-midi d'hier à épuiser les questions inscrites à l'ordre du jour régulier, il a été suggéré de soumettre un projet d'amendements à la charte dès l'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée nationale, ce qui devrait coïncider avec le début de février 1970.

Une résolution a d'ailleurs été

passée en assemblée publique hier soir, à ce sujet.

Les principaux sujets du projet de bill sont a) certaines pensions de retraite à des employés invalides de 70 ans et plus, mais n'ayant pas atteint 25 années de service; b) la normalisation du taux de taxation foncière dans le secteur St-Michel annexé à la ville de Trois-Rivières en 1962; c) un régime de pensions de retraite contributif pour les fonctionnaires et aux employés des divers services municipaux; à la suggestion du conseiller Léo Pidgeon; d) — sûrement quelque projet relativement à la non-taxation de la machinerie industrielle dans le contexte de la contestation de la Commission scolaire; e) d'autres réformes et initiatives relatives à la zone industrielle no 2; f) l'accroissement de la pension aux conseillers municipaux et une foule d'autres questions.

Le chef du Contentieux muni-

cipal a été chargé de préparer la charte dans le sens indiqué plus haut. Il faut rappeler que nos 1969, à la suggestion du sous-



Rodolphe Loranger
propriétaire

À l'occasion de Noël...
Offrez à votre
famille un cadeau
inoubliable...
Un TV Couleur
ou un Stéréo:

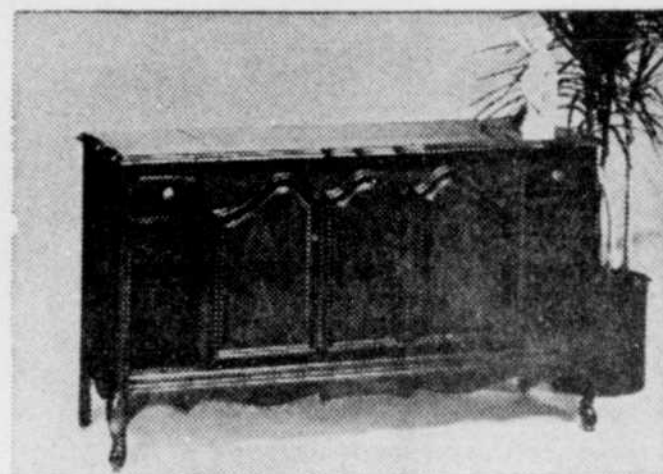


ELECTROHOME



PLAN DE GARANTIE
DE 6 ANS SUR LA
LAMPE-ÉCRAN COULEUR

VOICI D'AUTRES SUGGESTIONS: Lessiveuses, sé-
cheuses, réfrigérateurs, cuisinières, magnétophones,
bahuts, fauteuils, coffres de cèdre, etc., etc.



STÉRÉO
ÉLECTROHOME

AUCUN COMPTANT

1er versement
en janvier '70
Aussi peu que \$2.99
par semaine

GÉNÉREUSE ALLOCATION D'ÉCHANGE

Loranger Electrique

93-97, FUSEY — CAP-DE-LA-MADELEINE

Plus de 200 invités au
déjeuner de la prière
au Café du Parlement

TROIS-RIVIERES (C.H.) — La présence de l'honorable Maurice Bellemare au deuxième déjeuner annuel des chefs de file du Québec servi aujourd'hui au Café du Parlement de la capitale provinciale, est plus que douteuse.

Comme on le sait, en effet, le ministre du Travail et député unioniste de Champlain, est l'organisateur de ce déjeuner qui réunira plus de 200 hommes d'affaires et politiques du Québec. M. Bellemare devait presider le repas en compagnie de M. Paul Zimmerman, président de "Readers Digest" du Canada.

A cette occasion, l'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec et M. Jean Lesage, chef de l'opposition, liront des passages de la Bible. Le premier ministre de l'Alber-

ta l'honorable H. E. Strom ainsi que l'honorable Paul Hellyer adresseront également la parole tandis que le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Frédéric Dorian prononcera le discours de circonstance. Le lieutenant-gouverneur du Québec Son Excellence Hugues Lapointe et le maire Gilles Lamontagne de Québec seront parmi les orateurs invités.

Ces déjeuners de la prière s'inscrivent dans le mouvement mondial visant à donner au monde une direction qui tient compte des valeurs spirituelles. Des déjeuners semblables ont lieu à Washington, à Ottawa, à Londres et à Paris. Le printemps dernier, le premier ministre Trudeau, avait lu un passage de l'Evangile au déjeuner de la prière dans la capitale fédérale.

\$100 d'amende et suspension de son
permis pour conduite dangereuse

TROIS-RIVIERES (JPA) — Quelle que soit la sentence... les torts sont irréparables! Quand même, je démontrerais une extrême sévérité... les gens vont continuer à le faire! Suivait ces deux remarques du juge Maurice Langlois, la sentence suivante: cent dollars d'amende et permis de conduire suspendu pour six mois! L'accusation à l'origine de tout: conduite dangereuse démontrée et avouée par un cultivateur de Champlain, Fernand Charpentier.

Au mois de novembre 1968, l'accusé revenait de Deschambault. Il se dirigeait vers Champlain. Dans la direction opposée, venait l'agent Falardeau de la SQ, détachement de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Le policier retournait aux locaux de la Sûreté...

A proximité de Champlain, Fernand Charpentier, qui suivait un camion, décida de le dépasser. Ce qu'il fit, même si une double ligne blanche défendait ce geste dangereux. L'inévitable se produisit: collision frontale... perte de vie! Celle de l'agent Falardeau!

De son côté le conducteur fautif ne passa pas moins de 46

jours à l'hôpital. C'était hier son procès. D'aucune façon, il ne s'agit là d'une affaire d'alcool ou de vitesse exagérée. La seule accusation: conduite dangereuse; dépassement sur une double ligne... "La loi ne défend pas ça pour rien, de souligner le juge Langlois avant d'imposer la sentence.

Nominations
au CEGEP

QUEBEC — M. Jean-Guy Cardinal, vice président du conseil exécutif et ministre de l'Éducation, annonce la nomination de trois nouveaux membres au Collège d'Enseignement, général et professionnel de Trois-Rivières.

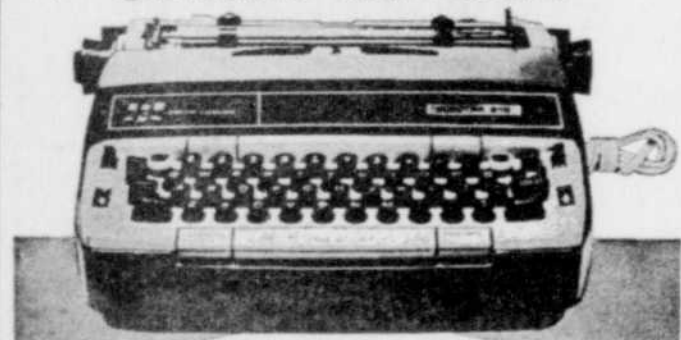
M. Gaétan Boucher y représentera les professeurs en remplacement de M. Jacques Lemire, pour la durée non écoutée du mandat de celui-ci soit jusqu'au 12 décembre 1969.

M. Pierre Héroux et Jean-Guy Moreau représenteront les étudiants du CEGEP de Trois-Rivières en remplacement de MM. Raymond Gervais et Roger Yergeau respectivement pour la durée non écoutée du mandat de ceux-ci, soit jusqu'au 12 décembre 1969.

Molson vous offre un joyeux choix



Cette brochure de 32 pages,
intitulée "On s'amuse dans
l'esprit des Fêtes", vous est
offerte gratis chez l'épicier où
vous achetez votre bière.
Elle est remplie
de recettes et
de conseils
pour vos
réceptions

Offre de Noël
Smith-Corona

Achetez ceci...

Et vous obtenez cette caméra

miniature Minolta 16PS pour

Seulement

\$895

(Cette caméra ne vous coûte
que \$10.95 avec
l'achat d'une portative manuelle)

Hâtez-vous, le temps de cette offre est limité. Cette machine électrique permet d'écrire rapidement et avec netteté. Elle aide l'étudiant à faire son travail plus rapidement afin de consacrer plus de temps à l'étude... ce qui est particulièrement profitable. Et pour vous-même... la magnifique Minolta miniature. Une caméra de haute précision qui tient dans la paume de la main. Vous pouvez encore l'offrir à quelqu'un qui vous est cher... Y a-t-il un moyen plus sûr d'ajouter au plaisir des Fêtes? Cette offre est limitée à la capacité de production du fabricant. Alors, profitez-en sans tarder.

LIBRAIRIE

CADEAUX DE DISTINCTION

P.V. Ayotte

LIBRAIRIE - IMPRIMERIE

1465, Notre-Dame

Trois-Rivières

376-2538

Comparaisons entre les budgets 1969 et 1970

Revenus	1969	1970 (prévisions)
Taxes foncières	\$3,135,000	\$3,200,000
Taxe d'aqueduc	\$1,150,000	\$1,200,000
Taxe d'affaires	\$600,000	\$600,000
Taxe de vente	\$1,337,000	\$1,325,000
Exposition	\$350,000	\$400,000
Collisée	\$50,000	\$50,000
Vente de terrains	\$50,000	\$25,000
Parcomètres	\$120,000	\$125,000
Taxe d'amusement	\$90,000	\$94,000
Licences et permis	\$56,000	\$60,000
Cour municipale	\$110,000	\$110,000
Marché-aux-dérivés	\$54,000	\$55,000
Aéroport	\$10,000	\$10,000
Bibliothèque	\$43,000	\$50,000
Contribution-aqueduc	\$20,000	\$20,000
Autogare	\$42,000	\$60,000
Intérêts des taxes	\$40,000	\$50,000
Revenus divers	\$6,000	\$7,000
Stade-Parc Pie 12	\$24,000	\$24,000
Loyers divers	\$7,000	\$7,000
Location de machinerie	\$31,000	\$25,000
Piscine	\$11,136	\$12,000
Centre culturel	\$12,000	\$12,000
Ile St-Quentin	\$18,168	\$18,000
Virement de surplus	\$125,000	\$35,000
Total	\$7,531,754	\$7,609,000
Dépenses	1969	1970
Service de la dette	\$2,200,000	\$2,250,000
Administration générale	\$732,000	\$734,000
Police et incendie	\$1,450,000	\$1,500,000
Atelier mécanique	\$284,000	\$280,000
Travaux publics	\$1,250,000	\$1,150,000
Hygiène et déchets	\$380,000	\$350,000
Bien-être	\$45,500	\$10,000
Services récréatifs	\$350,000	\$330,000
Services communaux	\$95,000	\$95,000
Exposition	\$295,000	\$270,000
Commissariat industriel	\$20,000	\$40,000
Subventions (centre Marcotte)	\$35,000	\$60,000
Aqueduc	\$360,000	\$360,000
Total	\$7,496,500	\$7,429,000

Les conseillers Goneau et Pidgeon s'affrontent

TROIS-RIVIERES (R.C.) — L'étude du budget 1970 a été amorcée sur un ton particulièrement violent alors que les conseillers Fernand Goneau et Léo Pidgeon se sont affrontés sur une question qui ne touchait aucunement le budget.

Les allusions de M. Pidgeon à l'effet que son collègue voulait jouer à la politique avec la demande de pension de M. Philippe Sills, ont fait bondir le conseiller Goneau.

Celui-ci est d'avis que M. Sills, un ex-employé de la traverse qui est aujourd'hui invali-

de, méritait une pension de retraite même s'il n'avait pas complété ses 25 ans de service. "On l'a fait pour les autres", a-t-il dit.

M. Goneau s'est emporté subitement pour dire: "N'essayez pas de jouer au plus honnête, M. Pidgeon et je vous avertis que je vais vous 'trimmer' au cours des prochains six mois".

Le conseiller Pidgeon a répondu que ces paroles ne l'empêcheraient nullement: "Je vais vous surveiller pendant ces six mois, soyez-en assuré".

L'ingénieur Vézina prépare un rapport sur la pollution à la plage St-Quentin

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Le maire René Matteau a déclaré, hier, qu'il avait demandé à l'ingénieur-conseil J.-Maurice Vézina de présenter un rapport concernant les affirmations des biologistes à l'effet que l'eau de la rivière St-Maurice, face à l'île St-Quentin, était sérieusement polluée.

C'est M. Vézina qui avait recommandé au conseil de ville de Trois-Rivières d'aménager des chambres de chloration aux émissaires d'égouts du boulevard des Chénouas et, selon les conclusions de M. Tony Le Sauter, chimiste attaché au Génie sanitaire du ministère de la Santé, "cette chloration n'a pas donné les résultats attendus".

L'on a en effet relevé dans

l'eau des coli-fécaux et des streptocoques fécaux, des bactéries que l'on retrouve exclusivement dans l'intestin de l'homme et des vertébrés, mais le conseiller Antoine Gauthier a affirmé que cette pollution peut être également occasionnée par les égouts de la ville du Cap-de-la-Madeleine qui se déversent dans la rivière.

Le gérant Roger Lord a précisé que les prises d'échantillonnage effectuées par la ville ne concordent pas avec les chiffres des biologistes du gouvernement, probablement parce que les recherches n'avaient pas le même champ d'action.

Quant au conseiller Léo Pidgeon, il a rappelé que les acides provenant des usines de produits chimiques à Shawinigan étaient responsables, en grande partie, de la pollution des eaux.

c'est un secret **polichinelle**

- Une jeune administrateur de l'hôtellerie, bien connu à Trois-Rivières, M. René Berthiaume, a été nommé gérant du Motel Duvernay, à Trois-Rivières-Ouest. Il est entré en fonctions dès lundi. M. Berthiaume administre l'hôtellerie depuis au moins sept ans dans la région, plus précisément à Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et au Cap-de-la-Madeleine.
- Le bruit court que M. Maurice Demontigny, maire de St-Louis de France soit candidat à la convention du Parti Québécois qui aura lieu à la fin de janvier. S'il accepte de briser les suffrages, le maire Demontigny aurait d'excellentes chances d'être le choix des délégués.
- Lors de l'Assemblée annuelle de la Société Canadienne du Cancer tenue à Québec, le Dr Conrad Godin de Trois-Rivières a été nommé vice-président de la division du Québec de la Société canadienne du Cancer, le Dr. Georges Normand également de notre ville, a été nommé président du Comité médical consultatif de la division du Québec de la Société Canadienne du Cancer et Mme Lucien Schooner, de Pierreville a été nommée présidente du Bien-être de la Division du Québec de la Société Canadienne du Cancer.

Le gérant Lord dépose les prévisions budgétaires

Pas de hausse de la taxe foncière en 1970

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Les prévisions budgétaires de l'année 1970 à Trois-Rivières ne comportent aucune hausse de taxes mais si le besoin s'en fait sentir, il est fort possible que la taxe d'aqueduc soit augmentée légèrement.

C'est du moins ce que prévoit le gérant Roger Lord dans son livre blanc qui a été remis aux conseillers, hier, à l'ouverture de l'étude du budget.

M. Lord demeure très conservateur dans ses chiffres et il maintient le climat d'austérité qui a été instauré, il y a deux ans, dans le but de baisser la dette de la cité.

Ces chiffres peuvent évidemment être modifiés considérant que l'étude du budget en est à ses premières heures mais l'on peut constater que les dépenses seront diminuées de \$67,500 l'an prochain, tandis que les revenus seront supérieurs de \$77,000.

Le gérant Lord a fixé à \$7,429,000 les dépenses budgétaires 1970 alors que les revenus atteindront \$7,609,000 à la condition que certains secteurs de l'activité municipale soient plus rentables qu'en 1969.

Il s'attend à ce que la taxe foncière procure au trésor municipal \$3,200,000, en tenant compte d'une hausse de \$3,600,000 de la valeur au rôle d'évaluation et un accroissement de quelque \$50,000 dans les recettes du pari-mutuel. Ce sont évidemment les plus importantes augmentations prévues par le gérant Lord même si d'autres secteurs tels que les parcomètres, l'autogare, la bibliothèque et la vente de terrains sont susceptibles d'enregistrer des hausses dans leurs revenus.

Urgence de nouvelles industries

M. Lord reconnaît que les dépenses diminuent alors que les besoins deviennent plus nombreux et selon lui, le remède serait d'accueillir quelques industries importantes. "C'est vital pour l'économie de la ville car nous passons par une période difficile où il nous faut nécessairement diminuer le service de la dette" a-t-il dit.

Malgré ces "misères budgétaires", le gérant municipal est d'avis que les travaux essentiels seront effectués.

Travaux d'immobilisation

Pour l'année 1970, une somme de \$530,000 a été prévue pour des travaux d'immobilisation mais déjà un montant de \$200,000 a été engagé jusqu'à présent pour l'achat de machinerie (\$120,000), pour l'hôtel de ville et le Centre Culturel (\$40,000) et pour l'achat de terrains (\$40,000).

Les \$330,000 restant disponibles seront utilisés pour la réalisation de travaux que le gérant Lord juge "prioritaires". La voie étagée Père Daniel, \$100,000, l'ouverture de la zone industrielle no 2, \$100,000, le stationnement dans le centre-ville, \$100,000 et la pose de conduits d'aqueduc et d'égouts dans les secteurs résidentiels, \$30,000.

Contributions des compagnies

Pour la deuxième année consécutive, la cité pourra compter sur une généreuse contribution des compagnies qui profitent de l'abolition de la taxe sur la machinerie.

De ces industries, la ville recevra comme subventions, \$1,293,865 et en taxes foncières, \$1,005,753.91.

La Commission scolaire taxera la machinerie

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIERES — La Commission des écoles catholiques de Trois-Rivières a résolu, hier soir à l'unanimité des commissaires, de faire confectionner son propre rôle d'évaluation et ainsi de taxer les pièces de machinerie qui sont immeubles par destination selon la loi.

La résolution adoptée est la suivante:

AAendu que, dans ledit rôle, tel que reçu des autorités municipales, il n'y a pas d'évaluation quant aux pièces de machinerie qui sont immeubles par destination selon la loi;

Attendu que, sur la liste des biens non imposables pour fins municipales, liste prévue dans

ledit rôle, il n'apparaît pas d'évaluation pour lesdites pièces de machinerie; et ce, malgré demande spécifique à cette fin par la Commission;

Attendu qu'il est du devoir, en telles circonstances, de faire faire, sans délai, l'évaluation desdits biens, et de nommer trois personnes compétentes pour faire cette évaluation;

A ces causes, il est décidé, sur proposition du Dr Guy Boisclair, appuyé par tous les commissaires, ce qui suit: Le rôle d'évaluation pour l'année 1969, tel que reçu des autorités municipales, doit être complété quant à l'évaluation qui n'y apparaît pas, c'est-à-dire quant aux pièces de machinerie qui sont immeubles par destination selon la loi;

A cette fin, MM. Jos Leroux, Robert Beaudry et Jean Picard, de la firme Les Évaluateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc., sont nommés pour procéder, sans délai, à telle évaluation et résquis d'agir en conséquence.

Opposition

A la suite de l'adoption de cette résolution, la Chambre de Commerce et la Commission d'expansion économique et industrielle de Trois-Rivières ont présenté des résolutions reprochant à la Commission scolaire un tel geste.

Une délégation de ces deux organismes était présente à la réunion des commissaires. Après la remise de ces deux dernières résolutions et le refus de la Commission scolaire de rescinder sa résolution de confectionner son propre rôle d'évaluation, le mécontentement des délégués est devenu général. De sorte que les commissaires se sont réunis à huis-clos pour rediscuter la chose affirmant cependant qu'on ne rescinderait pas la résolution.

A leur retour de huis-clos, et devant la demande des délégués de la Chambre de Commerce et de la Commission d'expansion économique d'attendre le jugement de la Cour suprême au sujet du cas de Bromptonville, les commissaires ajoutaient à leur résolution qu'elle serait exécutée après le 31 décembre seulement. Ce qui constitue en que-

que sorte un délai d'attente du jugement.

Le Dr Boisclair a cependant tenu à faire remarquer qu'il existait quelques différences entre le cas de Bromptonville et celui de la Commission scolaire de Trois-Rivières.

Dans le cas de Bromptonville, il s'agit de conseillers qui siègent à la fois au conseil de ville et à la Commission scolaire, ce qui n'est pas le cas de Trois-Rivières.

En fait, la jurisprudence qui pourrait s'établir à la suite du jugement de la Cour suprême dans le cas de Bromptonville ne s'appliquerait pas nécessairement dans le cas de la Commission scolaire de Trois-Rivières. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le Dr Boisclair.

Mandat

Comme les délégués repro-

chaient à la Commission de n'être sérieusement à l'essor économique et au développement industriel de Trois-Rivières, le Dr Boisclair a répondu que le mandat des commissaires était de voir à dispenser d'abord l'enseignement. "Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous faisons ça. Si nous ne taxons pas l'industrie, nous devons taxer davantage le petit contribuable", a ajouté le président de la Commission scolaire.

Devait suivre une longue discussion, parfois houleuse, entre les commissaires et les délégués qui, bien que stérile pour l'instant, donnera peut-être des résultats d'ici quelque temps. En effet, la Commission scolaire et les deux organismes présents se rencontreront de nouveau d'ici quelque temps pour essayer de trouver une solution au problème.

Le maire Matteau veut l'unanimité du conseil

TROIS-RIVIERES (F.G.) —

Le directeur de la police n'a pas été nommé hier soir, tout simplement parce que deux conseillers municipaux, qui sont en même temps commissaires de l'Exposition sont absents, assistant au congrès international annuel des expositions à Chicago.

Le maire René Matteau a demandé à nos édiles de faire l'unanimité sur le choix du futur chef de police. Il a déclaré:

"Nous devons attendre le retour des deux conseillers actuellement à Chicago. Il serait souhaitable que cette nomination importante fasse l'unanimité des membres du Conseil et je considérerais 'comme très mal-

heureux', que le maire ait à trancher une décision de cette nature, en usant de son vote prépondérant".

Si le conseil se divisait également, on pourrait dire ajoutait-il que la nomination du nouveau directeur de la police a été l'affaire — ou la faute, du maire Matteau, suivant que l'on est ou non en faveur du choix fait par nos édiles en cette occasion".

Les conseillers Fernand Goneau et Antoine Gauthier ne sont dits prêts à proposer ou à secondar une motion désignant le directeur de police dès lundi, le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception.

Le port prend de l'expansion

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Le port de Trois-Rivières est en bonne santé. Malgré les hauts cris lancés à l'occasion de négociations entre la "Shipping Federation" et l'Association Internationale des Débardeurs, le Conseil des Ports Nationaux n'hésite pas à dépenser de fortes sommes d'argent à Trois-Rivières, soit pour améliorer les installations portuaires ou pour assurer plus de confort aux débardeurs.

Le commerce maritime est excellent à Trois-Rivières, la navigation d'hiver s'annonce excellente et comme preuve de l'excellent à Trois-Rivières, le Conseil des Ports Nationaux vient de se lancer dans une forte dépense pour ses vaillants débardeurs.

En effet, M. Théophile Lauzon annonçait, hier, que le Conseil

Mauvais départ mais arrivée surprenante

Le port de Trois-Rivières a connu un départ très lent en

des Ports Nationaux d'Ottawa venait d'acquiescer le terrain et les installations de la compagnie Ogilvie, situés sur la rue Saint-Elisabeth, en bordure du port. La bâtisse formant deux ailes de 113 et 111 pieds de longueur par une cinquantaine de pieds de largeur, servira de salle d'attente pour les débardeurs qui auront également à leur disposition des douches et des casiers personnels.

Le Conseil des Ports Nationaux s'est porté acquiescer non seulement de la bâtisse, mais également du vaste terrain de 138 pieds par 116 pieds. L'aménagement des locaux se fera avant la fin de 1970.

La navigation d'hiver a connu un succès sans précédent en 1969 et d'après M. Théophile Lauzon, gérant du port, il en sera de même pour les mois de janvier, février et mars 1970.

Les différentes compagnies de navigation possédant des navires polaires c'est-à-dire capables de naviguer à travers les glaces du Saint-Laurent ont fait savoir que leurs bâtiments dont

la coque est renforcée s'aventureront dans les eaux du fleuve au cours de la prochaine saison de navigation.

L'on dernier, soixante-deux océaniques et soixante-et-un navires côtiers ont assuré la bonne marche de la navigation d'hiver et on s'attend à un succès aussi retentissant pour 1970.

Les produits les plus en demande sur le marché sont toujours l'amiante et le papier-journal, mais plusieurs autres produits font l'objet des importations et des exportations à une échelle plus réduite cependant.

L'an dernier, une grande surprise s'était manifestée chez les débardeurs lorsqu'un cargo s'est amarré à la section des Élévateurs à Grain, dans cette situation était la suite d'un arrêt de travail qui a paralysé les ports de la côte est des États-Unis.

L'instructeur Simard: premier choix du Comité

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — Les résultats compilés par le Comité de sélection désigné par le Conseil municipal et présidé par le maire René Matteau, pour établir le choix de cinq candidatures à soumettre à l'approbation de la Commission de police de Québec, ont été les suivants:

M. Guy-Paul Simard, choix plus que probable du Conseil comme directeur de la police municipale de Trois-Rivières a obtenu 20 points, se classant ainsi comme premier finaliste.

M. Bernard Desjardins, que le Conseil entend intégrer à un poste supérieur de l'état-major,

a obtenu 13 points, soit le même nombre de points que le major Roger Hubert, frère du lieutenant détective J. M. Hubert de la Sûreté Municipale. Le major Hubert est posté présentement à la Garnison de Québec, comme membre du 22^e régiment et s'occupe du ravitaillement et de la logistique. Il nous a révélé hier, avant même de connaître les recommandations de la Commission de police de Québec, qu'il devait passer des examens au cours de la journée à la Fonction publique, en vue de l'acceptation d'un poste de confiance dans l'Administration provinciale. Nous avons compris qu'il pouvait s'agir d'un

poste de chef de la Sécurité ou de coordonnateur des mesures préventives anti-émeutes, vu les services rendus à ce titre à la Sûreté du Québec, comme militaire de carrière. De toute façon, il a été reconnu comme un bon administrateur et une forte personnalité, mais finalement écarté par la Commission, faute d'expérience policière.

M. Jules André Houde, directeur de la police et des pompiers de Ville Vanier, dans le comté de Québec-Ouest, a obtenu pour sa part huit points et n'a eu aucune recommandation de la part de la Commission de police du Québec.

Le directeur-adjoint Roland Poiras, qui occupe le poste de commandant intérimaire de la force policière et du service municipal des incendies, a mérité six points. La Commission lui a accordé une entrevue qui a duré une heure et demie et il est acquis que c'est l'idée des autorités municipales de le maintenir dans son poste actuel de directeur-adjoint.

Ce que dit le rapport du Comité de sélection

Le rapport du comité de sélection municipal qui a choisi les finalistes pour les présenter à la Commission de police de

Québec dit à l'adresse du président, le juge Alfred Gosselin, et des Commissaires que 17 demandes officielles ont été adressées à la ville et transmises au Comité. Cinq candidatures ont été retenues. Quant aux membres du comité, ils ont procédé individuellement au choix du nouveau directeur, accordant cinq points au premier et un point de moins à chacun des suivants.

Les membres de ce Comité de sélection étaient le maire René Matteau, le gérant René Lord, M. Gustave Boisclair, psychologue, et Me Jean Méthot, chef du Contentieux.

AVIS

À TOUS LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

Nous vous informons que l'industrie de la Construction, dans la région de la Mauricie décret 3136 est maintenant en vigueur depuis le 27 octobre dernier.

CE DÉCRET CONTIENT:

- Vos salaires et augmentations
- Vos vacances
- Votre ancienneté
- Votre sécurité sociale
- Vos droits et responsabilité etc. . .

Nous vous invitons donc à une grande Assemblée

D'INFORMATION
CE SOIR, LE 2 DÉCEMBRE 69
À 8 h. p.m.
ÉCOLE ST-PAUL
946, rue St-Paul Trois-Rivières

Lors de cette assemblée, vos représentants CSN vont présenter un projet de votre future Convention Collective de Travail.

Tout le monde est bienvenu. Que tous se fasse un devoir d'être présents.

LE COMITÉ CONJOINT DE LA CONSTRUCTION DE LA MAURICIE C.S.N.

PAR: Rejean Longval, prés.
Renald Dumas, prés.
Simon Bellevue, prés.



M. H. Gaudet



M. Jean-Louis Bussièrès



Mme Jacques Croteau



Mme André Miller

Ce qu'en pense Monsieur-tout-le-monde

La hausse de salaire des membres du conseil du Cap: POUR ou CONTRE

CAP DE LA MADELEINE (A.C.) — "Ils exagèrent un peu", telle est l'opinion de l'homme de la rue à qui on a demandé ce qu'il pensait des augmentations de salaires du maire et des échevins prévues au Cap et qui seront soumises à

l'essentiment populaire le 24 décembre, veille de Noël. "C'est un beau cadeau de Noël, un drôle de cadeau", a dit une personne interrogée faisant allusion à la date à laquelle on a fixé l'assemblée à ce sujet.

Ces hausses sont de \$4,000 par année pour le maire et de \$1,000 pour les échevins, ce qui portera leurs traitements respectifs à \$4,000 et \$12,000. "Pour un travail à temps partiel, c'est bien payé à dit quelqu'un lors de l'enquête.

mon opinion pour rien car je suis locataire et ça ne change rien quand les locataires parlent". Quant à la date du vote, la veille de Noël, M. Gaudet n'y voit aucun inconvénient.

TOUPETS
CHEVEUX HUMAINS
TISSAGE DU CHEVEUX
(Sur rendez-vous)



COIFFEUR
POUR HOMMES
SALON AURAY
TERMINUS D'AUTOBUS
573, Place du Marché
Shawinigan
Tél.: 536-4217

M. H. Gaudet
Cap-de-la-Madeleine

"Nous autres, on vit avec rien et il faudrait qu'on emplit leurs poches. Douze mille dollars c'est trop pour le maire et \$4,000 c'est trop aussi pour les échevins. Je donne d'ailleurs

Certains personnes ont par contre trouvé ces salaires fort raisonnables parce que disent-ils "S'ils travaillent pour mériter leur salaire c'est rentable. Aujourd'hui, tout le monde est bien payé. Pourquoi pas le maire et les échevins?" C'est pour quoi M. Bussièrès a trouvé ces augmentations "fort raisonnables quoiqu'elles soient un drôle de cadeau de Noël présentées juste la veille des Fêtes". D'autre part M. Bussièrès a affirmé



M. Jos Paradis



M. Carol Petit

Mme Jacques Croteau
Cap-de-la-Madeleine
"Cette augmentation est peut-être raisonnable, a dit Mme Croteau, mais je crois qu'ils exagèrent un peu". Qu'ils laissent leurs salaires tels quels ils sont bien payés. Ils ont d'ailleurs tous une autre occupation rémunératrice", a continué Mme Croteau. "Cette date du 24 décembre où nous aurons à nous prononcer en quelque sorte sur ces demandes du Conseil est mal choisie".

Mme André Miller
Cap-de-la-Madeleine
"Je trouve que tout est parfaitement raisonnable dans les demandes d'augmentation de salaires des membres du Conseil de ville. La date est peut-être mal choisie mais cela ne change rien: ceux qui veulent se prononcer sur le projet trouveront le moyen de le faire même si c'est la veille de Noël et que tout le monde est très occupé".

M. Jos Paradis
Cap-de-la-Madeleine
M. Paradis s'est dit favorable à une telle demande de la part des dirigeants municipaux. "Ils méritent bien leurs salaires, a-t-il dit, et d'autre part je ne suis pas jaloux du tout. Ces réclamations sont fort raisonnables et je ne crois pas que la veille de Noël ou non cela change quelque chose sur la réponse des contribuables".

M. Carol Petit
Cap-de-la-Madeleine
"C'est fort un peu. Le maire ne devrait pas gagner plus de \$10,000 par année. Pour ce qui est des échevins, je trouve l'augmentation très raisonnable. Cela a plus de bon sens".

"Quant à la date du 24 décembre, c'est compliqué un peu. Les gens ne se rendent pas ordinairement aux assemblées. Si on ajoute une difficulté de plus qui les empêche de s'y rendre en plaçant le jour "J" à ce sujet la veille de Noël, beaucoup moins encore iront se prononcer sur la chose".

A prix égal, insurpassables!

Achetez les meilleurs pneus à neige
POLYGLAS
Suburbanites
Leur semelle dure deux fois plus longtemps que celle des autres marques

Adhérence supérieure — très longue durée

Suburbanites POLYGLAS
Les sculptures en "S" mordent davantage dans la neige et la boue... donnent une adhérence de tout repos et de longue durée grâce à la construction POLYGLAS.

La semelle en fibre de verre moussée, la semelle à plus de 100 points de contact, la semelle à plus de 100 points de contact, la semelle à plus de 100 points de contact.

GOODYEAR
Suburbanite
GRAND PRIX
RECHAPÉS 1^{re} QUALITÉ
2 pour \$25.00

ADHÉRENCE SUPÉRIEURE BAS PRIX

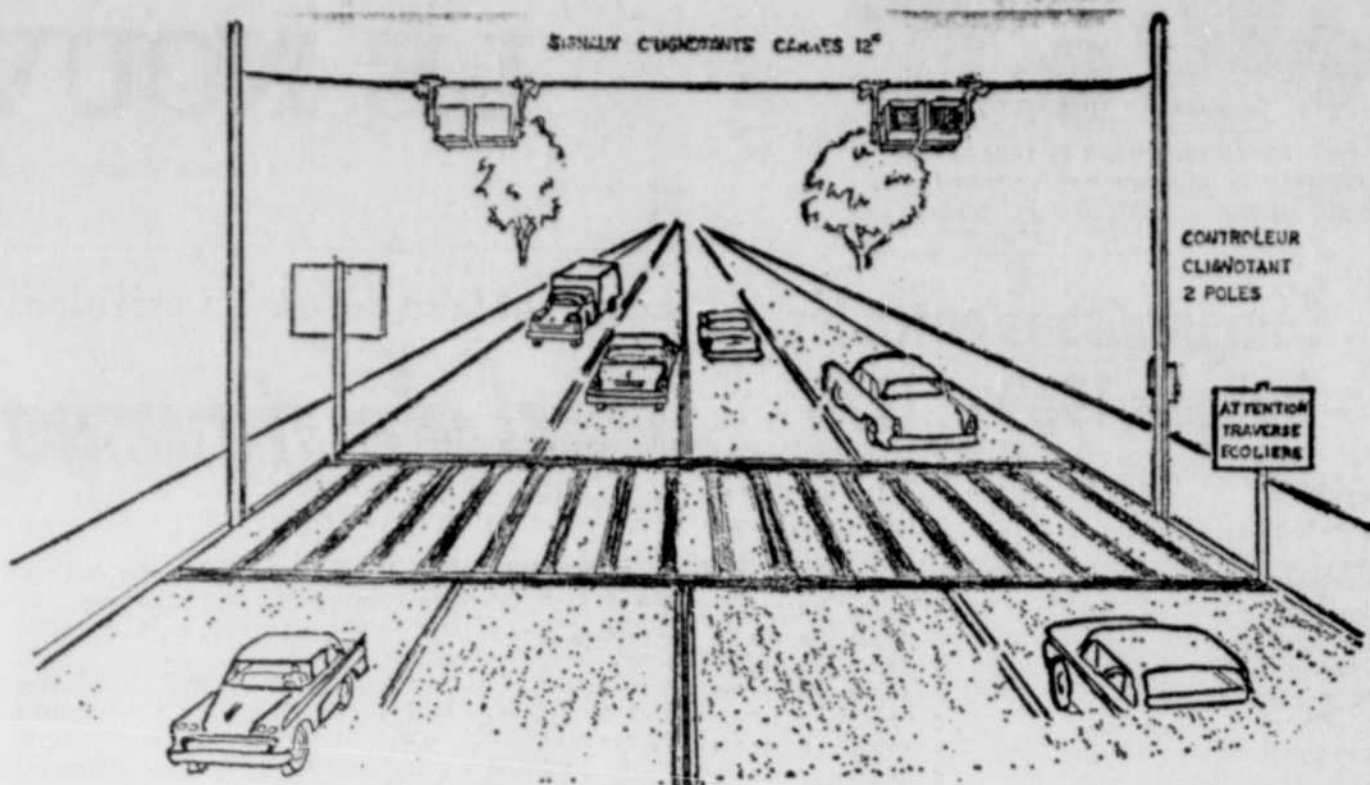
- La semelle extra-large en Teflon résistante aux déchirures dans la neige longue durée
- Sculptures agrippantes, robustes et profondes
- Concavités verticales à l'intérieur pour évacuer l'eau
- Livrables aussi en dimension extra-large "wide track"

GARANTIE GOODYEAR "ILLIMITÉE"

Commandez maintenant dans toutes les grandeurs

VANASSE AUTO TIRE INC.

TÉLÉPHONE: 539-2213 3632, DES HÊTRES / SHAWINIGAN, QUÉ.
TÉLÉPHONE: 375-4949 2400 BELLEFEUILLE / TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.



Pour la protection des écoliers

DES FEUX CLIGNOTANTS SERONT prochainement installés en face de l'école de La Ferté sur la rue Thibault, au Cap-de-la-Madeleine. Ces signaux lumineux permettront aux écoliers de traverser avec plus de sécurité cette artère qui connaît une circulation très intense. C'est le conseiller Marcel Gervais, représentant du quartier numéro six, au conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine qui présentera le projet d'installation de signaux clignotants en face de l'école de La Ferté, sur la rue Thibault.

Ce système de signalisation qui a été préparé par l'ingénieur Ronald Marcoux, son assistant Gérald Binette, fait suite à une demande de la Commission scolaire et à une recommandation du directeur de police M. Guy Blanchet, dans le but d'accorder une plus grande protection aux jeunes écoliers. Les poteaux supports du système sont déjà en place et il ne manque que le contrôleur électrique pour mettre les feux clignotants en opération.

Au Centre culturel de Trois-Rivières

46 candidats au poste de directeur

TROIS-RIVIÈRES (FG) — Le directeur-animateur du Centre culturel de la Place de l'Hôtel de Ville pourra tout prochainement être nommé d'ici une quinzaine de jours par le Conseil municipal, sur la recommandation de la Commission du Centre culturel de Trois-Rivières.

Le poste est actuellement vacant à la suite de la démission de M. Julien Forcier, après moins d'un an en fonction. L'assistant du directeur est M. Roméo Robert, homme de théâtre bien connu dans les milieux des Compagnons Notre-Dame ou de l'ancien Cercle de théâtre amateur de la paroisse St-Philippe.

Un comité de nomination devant 46 aspirants

Mme Louise L. René de Cotret, vice-présidente du Centre culturel, préside un comité de nomination qui doit réduire au cours de deux, trois ou quatre réunions consécutives, tout au plus, 46 offres d'emploi à ce poste de directeur à un choix de cinq, pour en arriver finalement à un choix final et unique à soumettre à l'approbation de la Commission du Centre culturel et à la ratification finale des membres du Conseil municipal.

Tels sont les faits révélés, hier après-midi, en comité d'étu-

de, par M. André Brousseau, président de la Commission du Centre culturel.

M. Brousseau, qui est le secrétaire-général de l'Université du Québec, a brossé un tableau optimiste de la situation actuelle au Centre culturel de la Place de l'Hôtel de Ville et a exprimé sa confiance dans l'avenir. Il a démontré entre autres, qu'au point de vue spectacles, pièces de théâtre, films ou autres présentations culturelles et artistiques du genre, le Centre culturel tout en visant à atteindre le plus haut degré de qualité se contentait de charger des prix aussi minimes que \$2.25 du

billet pour les adultes et \$1.50 pour les étudiants. En aucun temps, la salle des spectacles du Centre culturel avec ses quelque 300 sièges, n'a été une concurrente ou n'a voulu l'être pour une salle de spectacles comme le cinéma-théâtre Capitol qui peut offrir 1,200 sièges, ou d'autres plus grandes salles de spectacles, ou d'autres présarios trifluviens ou étran-gers qui se spécialisent dans le "show business" de grande envergure. Le Centre culturel ne peut se permettre de faire concurrence à des médias de spectacles comme le canal 13 (CKTM-TV), les postes de radio CJTR ou CHLN.

Une décision en janvier ou février

Laminex reconstruira-t-il au Cap?

CAP-DE-LA-MADELEINE (R.N.) — Les enquêteurs du Commissariat des Incendies du Québec ont complété leur enquête qui devait déterminer les causes de l'incendie de la manufacture de la compagnie Laminex, dit Cap-de-la-Madeleine, qui a été détruite de fond en comble le 13 novembre dernier. Aucun élément nouveau qui aurait pu déterminer les causes

du sinistre, dont l'origine est inconnue n'a été trouvée. L'enquêteur en chef en est venu à la même conclusion que les représentants du Commissariat des Incendies, soit que tout le système électrique paraissait en parfait ordre avant et après l'incendie.

La reconstruction Ce n'est qu'en janvier ou fé-

vrier que le propriétaire de l'usine Laminex du Cap-de-la-Madeleine M. Jean-Claude Beaudoin prendra une décision quant à la reconstruction de sa manufacture. Cependant, la production continuera quand même afin de satisfaire à la demande de la clientèle.

Les employés de Laminex travaillent présentement à la fabri-

cation des produits de l'entreprise dans un grand hangar propriété de la compagnie et qui est situé au même endroit que l'usine détruite par le feu.

C'est ainsi que la perte de l'usine et de toute la machinerie ne retarde en rien la construction de l'église Sainte-Bernadette dont les principales poutres proviennent de cette usine.

Tél. Bur.: 539-3854 Rés.: 539-9311

VERRE de CONTACT
Dr Marc Gélinas
O.D.
Spécialiste en vision optométriste
Examen de la vue — Rééducation visuelle
2460, St-Marc, App. 4 (Centre Doherty) Shawinigan

Vol de \$1,000 à la bijouterie Verrette

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — La Bijouterie Verrette, rue St-Maurice, a été cambriolée, en fin de semaine. Les cambrioleurs se sont emparés de bijoux et de cigarettes d'une valeur totale de plus de \$1,000. Les bijoux volés comprennent des montres, des bagues à diamants

et des plaquettes pour les bagues.

Les malfaiteurs se sont introduits à l'intérieur en fracsant la vitre d'une fenêtre à l'arrière de la bijouterie et donnant dans la cave. Ils ont ensuite enfoncé un mur afin de monter à l'étage

de la bijouterie et faire main basse sur les bijoux.

Il semble que ces cambrioleurs sont de grands fumeurs puisqu'ils ont aussi emporté huit cartons de cigarettes. Les policiers Robert Dubord et Arthur Proulx, du poste numéro deux, ont fait les constatations. La Sûreté municipale fait enquête, sous la direction du capitaine-détective Georges Gagnon.

INVITATION AUX FUTURS FIANCÉS

NOS PRIX SONT FORMIDABLES

BIJOUX EN OR SOLIDE REMIS À NEUF SUR PLACE

LA BOUTIQUE D'HORLOGERIE Enr.
472, TAMARAC SHAWINIGAN TÉL.: 536-5828

LE DIAMANT gage d'amour éternel...

"Circlo Précision" "LONGINE"

Choix de montres avec mouvement suisse à compter de \$12.00.
Réparation: Service de 24 heures par un expert.

Une mère et sa fille heurtées par une voiture

STE-MARTHE (J.R.L.) — Une femme et sa fillelette ont été gravement blessées, vers 5 heures et 45 hier soir, lorsqu'elles ont été renversées par une automobile alors qu'elles traversaient la rue à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Mme Sylvio Frigon, 2263 rue Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et sa fillelette Manon, cinq ans, reposaient dans un état grave, hier soir, à l'hôpital Ste-Marie où elles avaient été transportées par les ambulanciers de la maison J.D. Garneau.

Il a été impossible, hier soir, de découvrir l'identité de l'automobiliste qui a renversé Mme Frigon et son enfant, alors qu'elles traversaient la rue, sembla-t-il.

Le policier Claude Ayotte, de la sûreté provinciale de Trois-Rivières, a fait les constatations.

La police de Shawinigan invite les automobilistes à la prudence

Campagne de prévention des accidents



LA PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE PRÉVENTION des accidents a été faite par le maire J.-Maurice Bruneau, hier, à Shawinigan. De gauche à droite, le capitaine Réal Lamothe, le directeur Léopold Gilbert, son hon-

neur le maire J.-Maurice Bruneau, l'agent Gaëtan Desjardins de la Sûreté du Québec et le capitaine Jean-Louis Beaudoin.

Proclamation de cette semaine par le maire

La population de Shawinigan doit participer activement à cette campagne de prévention des accidents (M. Bruneau)

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Le maire de Shawinigan, M. J.-Maurice Bruneau, a officiellement proclamé, hier, la Semaine de prévention des accidents de la route et de la protection du piéton, au cours d'une brève cérémonie, à l'hôtel de ville. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de la police et des incendies, M. Léopold Gilbert, des capitaines Jean-Louis Beaudoin et Réal Lamothe, de l'agent Gaëtan Desjardins, de la Sûreté du Québec, détachement de Shawinigan, des officiers municipaux et de plusieurs personnalités de la ville de Shawinigan.

"Le maire Bruneau a émis l'opinion que la ville de Shawinigan se devait, pour de nom-

breux motifs, de participer activement à cette campagne, qui, notamment, se poursuivra jusqu'au 7 décembre.

Cette campagne locale coïncide avec une vaste campagne de sécurité routière qui est lancée à l'échelle nationale, pour sensibiliser la population à ce problème.

D'après le premier magistrat de Shawinigan, il est de mise d'insister, au moins une fois par année, sur la prévention des accidents, et que tous, sans exception, nous devons faire preuve de civisme et devons faire notre part pour la prévention des accidents. Le maire Bruneau a

également souligné que la ville de Shawinigan dépense de fortes sommes d'argent pour la sécurité routière et la prévention des accidents et que les pertes matérielles résultant des accidents de la circulation affectent l'économie familiale et locale.

Le maire Bruneau a aussi relevé que le nombre des accidents de la circulation va sans cesse en augmentant et que chaque année Shawinigan a la douleur plus de 1,500 accidents de la circulation.

Il a dit que les automobilistes se doivent de protéger leur vie et celle des autres, vu que très souvent les accidents occasionnent des blessures et sont par-

fois la cause d'invalidité. Le maire a enfin invité la population à se montrer prudente et à collaborer avec le service de la police pour la prévention des accidents de la circulation à Shawinigan.

Le directeur de la police, M. Léopold Gilbert, a également lancé cette invitation à la prudence, aux automobilistes et conducteurs de tous autres véhicules, tout spécialement durant cette semaine de prévention des accidents.

Quant à l'agent Gaëtan Desjardins, de la Sûreté du Québec, il a fait certaines recommandations à l'endroit des propriétaires de motoneiges.

Devant les membres Kiwanis

La collaboration entre la population et la police est importante (Gilbert)

SHAWINIGAN (J.S.O.) — "Nous sommes sensibilisés par le fait que 1,500 accidents impliquant une moyenne de 3,000 véhicules surviennent chaque année à Shawinigan, et ce, à cause de conducteurs qui sont au courant des lois, mais qui ne les suivent pas, ou à cause de certains moments de l'accident..." Cette phrase que le directeur de la police de Shawinigan, M. Léopold Gilbert, prononçait lors du dîner Kiwanis, lundi à l'hôtel des Chutes, dénote bien l'attention que le service de police de Shawinigan apporte aux problèmes de la circulation.

Cette attention du corps policier n'est aidée en rien par le fait que, comme le fit remarquer le directeur Gilbert, ce dernier ne peut suffire à la tâche seul devant le nombre croissant d'automobilistes qui envahissent les rues de Shawinigan.

ment des conducteurs est complètement différent et pour cause.

M. Gilbert a souligné l'importance pour une région donnée, d'avoir le même taux pour le prix des billets de contravention. Il fit alors remarquer que la différence pour certaines régions du coût de ces billets constituait en quelque sorte une injustice et que le corps policier de Shawinigan verrait à stabiliser incessamment.

Enfin, le directeur Gilbert insista sur l'importance d'une collaboration étroite entre la population et le corps policier en ce qui relève d'un problème qui est bien d'actualité, les motoneiges. M. Gilbert a clairement expliqué que tout conducteur de ce genre d'engin, devant posséder un permis, et qu'à ce stade, les enfants étaient exclus.

M. Gilbert a en dernier ressort, émis une statistique qui pourrait en laisser plusieurs songeurs. Pour la durée d'un seul mois, 800 à 1,000 billets sont distribués par les contrôleurs de paramètres, cette maturation de la part des automobilistes constitue, selon M. Gilbert, une des faiblesses les

plus remarquables et un des points où il faudra insister à l'avenir.

A ce dîner Kiwanis, nous pouvions également relever les présences des capitaines Jean-

Louis Lamothe et Réal Beaudoin, de l'agent Robert Lefebvre et enfin, du dessinateur, du département du service de l'urbanisme, M. Gérard Schumacher.



LA PRUDENCE COUTE SI PEU, mais rap- porte tant. Cette saison, en particulier, présente des dangers certains. La chaussée y est parfois extrêmement glissante. Alors messieurs, bouclez vos ceintures et

soyez prudents. Le capitaine Jean-Louis Beaudoin en donne un exemple concret, en présence du président Kiwanis, de Shawinigan, M. Alcide Baland.

par J.-André DIONNE

SHAWINIGAN — Les accidents ont coûté à la ville de Shawinigan la somme de \$2,731.54 pour la période s'étendant du premier janvier 1969 au premier novembre de la même année. Ces chiffres font suite à une compilation faite par le secrétariat de la police et ont été remis aux journalistes, lors du lancement d'une campagne de prévention des accidents, hier matin, au cabinet du maire J.-Maurice Bruneau.

Depuis le début de l'année, jusqu'à la fin du mois

Certaines précisions ont été apportées par le capitaine Jean-Louis Beaudoin, de la police municipale, en rapport avec ces accidents. Si deux policiers se rendent sur les lieux d'un accident et s'ils sont rejoints par deux autres, les statistiques indiquent deux accidents. Le nombre réel des accidents devrait donc être de 1,170. Ces 1,170 accidents impliquent environ 2,222 véhicules-automobiles, car, il faut être nécessairement deux pour qu'il y ait accident. Environ 5 pour cent des accidents se produisent entre un véhicule-moteur et un obstacle ou un pié-

ton. Dans ce cas, il s'est produit 59 accidents impliquant un véhi-

culé-moteur et un obstacle ou pié-

ton. Les statistiques révèlent en outre que les deux mois les plus désastreux au point de vue du nombre des accidents ont été janvier, avec 161, et octobre avec 145. Le mois de septembre n'est pas loin derrière avec 142 accidents. En février, les policiers ont fait les constatations de 110 accidents; en mars, 121 accidents; en avril, 107 accidents; en mai, 115 accidents; en juin, 98 accidents; en juillet 116 accidents et en août, 101 accidents.

Selon la gravité de l'accident et l'état d'esprit des personnes impliquées, les policiers mettent

d'octobre, les policiers de Shawinigan ont eu à faire les constatations d'usage de 1,216 accidents, qui ont nécessité 47,505 minutes de travail, soit 79 heures et 45 minutes. Ces chiffres ne comprennent pas le temps que les policiers prennent pour rédiger le rapport d'un accident, ainsi que le temps pris par le secrétaire pour copier les rapports et les faire parvenir au gouvernement.

plus ou moins de temps à faire les constatations d'usage. En janvier, par exemple, ils ont mis 6,729 minutes, soit 112 heures et 9 minutes, à faire les constatations d'usage des 161 accidents ce qui représente une moyenne de 41 minutes pour chaque accident. La moyenne de temps mise aux constatations durant l'année est de 38,7 minutes par accident.

Il résulte par ailleurs plusieurs situations, des suites de ces accidents: les accidents coûtent cher à la ville et encore plus aux personnes dont les véhicules sont impliqués; certaines familles doivent souvent déplorer la perte d'un être cher, victime d'un accident de la cir-

culation; certaines personnes sont demeurent invalides partiellement ou totalement, à la suite d'un accident; les pertes matérielles occasionnées par les accidents sont souvent élevées, etc.

Au cours du lancement de cette campagne de prévention des accidents, il a été établi que la ville fait sa large part pour prévenir les accidents. Les feux de signalisation, les signaux d'arrêt, la présence de représentants de la Garde Mauricienne aux abords des écoles, etc. sont autant de moyens de prévention. Tous ces moyens seront toutefois inutiles, si les conducteurs de véhicules de toutes sortes ne les respectent pas.

Vingt-cinq personnes arrêtées pour ce motif à Shawinigan en 1968

L'alcool est responsable d'au moins la moitié des accidents mortels de la route et des suspensions de permis

SHAWINIGAN (J.A.D.) — "Il est établi, selon certaines statistiques, que l'alcool est responsable d'au moins la moitié des accidents mortels de la route et des suspensions de permis de conduire à l'échelle nationale, pour sensibiliser la population à ce problème."

Le maire Bruneau a aussi relevé que le nombre des accidents de la circulation va sans cesse en augmentant et que chaque année Shawinigan a la douleur plus de 1,500 accidents de la circulation. Il a dit que les automobilistes se doivent de protéger leur vie et celle des autres, vu que très souvent les accidents occasionnent des blessures et sont par-

fois la cause d'invalidité. Le maire a enfin invité la population à se montrer prudente et à collaborer avec le service de la police pour la prévention des accidents de la circulation à Shawinigan.

Le directeur de la police, M. Léopold Gilbert, a également lancé cette invitation à la prudence, aux automobilistes et conducteurs de tous autres véhicules, tout spécialement durant cette semaine de prévention des accidents.

La ville de Shawinigan étant le centre d'une importante agglomération, la circulation est donc très dense. Le passage de la route 19 au cœur même de la cité contribue à cette densité de la circulation. De plus, la population des villes et villages environnants se retrouve souvent à Shawinigan, pour faire certains achats ou une simple promenade.

Pour cette raison, on incite donc les automobilistes à la plus élémentaire prudence pour diminuer les accidents de la circulation, occasionnant des dommages matériels et des pertes de vie.

Deux vols d'automobiles sont commis et sont tout de suite éclaircis à Grand'Mère Cambriolage à l'école Saint-Joseph

GRAND'MÈRE (R.M.) — Deux vols d'automobiles ont été perpétrés au cours de la fin de semaine dernière à Grand'Mère. Après une recherche dans le premier cas, et une poursuite dans l'autre, les véhicules ont été retrouvés dans le même état qu'ils étaient au moment du délit.

La première auto, une Chevrolet de l'année appartenant à M.

André Perron de Shawinigan, avait été portée disparue samedi, au moment où elle avait été stationnée sur le terrain situé à l'arrière de Bravo Pizzeria sur la sixième avenue.

La Chevrolet a été retrouvée quelques heures plus tard près de la Grand'Mère Mills, sur la 8e avenue. On ignore toujours quels ont été les auteurs de ce premier vol.

Par ailleurs, un jeune délinquant a été arrêté en rapport avec le second vol qui a été effectué en face du 689 de la 14e rue à Grand'Mère. Le jeune homme a profité de l'absence du propriétaire de l'auto, M. Jean Saint-Arnaud de Grand'Mère pour s'en aller avec le véhicule qui avait été laissé en marche pour quelques minutes.

S'étant aussitôt aperçu du départ de son automobile, un Acadian de l'année 1962, M. Saint-Arnaud a eu l'heureux réflexe de faire venir un taxi de la maison Langlois-Taxi de Grand'Mère et de poursuivre le jeune pour le moins effronté.

Ce dernier a été intercepté au coin de la septième avenue et de la 15e rue, grâce à la diligence du taxi. Le jeune délinquant a décidé, à ce moment de quitter l'automobile et de fuir à la course. Il a été rejoint quelques pieds plus loin, à bout de souffle.

Il devra comparaître incessamment à la Cour du Bien-Être social pour répondre à l'accusation de vol d'automobile.

Faits et méfaits

Plusieurs accidents mineurs, sans aucun blessé cependant, ont obligé les agents de la police de Shawinigan-Sud à faire les constatations qui s'imposent.

Samedi, vers 8h 30, une collision à l'intersection de la 5e Rue de la 12e Ave, a causé des dommages évalués à \$250 aux véhicules de Mlle Pierrette Thiffault, de Montréal, et à celui de M. Dominique Lampron de Baie-Sauvage. Un des deux conducteurs aurait omis de faire l'arrêt obligatoire à cet endroit.

Vers 17h 30, cette fois, une crevasse a forcé M. Gaston Gauthier de Shawinigan-Sud à immobiliser son véhicule sur la clôture de la Voire, à la sortie du pont Trudel. Les dommages se chiffrent dans les \$200.

Tou dimanche matin, un automobiliste non-identifié et visiblement irrité par la présence d'une clôture de la Voire, a causé des dommages de \$45 à cette dernière. Le détective Armand Savard de la Sûreté municipale de Shawinigan-Sud s'occupe de l'enquête.

Enfin, en bordure du terrain privé du commerce IGA de Shawinigan-Sud, une collision de la chaussée glissante, a causé des dommages de l'ordre de \$225 aux véhicules de M. Albert Gauthier et Gilles Verrette, respectivement de Shawinigan-Sud et Shawinigan. L'accident se serait produit aux environs de 11h 25.

Un accident de la circulation a causé pour environ \$600 de dommages à deux véhicules, à l'angle de la rue Notre-Dame et Du Moulin, à Saint-Tite. Les deux véhicules impliqués sont la propriété de M. Yves Caron, 930, Grand-Rang, Saint-Tite et Christian Groleau, 187, rue Du Moulin Saint-Tite. Les constatations d'usage ont été faites par le constable Jean-Guy St-Arnaud de la police municipale de Saint-Tite.

Jean-Noël Tremblay à Shawinigan

SHAWINIGAN (J.S.O.) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, sera l'invité du Comité consultatif du Centre Culturel vendredi soir, au Centre même.

En effet le président du Comité, M. Robert Desaulniers, nous annonçait cette nouvelle, hier.

M. Jean-Noël Tremblay rencontrera les membres du Comité, de même que les animateurs et bénévoles du Centre-Culturel au cours d'une brève cérémonie, coïncidant avec la fête annuelle que la direction du Centre offre à ses employés.



M. Jean-Noël Tremblay

SCOOP

Me Robert Desaulniers de Shawinigan a été nommé sur le conseil national de l'Union Nationale, lors de la réunion du parti, qui avait lieu au cours de la fin de semaine dernière à Sherbrooke. M. Desaulniers représentera différents comités du Cœur du Québec.

ÉDITORIAL

Finie la période "johnsonnienne"

La période "johnsonnienne" est définitivement terminée. Depuis le congrès de leadership de juin dernier, le nouveau chef de l'Union nationale, M. Bertrand, s'est efforcé d'imprimer une nouvelle pensée et une nouvelle orientation de cette formation politique. Toutefois, il rencontrait sur son chemin de vives résistances de la part de ceux qui conservaient la nostalgie de l'ancien chef, M. Daniel Johnson, avait subi la même épreuve lorsqu'il chausa les bottines de ses prédécesseurs.

Le premier ministre Bertrand a remporté l'épreuve de force samedi dernier à Sherbrooke lors de la réunion des 350 membres du Conseil national de l'Union nationale.

En effet, il se retrouve aujourd'hui avec un nouvel exécutif. Les délégués, semble-t-il, ont été pris au dépourvu puisqu'ils ne s'attendaient pas qu'ils auraient à changer les membres de leur bureau de direction. Depuis 1965, l'exécutif du parti n'avait à peu près pas changé.

M. Bertrand pourra maintenant oeuvrer avec beaucoup plus de facilité puisqu'il sera entouré de son propre état-major et non plus celui de M. Johnson. Ce changement affirmera donc son leadership.

Changement des structures mais aussi changement idéologique: le célèbre slogan "égalité ou indépendance" de M. Johnson disparaît des préoccupations de M. Bertrand et de son équipe pour faire place à des préoccupations économiques. Le premier ministre a clairement indiqué en fin de semaine à Sherbrooke que le thème majeur de l'Union nationale au cours de la prochaine campagne électorale sera la croissance économique. Deux autres thèmes seront exploités, mais à un degré moindre: la réforme constitutionnelle et la sécurité sociale.

L'OPINION DES AUTRES

La SSJBM et ses bebelles

"Les défilés de la Saint-Jean sont devenus des 'bebelles' qu'il faut oublier", a dit le 12 novembre le président de la Fédération des SSJB (séparatistes) du Québec, M. Gilles Noisieux. En cela, il rejoint d'assez près l'opinion exprimée par le chef du PQ au lendemain de la décollation du patron en carton-pâte des Canadiens français par le Front de libération populaire, ou s'agitait comme par hasard beaucoup de ses amis, partisans du "Québec aux Québécois" et du "Québec à René Lévesque". Ce dernier n'a pu s'empêcher de déclarer, le 25 juin, que les organisateurs manquaient d'imagination, que l'aspect commercial de ce défilé lui donnait un cachet non inspirant mais que l'idée était passée dans les moeurs, il ne s'agissait en somme que d'innover et d'éliminer l'impression de décadence qui s'en dégageait. Impression confirmée d'ailleurs par un journaliste, apparemment objectif, qui a traduit, dit-il, l'opinion d'un "grand nombre" de spectateurs en écrivant que les "chairs faisaient pitié" et que le défilé "se comparait désavantageusement à ceux des dernières années". Impression également ressentie par lui-même que M. Pierre Perreault, — poète, cinéaste et prix Duvernay — qui n'a pas craint de parler le jour même de "bebelles stylisées" et d'employer le lendemain le mot "cirque".

Immédiatement après la déclaration peu flatteuse de M. Noisieux, M. François-Albert Angers, qui refuse obstinément d'envisager les réalités qui lui déplaisent, a laissé entendre que les remarques du président de la Fédération ne touchaient pas, à son avis, le défilé de Montréal vu que la FSSJBQ n'a jamais eu de responsabilité dans l'organisation de ces fêtes! Cependant, il n'a pu éviter d'admettre que des entreprises non francophones font déjà preuve de réticence à la suite des remous provoqués par le Front du Québec Français, à la suite de l'option souverainiste prise par la Fédération et à la suite de l'avertissement de M. Trudeau tant aux ambassadeurs qu'aux commanditaires de chars allégoriques, avertissement trop sérieux pour ressembler à ce que M. Angers a appelé du persiflage.

L'esprit et le corps un peu fatigués par ses liaisons dangereuses et ses passes d'armes des dernières semaines, le président de la SSJB de Montréal a mis toutefois près de huit jours à accoucher d'un texte officiel où les fanatiques et les sceptiques ne sont plus ceux que tout le monde connaît et dont tout le monde a entendu les barrissements, mais bien le premier ministre du Canada lui-même.

A partir de ces trois lignes de force, le Conseil national de l'UN a décidé de convoquer pour mars ou avril un congrès préparatoire à des élections générales qu'il faut maintenant situer à l'été ou à l'automne 1970.

On doute que ce congrès préparatoire prendra l'envergure des assises générales de 1965 qui devaient paver la voie au retour au pouvoir de l'Union nationale.

Le chef de l'UN s'est d'ailleurs demandé, au cours d'une causerie prononcée devant les membres du Conseil samedi matin, s'il serait opportun d'utiliser encore une fois une telle formule qui déjà "à l'époque n'allait pas sans risque".

La grande différence qui existera entre les assises générales de 1965 et le congrès du printemps, c'est que l'Union nationale devra, cette fois-ci, défendre son administration, ce qui n'était pas le cas en 1965. Elle pourra évidemment faire valoir ses réalisations, mais en même temps, il lui sera difficile de proposer des formules miracles qu'elle n'aurait pas mise en application alors qu'elle détenait le pouvoir. Le pouvoir, comme certains l'affirment, laisse peu de place à l'imagination créatrice.

Nous croyons que M. Bertrand a pris la décision qui s'imposait. En effet, l'Union nationale se devait de mettre fin à l'ambiguïté idéologique qu'elle a trop longtemps laissée planer. Les indépendantistes possèdent maintenant une voix avec le Parti québécois. L'Union nationale et le parti libéral du Québec prônent un fédéralisme plus ou moins différent. Les souverainistes ou indépendantistes qui justement rejettent le fédéralisme sauront de quoi il en retourne.

Sylvio SAINT-AMANT

le son de cloche
DE NOS LECTEURSDes demi-mesures donneront
toujours des demi-résultats

Monsieur le Rédacteur,

En tant que professeur de français, nous vous remercions pour faire connaître à la population que lors d'une assemblée, nous avons voté à majorité contre le projet de loi 63. L'enseignement du français requiert une attention soutenue tant du point de vue de l'expression orale que de l'expression écrite. Nous savons par expérience que dans le domaine linguistique les demi-mesures ont toujours et donneront toujours des demi-résultats.

Nous proposons donc au gou-

vernement du Québec de revoir complètement sa politique en ce qui touche l'enseignement du français et de bien vouloir se renseigner auprès des structures déjà existantes dans les écoles et les Universités, auprès des personnes qualifiées qui oeuvrent dans l'enseignement de la langue française, pour laquelle elles consacrent leurs énergies, leurs talents et leur vie.

Les professeurs de français de l'École polyvalente Jean-Nicolas,
NICOLET.

La communion dans la main

"Il faut savoir que le Décret récent approuvé par le Saint Père se déclare contre ce nouveau rite et demande que soit gardé l'usage traditionnel, expliquant sur plusieurs pages le bien-fondé de cet usage et les dangers de la communion dans la main".

"Les évêques de France qui ont reçu la permission d'autoriser que ne soit redonnée la Sainte Communion dans la main aux fidèles qui la demanderaient ainsi cela à de multiples conditions se sont bien gardés de pu-

blie, le décret approuvé par le Saint Père. En outre ils n'avaient pas le droit d'autoriser que les fidèles prennent eux-mêmes les Saintes Espèces... Obéissance".

Que penseriez-vous d'un professeur de français qui se contenterait de donner les exceptions à une règle de grammaire sans donner la règle générale? D'après moi, omettre ce qu'il faut dire est une façon de tromper les fidèles.

J. H. Donat Picotte ptre
573, Notre-Dame.

A un curé révolutionnaire

Monsieur le curé Picotte,

Vos lettres ouvertes publiées dans Le Nouvelliste m'ont rappelé avec une certaine nostalgie que vous étiez à votre façon vers les années 40 ce qu'on appelait alors un curé révolutionnaire.

En effet, je me souviens que vous aviez écrit par vos bulletins paroissiaux à placer Charette sur la carte de la province. J'étais vivement impressionné de voir les épitres d'un curé de campagne parcourir tout le Québec. Il n'était pas rare de voir M. Louis-A. Bédard vous accorder la grande manchette de la revue Les Affaires.

Vous étiez si près de votre petit monde que vous vouliez le garder près de vous en regard de nouveaux emplois. Vous aviez même tenté l'implantation d'une division d'industries à Chaudière. Certains vous y voyaient un curé révolutionnaire. Moi, je vous trou-

vais tout simplement formidable.

Aujourd'hui, si certains jeunes prêtres se penchent sur nos besoins il convient de les en féliciter. Ils ont découvert que les hommes ont fait d'amour, soit de Dieu qu'ils craignent d'approcher. Il suffit parfois d'un geste de grande bonté de la part d'un Ami de Dieu pour dissiper toute crainte.

Je souhaite ardemment qu'un jour prochain tous les chrétiens qui aiment Dieu puissent partager ensemble le banquet eucharistique en toute confiance. La robe nuptiale s'envolera et les hommes se retrouveront. Dieu n'en voudrait-il de ne plus le considérer comme un être méchant loin.

Merci monsieur le curé Picotte d'avoir été pour moi, une inspiration morale de jeunesse.

Respectueusement vôtre
Réal Fillion
2393 Des Hêtres
Shawinigan

Austérité à la façon de M. Trudeau

Monsieur le Rédacteur,

D'après les dernières nouvelles, notre Premier Ministre M. Trudeau nous a fait savoir, par sa parole, qu'il refusait de soumettre son propre personnel à la politique d'austérité imposée aux autres. Cela a fini par convaincre à l'inférieur le nombre des fonctionnaires qui travaillent directement sous ses ordres.

Toutefois ce plafond représenté par un personnel 75 pour cent plus nombreux que celui de son prédécesseur M. Pearson, représente une dépense additionnelle de \$255 000 par an. M. Pearson avait 7 adjoints exécutifs, et M. Trudeau en a 17. Son bureau emploie présentement plus de 71 employés. Le cabinet le plus nombreux de notre histoire.

N'est-il pas normal que le public trouve bizarre, que soudainement un nouveau chef gouvernement, trouve nécessaire d'augmenter son personnel de 75 pour cent lorsque son prédécesseur ne manifestait aucun besoin de le faire.

En consultant l'annuaire téléphonique du Gouvernement, nous trouvons une liste des services, et constatons qu'à peu près la même augmentation de personnel a été faite dans plusieurs ministères. L'échelle de traitement varie entre \$10.000 pour un adjoint spécial à \$33.000 pour un secrétaire principal dans le bureau du Premier Ministre.

Dans le discours du trône, on parle de prodigalité de l'ancien gouvernement qui est censé avoir contribué au problème de l'inflation. On invite de presser la façon les secteurs publics et privés à des mesures d'austérité. Cependant le Gouvernement actuel dit une chose, et fait telle autre qui est la contraire. D'après l'affirmation d'un député, de nouvelles décorations coûteuses apparaissent dans des bureaux de Ministre, lesquelles coûtent des centaines de milliers de dollars. Comment le gouvernement peut-il oser dire qu'il a adopté des mesures spéciales pour combattre l'inflation? Ces mesures ne sont certainement pas à l'intérieur des cabinets de ces messieurs.

Par contre, on nous dit ne pas avoir d'argent pour augmenter

les pensions de vieillesse correspondant à la hausse du coût de la vie. Même réponse pour les allocations familiales. Ceci est une prise de conscience faite sur mesure par une mentalité égoïste. La richesse d'après eux, doit se partager entre les riches.

Concernant la pauvreté, M. Pearson a parlé de la combattre pendant plusieurs années. M. Trudeau en parle depuis son arrivée au pouvoir. Cela est devenu un refrain à la mode. Il a été chanté à Harrison Hot Springs par les élites libérales en retraite, afin d'élucider leurs lanternes pour 1970. Mais ils cherchent midi à 14 heures. Quand le salaire des députés a augmenté d'un seul coup de \$6.000, pourquoi l'ont-ils fait? Ils n'ont pas cherché pendant des années pour trouver le moyen d'augmenter leur pouvoir d'achat. Ce moyen ne serait-il pas tout aussi bon et efficace pour les pauvres? Lorsque le gouvernement ordonne une création de crédit pour aider les pays sous-développés, il ne prend pas d'argent à personne pour le faire. Qu'il fasse donc la même chose pour créer un surplus de revenu chez les pauvres, les petits salariés. Il y a plusieurs manières de le faire, et des hommes sincères les trouvent facilement. Pas nécessaire de prendre des années, pas même des mois, une journée suffit, quand on le veut vraiment.

Emile Vadeboncoeur

Dorion P.Q.

Le salaire des députés de l'Ontario sera augmenté

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a affirmé que le gouvernement de cette province va légiférer en vue d'augmenter les salaires des députés et des membres du cabinet.

Lorsqu'on lui a demandé si cette augmentation serait votée avant Noël, M. Robarts a répondu: "Je l'espère beaucoup...". Il nous faut hausser les traites, mais si nous voulons conserver nos bons députés à la prochaine élection".

Il a expliqué qu'on n'avait pas

LOISIRS POUR ADULTES À LOUISEVILLE....

UN - DEUX - TROIS - QUATRE, —
..... UN - DEUX - TROIS - QUATRE, —
..... UN - DEUX - TROIS - QUATRE, —

En guise de réponse respectueuse
à l'auteur de Pattes de Velours
et Griffes Pointues, M. J. A. Mongrain

par Fernand GAGNON

Le brillant commentateur radiophonique du poste CHLN, M. J. A. Mongrain, retourne à son genre de travail, le journalisme, qu'il nous a fait, l'autre jour, dans sa chronique, questionner: Pattes de velours et Griffes pointues, a prononcé un éloges d'hyperbole, que du signataire de cet article, Fernand Gagnon, le représentant comme un journaliste, le meilleur présentement en fonction au quotidien Le Nouvelliste.

Certes mon excellent ami J. A. Mongrain, ne remplit avec une véritable compétence son rôle de membre du parlement fédéral et de député de Trois-Rivières aux Communes, dont les commentaires à CHLN sont à l'heure actuelle, plus écoutés qu'autrefois, alors qu'il touche à mille et un sujets et avec un véritable courage en certaines occasions, certes J. A. M. a voulu me faire plaisir et me reconnaître un certain mérite journalistique que je suis loin de nier, n'étant point humble à ce point tout de même; mais M. Mongrain a oublié ou feint d'oublier, car il est fort habile ce tribun trifluvien, que l'on tue facilement son homme à grands coups d'encensoir, même si l'encensoir de l'encenseur est agréable à humer, que l'on donne des couronnes de fleurs dans la chambre mortuaire.

On ne peut que se féliciter de la hausse du coût de la vie. Même réponse pour les allocations familiales. Ceci est une prise de conscience faite sur mesure par une mentalité égoïste. La richesse d'après eux, doit se partager entre les riches.

Mise au point du conseil général
de la SSJB de Montréal

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal décline les propos élogieux et farfelus qu'on tend à son endroit et à l'endroit des hommes politiques, des éditeurs et diverses autres personnes à la suite de l'option souverainiste prise par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'étonne d'autant plus de ces commentaires déplacés qu'elle-même s'est tenue délibérément à l'écart du débat sur la souveraineté, au sein de la Fédération, parce que sa prise de position sur les États Associés, rendue publique en 1964 et approuvée à plusieurs reprises depuis par ses membres réunis en journées d'étude ou en congrès général, affirmait la nécessité impérieuse pour le Québec, d'accéder à la souveraineté totale pour assurer son développement ordonné et son progrès. Cette prise de position a été si clairement perçue dans l'opinion publique qu'à plusieurs reprises, au cours des cinq dernières années, de nombreux journalistes, des chefs politiques et des hommes d'affaires ont com-

menté et critiqué à l'occasion cette attitude de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Quelles que soient ses prises de position dans le domaine constitutionnel, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par l'intermédiaire de sa Commission des Fêtes, a toujours gardé de maintenir les Fêtes nationales au-dessus de toute option politique et de n'y mettre en relief que les éléments communs qui emportent l'adhésion indiscutable de tous les Canadiens français du Québec. Elle n'a écarté des manifestations que les signes de division susceptibles de nuire au climat d'unité et d'enthousiasme essentiel à la célébration des Fêtes nationales. Les hommes politiques eux-mêmes les ont considérés sous cet angle et ont participé avec empressement aux diverses manifestations, conscients que les options constitutionnelles de la Société Saint-Jean-Baptiste n'influencent en aucune façon ni le programme, ni l'orientation des Fêtes. Aussi, la résolution souverainiste de la Fédération ne modifierait-elle en rien l'organisation des Fêtes nationales à Montréal, et pas plus en 1970 que les années précédentes il ne sera vrai que les Fêtes nationales constituent une manifestation séparatiste et que la participation ou même la simple présence à ces Fêtes impliquent un engagement indépendantiste ou un encouragement aux mouvements indépendantistes. L'on n'a qu'à rappeler les thèmes des dernières années pour démontrer la fausseté de l'affirmation cavalière qu'a faite en ce sens le Premier Ministre Trudeau.

La vérité est tout autre: ceux qui veulent boycotter les Fêtes du pan-canadianisme et prétextent qu'elles sont organisées par une Société Saint-Jean-Baptiste souverainiste, ne pardonnent pas à cette dernière de ne pas orienter les Fêtes à la louange du pan-canadianisme et de n'en pas faire un instrument servile de propagande en faveur du fédéralisme et du régime

constitutionnel contesté sous lequel nous vivons. Telle est bien l'attitude évidente manifestée par ces fanatiques et ses sceptiques depuis le Premier Ministre Trudeau lui-même jusqu'à ses acolytes de la presse ou du monde des affaires.

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal estime également que le temps des Fêtes nationales et des défilés patriotiques n'est pas révolu. Loin d'être des "bebelles" ou "des affaires auxiliaires" qui doivent être oubliées, ces manifestations demeurent à son avis une œuvre efficace d'éducation populaire, un stimulant nécessaire de fierté et de ferveur nationales et une occasion unique de favoriser chez nos compatriotes une conscience accrue de leur identité, de leurs besoins, de leurs ressources et de leurs aspirations. Et c'est justement en ces temps d'accélération de l'histoire comme le nôtre où les occasions de frictions entre les divers éléments de la population sont accrues, qu'il est plus nécessaire d'organiser, autour d'une Fête nationale, des réjouissances qui mettent en relief tout ce qui nous unit par-delà les voies divergentes de l'action quotidienne.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a prouvé d'une façon tangible qu'elle croit toujours en la nécessité de telles manifestations d'envergure. Depuis près de 50 ans qu'elle en organise, elle en a supporté le fardeau financier dans une proportion beaucoup plus élevée que tout corps public ou toute entreprise privée ne l'a fait, puisqu'au cours des cinq dernières années seulement, elle a dû y consacrer pour sa part, une somme nette de plus de \$279.000 qu'elle n'a pas récupérée. Elle se propose donc toujours, par l'intermédiaire de sa Commission des Fêtes, de les organiser de nouveau en 1970, au-dessus de toute option constitutionnelle et avec la collaboration de la ville de Montréal et du gouvernement du Québec.

LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:
Au Coeur du Québec
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot
Ailleurs au Canada et aux États-Unis
Autres Pays:

1 an	5 mois	3 mois	1 mois
18.00	10.00	6.00	2.50
30.00	16.00	9.00	4.00
35.00	20.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO: FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. 0746

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press, ou à l'Agence Reuters, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des éditoriaux y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

LE MONDE... en 24 heures



**Je l'ai lu
pour vous**

Par RÉJEAN LACOMBE

61 personnes perdent la vie sur la route

- **MONTREAL**— Au moins 61 personnes ont péri accidentellement durant la fin de semaine au Canada. De ce nombre, 45 ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation. Un accident d'automobile survenu dimanche soir à Matheson a fait cinq morts et porté le nombre des victimes dans la province de l'Ontario à 26. Par ailleurs, au Québec, la route a fait huit victimes; deux personnes ont péri dans un incendie; une autre a été tuée par un train. Un homme a trouvé la mort dans un accident de chasse.

Un avant-goût de l'hiver à Toronto

- **TORONTO**— Une tempête de neige accompagnée de bourrasques de 30 à 40 milles à l'heure a balayé hier la majeure partie de l'Ontario, rendant les routes fort dangereuses. Le nord de la province a été le plus durement touché, alors que North Bay et Timmins ont été ensevelis sous un pied de neige. Cette première tempête de neige a eu des conséquences désastreuses. En effet, deux hommes ont été tués près de Timmins et cinq autres personnes ont péri près de Matheson lorsque leurs automobiles ont quitté la route dans le plus fort de la tempête.

Quatre jeunes Québécois en route vers Osaka

- **ANKARA**— Quatre jeunes Québécois, François et Louise Prévost, Jean-Pierre Ronger et Maria Ferland, tous de Québec, ont franchi les trois quarts de la distance entre Montréal, ville de l'Expo 67 et Osaka, emplacement de l'Expo 70.

Une fois rendus à bon port, les globe-trotters auront franchi un total de 150,000 milles. Durant leurs déplacements en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe, les quatre voyageurs ont recueilli les signatures de 42 chefs d'Etat.

Leur aventure prendra fin au Japon où ils présenteront leur livre d'autographes au commissaire de l'Expo 70.

4.500 enseignants londoniens déclenchent une grève

- **LONDRES**— La grève la plus importante jamais déclenchée dans l'enseignement primaire et secondaire britannique a commencé hier matin. Pendant deux semaines, 150,000 établissements scolaires demeureront fermés, en raison de l'arrêt de travail de 4,500 enseignants.

Ces derniers ont été choisis par les syndicats des 330,000 enseignants du primaire et du secondaire. Les fonds de grève dont ils disposent ne leur permettent pas de financer un arrêt de travail total et prolongé à l'échelon national.

Le toit d'une église s'effondre: 16 morts

- **GUADALAJARA**— Seize personnes ont trouvé la mort dans une église de Guadalajara dont le toit s'est soudainement effondré. D'autres fidèles, dont on ignore encore le nombre, ont été plus ou moins grièvement blessés.

La catastrophe aurait pu prendre des proportions encore plus graves car, une heure plus tard, l'église devait être consacrée par le cardinal Jose Caribi Rivera en présence d'une assistance nombreuse.

Explosion d'une fournaise: Deux hommes sont morts

- **MONTREAL**— Deux hommes ont été tués hier, par l'explosion d'une fournaise dans le sous-sol d'une boucherie du nord de la métropole. Les victimes sont Renato Illuri, 22 ans, et Rosario Larason, 32 ans, tous deux de Montréal. La police affirme que l'explosion est survenue durant un incendie.

POURQUOI

LA GAZOLINE SE VEND MOINS CHER À SHAWINIGAN, LOUISEVILLE ET LA RÉGION?

Si vous ne le savez pas, vous ne le saurez jamais.

En 1958, nous avons fermé nos pompes de gazoline jaune et le prix de la gazoline a augmenté de 10 à 12 cts dans toute la région.

Pensez-y

pendant qu'il est encore temps!

Même ceux qui nous oublient, épargnent de l'argent à cause de nous.

Nous faisons économiser aux automobilistes de la région \$3,200,000. par an.

Pensez-y pour ceux qui oublient!



J. Armand Foucher
PRÉSIDENT

Foucher Inc.

Shawinigan

et

Louiseville

Le sergent Bernhardt déclare n'avoir jamais participé au massacre de May Lai

"Meurtre à bout portant au Sud-Vietnam!"

NEW YORK (AFP) — "Meurtre à bout portant". — Cette phrase du sergent Michael Bernhardt, reproduite par le grand magazine Life ouvre une nouvelle moisson de déclarations et récits qui prolifèrent depuis une semaine, secouent les consciences et donnent une nouvelle dimension à la campagne contre la guerre au Vietnam.

Le sergent Bernhardt était à My Lai, le 16 mars 1968. Il déclare avoir refusé de participer au massacre: "Allez au diable, je ne marche pas, ces ordres sont illégaux", affirme-t-il. Il a été un des premiers à témoigner publiquement, le 18 novembre dernier. Il avait dit qu'il avait vu de ses yeux des centaines de civils vietnamiens assassinés par des soldats américains. Dans Life, il déclare: "C'était un meurtre à bout portant".

Photos atroces

Le même magazine publie des témoignages d'autres soldats, en activité ou démobilisés. Il publie également une série de photos en couleur, atroces, représentant des Vietnamiens tués dans le hameau de My Lai.

Ces photos ont été prises par Ronald Haeberle, 28 ans, qui était à l'époque photographe de l'armée. Il a déclaré avoir pris un rouleau en couleur pour son propre compte tandis que les pellicules en noir et blanc ont été remises aux autorités militaires. Sur l'une de ces photos, on voit des corps entassés sur une route. La légende dit: "La plupart sont des femmes et des enfants, qui semblent avoir tenté de se sauver." Une autre représente plusieurs soldats en train de dévoter une petite fille de 13 ans qui, selon le texte, aurait été qualifiée par les soldats de "prostituée des vietnams". Jay Roberts, un reporter de l'armée qui accompagnait Haeberle, raconte que lorsque les soldats ont remarqué le photographe, ils ont lâché prise.

Life a acquis les photos de Haeberle qui avaient déjà paru dans le Cleveland Plain Dealer le 20 novembre dernier pour "moins de \$25,000". Il y a au total huit grandes photos en couleur, trois en noir et blanc ainsi que 11 photos des acteurs du drame. Le texte s'étend sur huit pages.

Interview

Le magazine ouest-allemand Stern a acquis les mêmes droits

pour \$7,000. Le Sunday Times de Londres les a achetées aussi mais le prix n'a pas été divulgué.

Interviewé lundi matin au réseau de télévision de la NBC, Haeberle a précisé qu'il avait utilisé trois appareils de photo: "deux pour l'armée un pour moi-même". A la question de savoir s'il a pris des photos montrant des soldats américains en train de tuer des civils vietnamiens, il a répondu: "Je crois que oui, mais elles seraient sur les rouleaux noir et blanc que j'ai remis pour développement au laboratoire militaire... Je ne sais pas ce qu'il en est advenu". My Lai devait être la dernière des opérations auxquelles il a participé au Vietnam avant d'être rapatrié. Haeberle, démobilisé, est maintenant dans les affaires à Cleveland. Au cours de l'interview, Haeberle a déclaré qu'il avait déjà entendu parler de civils tués au Vietnam "mais jamais sur une telle échelle". Il a ajouté qu'un réflexe de vengeance avait bien pu motiver la mort dans des pièges et par coups de feu. Quant aux ordres de détruire le village de My Lai qui auraient été donnés, Haeberle a déclaré qu'il en avait entendu parler seulement parmi les soldats. Enfin, à la question: "Le gouvernement vous a-t-il fait dire de vous taire?", l'ancien photographe de l'armée a répondu: "non".

Aucun ordre de massacre?

COLUMBUS, Ohio (AFP) — Il n'y avait aucun ordre de massacrer la population civile du hameau de My Lai.

Aucun des soldats n'a reçu d'instructions en ce sens. Telle est, en résumé, la déclaration faite lundi matin à Columbus, dans l'Ohio, par Me F. Lee Bailey, qui défendra le capitaine Ernest Medina au cas où celui-ci serait inculpé dans l'affaire du massacre de My Lai.

L'avocat de Boston, connu pour avoir toujours gagné ses procès, a affirmé que "le commandant de la compagnie — le capitaine Medina — n'avait pas reçu d'ordre de tuer des femmes ou des enfants et il n'en a pas donné".

Selon Me Bailey, le capitaine Medina aurait reçu, alors que l'opération avait déjà commencé, le 16 mars 1968 au matin, dans le hameau de My Lai, un message radio lui précisant que, contrairement au briefing antérieur, il y avait des femmes et des enfants dans le secteur.

L'avocat, étant son client, a dit que le capitaine Medina avait effectivement tué une femme vietnamienne après que l'équipage d'un hélicoptère qui survolait le village lui eût signalé la présence d'un vietnamien armé.

Ce vietnamien se révéla en fait être une femme et c'est le capitaine lui-même qui avait tiré sur elle.

Jusqu'à présent toutefois le capitaine Medina n'est pas poursuivi par la justice militaire.

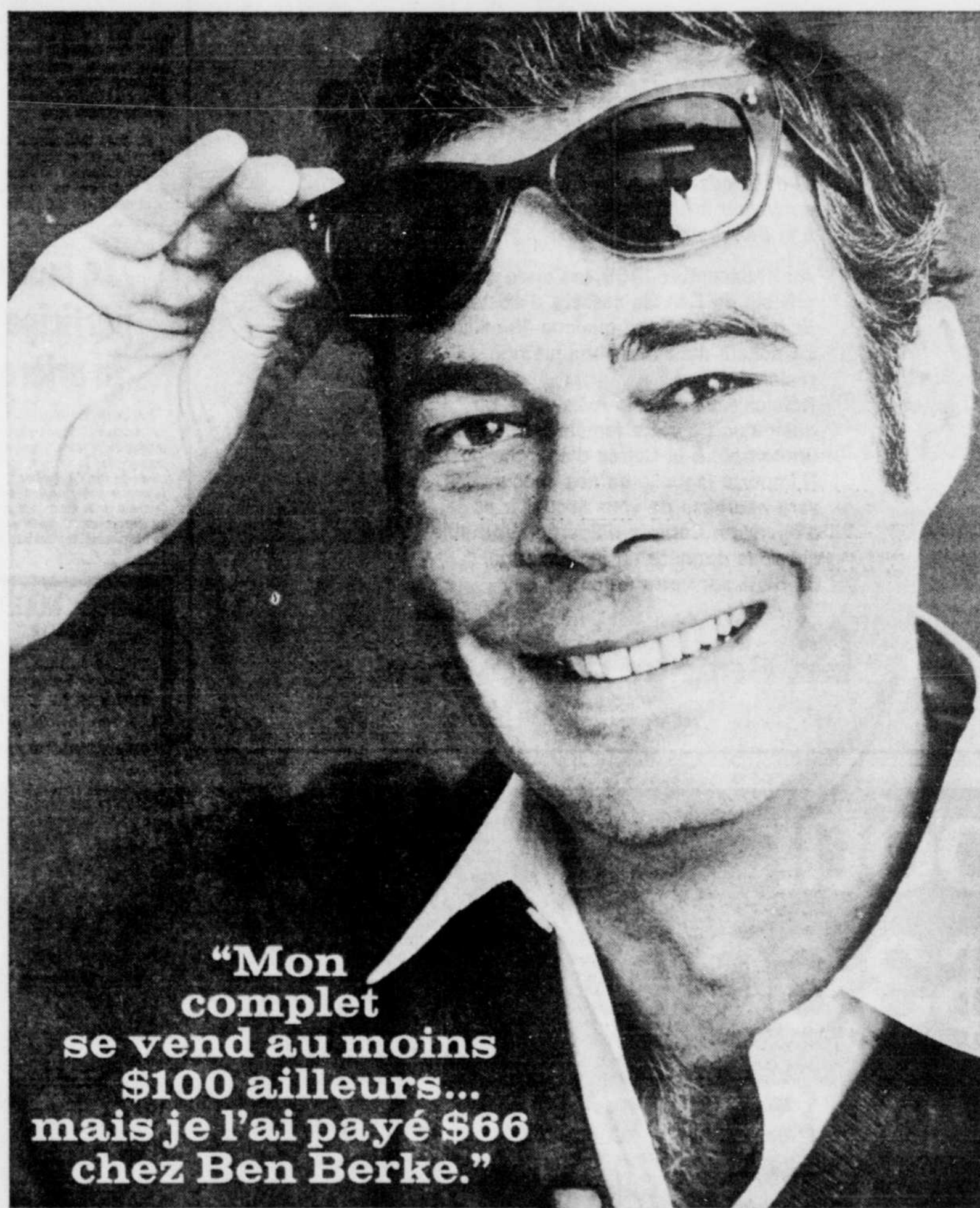
Seul le lieutenant William Calley, qui commandait une section de la compagnie du capitaine Medina, est actuellement inculpé. Six chefs d'accusation ont été retenus contre lui par l'armée. Le plus important précise qu'il est responsable du "meurtre avec préméditation de 109 civils sud-vietnamiens".

Les gaullistes demeurent unis

MONTPELLIER (AFP) — La cohésion du mouvement gaulliste autour de Georges Pompidou, président de la République, a constitué, pour la plupart des observateurs, l'enseignement politique le plus important des travaux que 600 responsables gaullistes viennent de tenir pendant trois jours à Montpellier dans le sud de la France. "Nous ne séparons pas de Gaulle libérateur de la patrie, fondateur de la 5e République et Georges Pompidou, qui, il y a un an et demi, aux côtés du Général de Gaulle a sauvé la 5e République et est devenu après lui son président, a en effet déclaré aux applaudissements des congressistes unanimes, M. Robert Poujade, secrétaire général du mouvement.

Réunis pour la première fois en conseil national depuis le départ du pouvoir du général de Gaulle, le 28 mai dernier, les gaullistes ont ainsi traduit sur le plan politique leur volonté de poursuivre dans tous les domaines l'action de celui dont le retrait de la vie publique a constitué un deuil pour le mouvement gaulliste, selon l'expression employée par M. Michel Debré, ministre de la Défense nationale.

Essentiellement consacré à la définition d'une doctrine propre dans les domaines intérieur et international, le conseil national de l'UDR a tiré la leçon du départ de de Gaulle et effectué, selon les observateurs, la première démonstration que les responsables du mouvement et les militants commencent à surmonter l'accablement qu'avait causé dans leurs rangs la retraite brutale du chef de l'Etat.



"Mon complet se vend au moins \$100 ailleurs... mais je l'ai payé \$66 chez Ben Berke."

Jacques Fauteux ne porterait pas un complet quelconque. Comme la plupart de ceux qui viennent chez Ben Berke pour la première fois, il ne croyait pas que nous pourrions lui confectionner un complet selon ses goûts avec un tissu de choix et des fournitures de qualité pour \$66.

"C'est ma femme qui était contente! C'est elle qui contrôle le budget. Et me voir si bien vêtu et à si bon compte, par les temps qui courent, l'a réjouie. Ça se comprend! Elle a pu s'acheter une petite robe avec la différence."

Faites comme Jacques Fauteux et vous et votre femme vous en réjouirez!

Ben Berke Ltd.

Maitres-tailleurs depuis 1910

Il y a maintenant 30 magasins BEN BERKE au Québec et en Ontario, dont le plus nouveau au :

1368, rue HART — TROIS-RIVIÈRES

sous la gérance de ROBERT HÉROUX

(Photo Claude Rondeau)
L'ENQUÊTE CONCERNANT
L'INCENDIE qui aurait été al-
lumé par une main criminel-
le, à la résidence d'été de
Lucien Boulet, au 60 de la
2^{ème} Avenue au Domaine
Brunau, à Saint-Gabriel-
de-Brandon, se poursuit tou-
jours. De gauche à droite, le
caporal Jean Lanoue, en
charge du poste de Ville
Saint-Gabriel de la Sûreté
du Québec, l'agent Gilles
Saint-Antoine du même dé-

tachement et les policiers-
enquêteurs Cyrille Lemaire
et Jean-Claude Forget, de
la Sûreté du Québec de la
division de Montréal, regar-

dent et observent certaines
pièces, indices précieux pour
leurs investigations.



À COMPTER DE:
MARDI le 2 déc.
LA SALLE À MANGER
ET LE PIANO BAR
DU 15^e
OUVERT JUSQU'À 2h. A.M.
TOUS LES JOURS

Peut-on oublier \$4,500,000? Y en a-t-il un peu qui vous appartienne?

*Si oui, nous serions fort heureux d'en
aménager le transfert à un compte
à la Banque de Montréal.*

Au 31 décembre 1969, la Caisse d'épargne
postale du Canada cessera d'exister.
Et pourtant, il reste quelque 4½ millions
de dollars dans des comptes non
réclamés.

Réfléchissez un peu. Avez-vous, ou
quelqu'un de votre famille a-t-il déjà eu
un compte à la Caisse d'épargne postale?
N'importe laquelle de nos succursales
sera heureuse de vous accueillir et
d'ouvrir un Compte d'Épargne Véritable
qui vous donnera un intérêt annuel
de 6½% sur votre argent.



Banque de Montréal

Elles pourront quand même demeurer à l'institution de La Tuque

Les Soeurs Grises cèdent l'hôpital au gouvernement

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — "La commu-
nauté des Soeurs Grises de
Montréal désire céder la pro-
priété de l'hôpital Saint-Joseph
de La Tuque au ministère de la
Santé." C'est ce qu'a déclaré,
au cours d'une conférence de
presse, hier après-midi, le doc-
teur Victor Potvin, en présence
des membres du conseil d'admini-
stration, du député de Lavoie-
Lette, M. André Leduc et du

maire de La Tuque, son hon-
neur le maire Lucien Filion.

Selon le communiqué remis à
la presse, et qui a été écrit en
accord avec les parties, cette
transaction n'implique pas que
les Soeurs se retirent complè-
tement de l'hôpital; certaines
religieuses pouvant y demeurer
en service. Cette décision a été
prise il y a plusieurs mois,
après consultation et réflexion.
Les implications nouvelles dues
à l'instauration future de l'assu-

rance-maladie et la multiplicité
de problèmes d'ordre adminis-
tratif ayant déjà incité d'autres
communautés religieuses à
prendre une décision identique,
ce qui s'est produit entre autres
à l'Hôtel-Dieu Saint-Michel de
Reberval, à l'Hôtel-Dieu de
Québec et au Mont-Providence
de Montréal, les religieuses d'ici
ne font que les imiter, en posant
le même geste.

Le nouveau directeur général à
La Tuque, M. Roger Grenier a
été nommé par le bureau de di-
rection, au cours d'une assem-
blée régulière, tenue à l'Hôpital
Saint-Joseph le 25 novembre, à
15 heures. Après avoir occupé la

tuellement le second employeur
de La Tuque, après la CIP natu-
rellement.

Soeur Aline Jutras avait assu-
ré la direction générale depuis
février 1969. Les membres du
conseil d'administration lui ont
laissé savoir qu'ils reconnaiss-
aient le courage et l'habileté
dont elle a fait preuve au cours
de son mandat qui se termine
sur des réalisations heureuses.

Le docteur Potvin a clairement
laissé entendre qu'il ne s'agissait
pas de la vente de l'hôpital au
gouvernement mais d'un trans-
fert de direction d'une corpora-
tion religieuse à une corporation
choisie et créée par le ministère
de la Santé.

La conférence d'hier a égale-
ment fourni l'occasion de faire
part au public d'une nouvelle
d'intérêt général. En effet, le 29
septembre 1969, le directeur
exécutif du Conseil canadien
d'accréditation des hôpitaux du
Canada nous apprenait que, suite
à la visite d'évaluation de l'hô-
pital, faite par le docteur Mi-
chel Gingras, en juillet dernier,
le conseil d'administration avait
obtenu pour une période de trois
ans, le renouvellement de l'a-
gréement consenti par le conseil.
C'est un honneur que recher-
chent les autorités médico-ad-
ministratives des hôpitaux,
puisque cet agrément (accrédita-
tion) est la signature de l'authen-
ticité des normes d'une insti-
tution, c'est-à-dire de la valeur
du personnel médical en rap-
port avec l'efficacité des ser-
vices, selon les diverses disci-
plines de la profession. Ce certi-
cat est une attestation de la qua-
lité des soins donnés par le per-
sonnel médical et hospitalier de
notre institution.

Il a également été question de
la possibilité d'ouvrir un dépar-
tement à l'hôpital Saint-Joseph
pour traiter des cas psychiatri-
ques et alcooliques. Ce dépar-
tement comprendrait une ving-
taine de lits. Selon le docteur
Potvin, il ne manquerait que
l'approbation du ministère pour
donner suite à ce projet.

M. Guévremont élu président d'un groupement syndical

SOREL (PAC) — Au début de
la fin de semaine il y avait des
élections au Conseil conjoint des
Cantons de l'Est, affilié à la
CTC, CTQ, COL, et FAT, de
Drummondville. Les délégués
se sont réunis vendredi soir en
assemblée générale. Ce groupe-
ment syndical réunit 19 bureaux
conjoints dont Joliette, Berthier-
ville, Sorel, Drummondville,
Sherbrooke, Saint-Hyacinthe,
Coaticook et plusieurs autres du
côté sud du fleuve Saint-Lau-
rent. Ces bureaux conjoints de
groupements syndicaux com-
prennent quatre mille mem-
bres de l'Union des ouvriers du
textile d'Amérique.

M. Jude Guévremont de Ber-
thierville, un employé de la Ca-
nadian Cellulose de Sorel, a été
élu président du Conseil con-
joint des Cantons de l'Est. Il y a
deux ans, M. Guévremont avait
été élu président du local 1434



M. Jude Guévremont

de l'Union de la Canadian Cé-
lulose, de Sorel, division de
Chemcell.

Le maire Lucien Filion participe au déjeuner de la prière au Parlement

LA TUQUE (M.A.) — Le mai-
re Lucien Filion participera,
mardi le 2 décembre, au "dé-
jeuner de la prière pour les
chefs de file du Québec". Ce dé-
jeuner est le second tenu au
Québec et il aura lieu au café
du Parlement. C'est le président
de l'Assemblée nationale, M.

Gérard Lebel, qui a lancé l'ini-
tiation au premier magistrat de
La Tuque et cette invitation a
été renouvelée par le ministre
provincial du Travail, l'honora-
ble Maurice Bellemare.

Le déjeuner est modelé d'après
le déjeuner-prière des parlemen-
taires canadiens, qui a lieu
à Ottawa depuis les cinq
dernières années.

Le but de cette réunion est de
rassembler les dirigeants dans
un esprit de méditation et de
prières pour leur propre bien et
celui de la nation. De plus, c'est
un témoignage discret de la
part de plusieurs de nos diri-
geants de l'importance qu'ils at-
tachent aux valeurs spirituelles.

Le maire Filion a également
été invité par le ministre Belle-
mare à assister, après le déjeu-
ner, à une brève réunion dont le
but sera de discuter des possi-
bilités d'un événement semblable
dans les principales villes du
Québec. Un invité de marque de
Washington, D.C., M. James
Bell, sera aussi présent pour dé-
montrer comment cette idée
s'est développée internationa-
lement.

LIONEL MARTIN
NOTAIRE
B.A., LL., L.
Licencié en droit
375-7733 - 5-7734
153, rue Lavolette T.-R.



Physiotron

Comment aimeriez-vous. . .

- ★ RÉDUIRE votre taille d'un pouce, deux pouces ou même davanta-
ge, sans avoir à perdre de poids?
- ★ RECONDITIONNER les muscles de votre abdomen après une
ou plusieurs maternités?
- ★ RAFFERMIR les muscles des cuisses ou des bras après une per-
te sensible de poids?
- ★ AMINCIR des hanches un peu fortes, ou faire disparaître des bour-
relets disgracieux?
- ★ REFORMER la gaine naturelle de vos muscles, qui redonnera à
votre corps une allure de jeunesse, de vitalité et de santé?
- ★ DÉTENDRE vos muscles fatigués?

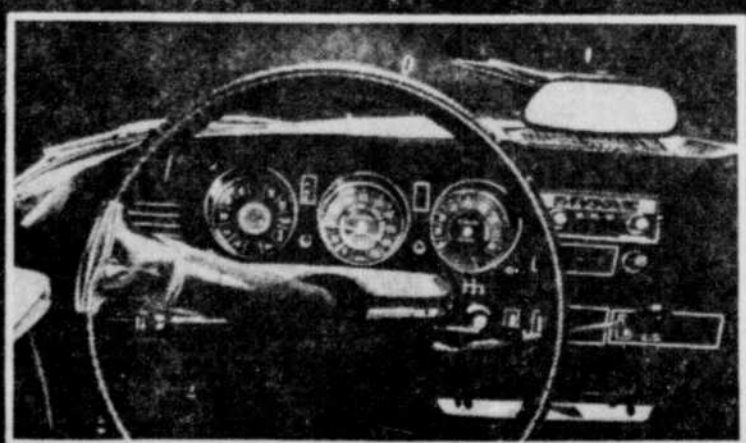
P.S.—Les hommes aussi aiment utiliser PHYSIOTRON.

C'est avec plaisir que je vous invite, Monsieur, Mad-
me, à une séance d'information gratuite telle que pré-
sentée à "Real Gigueère Illimitée".

Mercrdis, le 3 décembre à 9h 00 p.m.
au 1371, Hart, Trois Rivières.
(Salle Ciné-Club).
Pour renseignements: appelez Louise Plante,
374-3241



**pour
\$3,600.*
vous pouvez
acheter
une auto
ou une
CITROËN 70**



* prix de détail suggéré.

SHAWINIGAN
GARAGE A. MARCOUILLER ENRG.
10222 Des Hêtres
Shawinigan - 539-4404

TROIS-RIVIÈRES/
CAP-DE-LA-MADELEINE
VAUGEOIS & FILS AUTOMOBILES LTÉE
189-194 Fusey, Cap-de-la-Madeleine
374-3578

VICTORIAVILLE
GUY ST-PIERRE AUTO INC.
387 est, Notre-Dame, Victoriaville
752-5058 - 752-5421

Vos loisirs

LOS ANGELES (PA) — Selon Patsy Edwards, les Nord-Américains capables de grandes réalisations au travail, sont parfois perplexes à savoir comment employer leurs loisirs.

C'est pourquoi, moyennant une contribution, elle donne des conseils à ceux qui ne trouvent pas des moyens intéressants pour combler les heures de récréation. Son entreprise s'appelle "creative Leisure". Aidée d'un petit personnel, elle offre des suggestions à ceux qui ne savent pas comment organiser les weekends et les vacances, et qui appréhendent l'heure de la retraite. Mme Edwards, 51 ans, de Los Angeles, a souligné que les gens ont de plus en plus de loisirs à chaque année.



MARIE LABERGE, poétesse de Québec, sera l'invitée des membres des Rendez-Vous féminins, ce soir à 19h30, au restaurant Penn-Mass. Née à Québec, et ayant étudié chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, elle a publié plusieurs recueils de poèmes. Un recueil a remporté le prix Du Maurier. Mme Laberge se rendit en Europe afin de suivre des cours de perfectionnement. Plusieurs de ses textes ont été acceptés par Radio-Canada. En plus d'être poète, Mme Marie Laberge est aussi peintre. Une personnalité à rencontrer, pour la mieux connaître.

par Doris HAMEL

Votre santé dépend de votre dos, c'est un magazine français à grand tirage "Elle" qui cette semaine présente un feuillet complet sur la bonne santé qui viendrait d'un bon maintien d'abord et d'un soin particulier que vous apporterez à votre dos.

Muscles féminins

Si vous avez la patience et l'énergie de faire votre culture



(Photo Roland Lemire)

SI VOUS TAPÉZ À LA MACHINE de neuf heures à midi, dans cette piètre position, vous serez très... très... très fatiguée.

mouvementée du temps des Fêtes, faites un effort, essayez-vous au Yoga ou à la culture physique. En plus de retirer des bienfaits extraordinaires de l'une et de l'autre discipline, vous serez en bonne forme pour les Fêtes. Votre dos répond à une activité normale. Votre colonne vertébrale qui en est la poutre maîtresse est constituée d'une telle façon que l'activité normale ne lui fait pas peur. Ce sont les agressions prolongées et soutenues de votre part qui lui font du tort. Si votre comptoir de cuisine est trop haut ou trop bas... si votre chaise, lorsque vous travaillez, n'est pas à la hauteur voulue... si vous prenez de mauvaises habitudes de maintien... et c'est le plus important: TENEZ-VOUS TOUJOURS BIEN DROITE! Le fait de vous tenir droite, TOUJOURS est encore la meilleure culture physique que vous puissiez faire. Aussi si vous n'avez le temps de prendre dix minutes, le matin... ce n'est sûrement qu'une excuse, mais c'est votre choix... tenez-vous toujours aussi droite que possible et votre colonne vertébrale vous soutiendra, toujours.

La façon de vous détendre

Chaque personne possède sa façon de se détendre. L'important c'est de savoir se détendre lorsque nous nous sentons fatigués. Si nous sommes intelligentes, nous n'attendrons pas que la grande fatigue nous accable, nous nous détendrons un peu avant. Mais c'est le grand tort de chacune, nous attendons que la fatigue nous marque le front... que nous ayons à crier

physique chaque matin, cet article n'est pas pour vous. Par contre si vous pensez comme plusieurs que de vous étirer sur le tapis du salon en exerçant les muscles affaiblis par vos stations debout prolongées, peut vous aider, d'ici à la période

Le Journal des Rendez-vous féminins

Ne pas impressionner, mais aider à communiquer

TROIS-RIVIÈRES (D.H.) — Une équipe, formée de Mme Jacqueline Comeau, à la coordination; de Mme Thérèse Lamarre à l'éditorial; de Mme Maud Carle à la chronique libre et aux illustrations; de Mme Lise Perron, aux annonces; de Mme Pauline Gagnon, aux nouvelles et à ce qui regarde la bonne cuisine et Mme Kathleen Bédard qui s'occupera du Bulletin des R.V.F., vient de donner le premier numéro aux membres.

Sans prétention, comme le mentionne la présidente et éditorialiste, Mme Thérèse Lamarre, ce nouveau lien tient à faire valoir les bonnes idées de ses membres. Une équipe se devoue pour que le premier numéro soit possible. L'élan est pris, il faudra maintenant l'appui de chacune pour conti-

nuer... Bravo à ce premier numéro!

Faudra-t-il bannir les maxi-manteaux?

NEW YORK (PA) — Au Conseil de sécurité de la région métropolitaine de New York, on dit que le maxi-manteau peut susciter certains risques pour les femmes.

Marjorie May, directrice de la sécurité familiale au Conseil, a donné quelques indications aux élégantes vêtues de longs manteaux. Ces vêtements peuvent les faire trébucher dans les escaliers ou en bordures de trottoirs. L'ourlet de la jupe peut être coincé dans un escalier roulant, portes d'autobus, ascenseurs ou portes tournantes.

Les longues jupes auront tendance à jouer le rôle de "ramasse-poussière" dans les rues et stations de métro si les femmes ne prennent pas l'habitude de soulever un peu leurs jupes en marchant.

"Les femmes d'aujourd'hui n'ont pas encore appris à se donner une démarche gracieuse avec de longues jupes," a déclaré Mme May, ajoutant que ces gestes esthétiques sont également nécessaires sur le plan de la sécurité.

Marjorie Day explique que la longue jupe ou maxi-manteau dont l'ourlet devient sale et détrempé par jours de pluie ou de neige, donne une sensation d'inconfort en plus de faire disparaître cette allure élégante recherchée pour la femme qui porte un tel vêtement.

Dans certains magasins de New York, on a déjà fait mettre des affiches près des escaliers mécaniques, demandant aux femmes de soulever la jupe des maxi-manteaux.

Courtier en valeurs

TORONTO (PC) — Les femmes possèdent plus de valeurs en bourse que les hommes, mais ces derniers téléphonent à leurs agents de change plus souvent.

C'est l'opinion d'Elizabeth Cooper, courtier de Toronto, dont la clientèle est en majorité féminine.

Elle estime qu'il est frustrant pour des femmes disposant de fortes sommes de ne poursuivre aucun but financier. Ce n'est pas qu'elles dépendent à tort et à travers, mais elles n'ont pas de formation dans ce domaine, d'expliquer Liz Cooper, ajoutant que si leurs parents ou leurs maris faisaient des investissements, ils n'en discutaient pas à la maison.

Mme Cooper fut la première Canadienne à obtenir un permis américain, ce qui signifie qu'elle peut faire des transactions dans l'enceinte des bourses aussi bien aux États-Unis qu'au Canada.

Pour être en bonne forme pour la période des Fêtes

Charme et Chaleur

MANTEAUX DE

- CASTOR
- VISON
- PATTES DE VISON
- RENARD
- CHAT SAUVAGE
- LYNX
- LOUTRE

PRIX À PARTIR DE

\$499

À **\$800**



NOUS POUVONS VOUS PROCURER UN BEAU MANTEAU DE FOURRURE QUI VOUS CONVIENTRA à compter de **\$250**

Nous vendons et ajustons les collets de fourrure de toutes sortes Pour rendez-vous — 374-3771

UNE VOIRUTE IRA VOUS CHERCHER SANS OBLIGATION DE VOTRE PART. L'AUTOBUS TROIS-RIVIÈRES-OUEST PASSE À LA PORTE DE NOTRE MAISON.

SALON JUDITH

Mme Arthur Lacerte FOURRURES

6456, Notre-Dame Trois-Rivières-Ouest

IL SERA FIER

d'ouvrir son cadeau de Noël

surtout si vous avez opté pour une de nos suggestions



- Vestons sport
- Chemises
- Complets
- Foulards
- Gants
- Chaussettes
- Pantoufles
- Souliers
- Cravates
- Paletots

La liste est encore incomplète. Votre Magasin de Confiance MENARD - PELLETIER peut combler beaucoup d'autres besoins de vêtements, spécialement pour vous, Messieurs!

ménard pelletier

PAUL MENARD 1486, Notre-Dame

ANDRÉ LEFEBVRE 375-3838

Fantasia



Lilyette

Le soutien-gorge qui reste bien en place malgré tous vos mouvements.

Corsetterie

Madame Martin

3 corsetières diplômées pour vous servir.

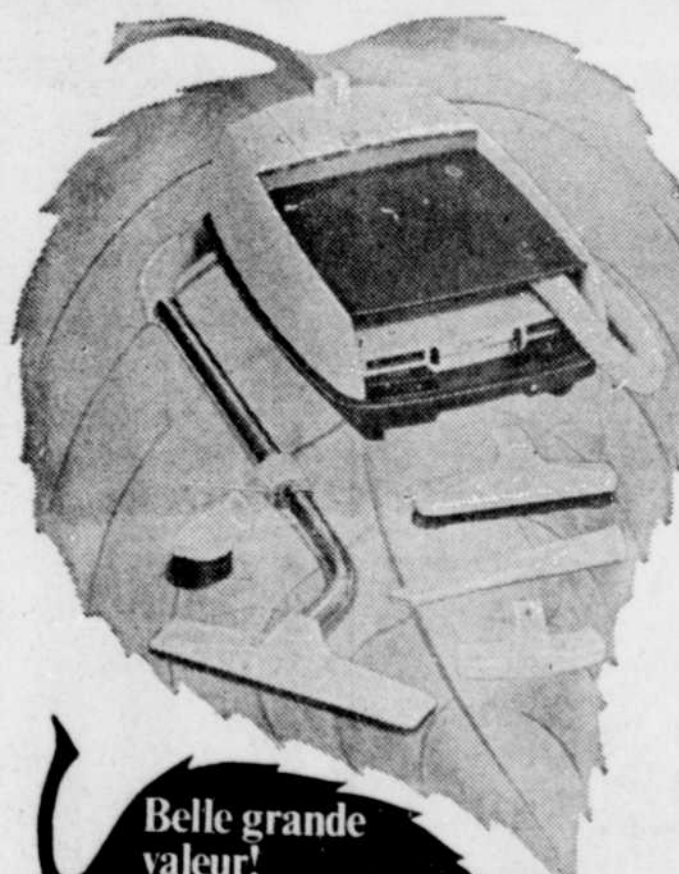
1524, ROYALE TROIS-RIVIÈRES TÉL.: 374-9090

Venez voir et essayer la nouvelle "Fantasia". Voyez vous-même comme elle fait à la perfection; vous pouvez vous pencher, vous étirer et vous tourner dans tous les sens, elle épouse vos formes, suit vos mouvements, mais elle reste en place.

Elle est faite d'appliqués de dentelle de nylon sur marquise avec inscription en dacron élastique. "Fantasia" est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne sur le marché. Blanc, noir, beige, bleu, No 954, Grs.: B-C-D: 32-42.

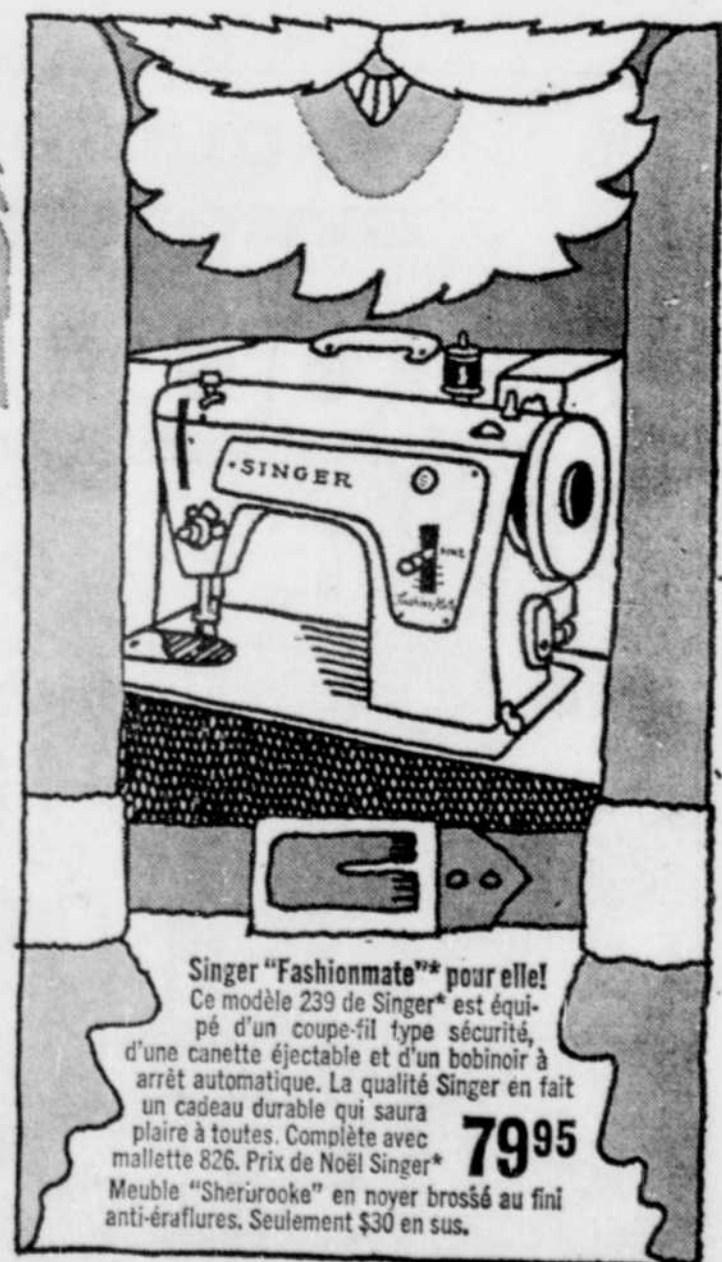


Mme Marguerite Martin propriétaire



Belle grande valeur! Aspirateur Singer

Nouvel aspirateur Singer, modèle C-10. Nous l'avons nommé "le balai de chambre", car c'est exactement son rôle. Son système de filtres, son tuyau à enroulement automatique à l'intérieur même, ses accessoires de luxe permettent de nettoyer une chambre rapidement et sans effort. Allez vite le voir! C'est une affaire SURBOUM! Seulement **\$99.95**



Singer "Fashionmate" pour elle! Ce modèle 239 de Singer est équipé d'un coupe-fil type sécurité, d'une canette éjectable et d'un bobinoir à arrêt automatique. La qualité Singer en fait un cadeau durable qui saura plaire à toutes. Complète avec mallette 826. Prix de Noël Singer* **79.95** Meuble "Sherbrooke" en noyer brossé au fini anti-écaillures. Seulement \$30 en sus.

CENTRE DE COUTURE SINGER

351, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES
Tél.: 378-8133

693, 5e Rue SHAWINIGAN
Tél.: 536-4571

Dans la ligue Industrielle

Gilles Robert conduit la Domtar à un gain de 2 à 1

CAP-DE-LA-MADELEINE (c.m.) si signalé dans cette joute avec deux mentions d'assistance. Pierre Raymond aidé de Michel Fontaine a évité le blanchissage aux siens après 4:41 minutes de la troisième période. Dans l'autre joute deux buts de Michel Sévigny ont valu une victoire de 4 à 2 au Canipeo sur les Eperviers de 150. André Carle et Jean Cossette ont été les autres francs-tireurs de l'équipe.

Cette joute a donné lieu à du jeu des plus intéressants. Les deux clubs ont pratiqué un jeu d'ensemble devant une faible assistance. L'autre but des gagnants a été réussi par Mario Poirier. Léon Carrière s'est aussi



Gilles Robert

Dans la ligue Nicolet-Yamaska

St-Zéphirin monte seul en première position

NICOLET (F.L.) — Les As de St-Zéphirin se sont emparés de la première position de la ligue de hockey Nicolet-Yamaska en disposant difficilement des Jets de Nicolet par le compte de 2 à 1. Dans l'autre partie du programme double de dimanche après-midi, les Aigles de Trois-Rivières-Ouest ont dû baisser pavillon 3 à 2 devant les

surprenants Rockets de St-Célestin. Par suite des rencontres de fin de semaine, St-Zéphirin se retrouve au sommet, suivi des Rockets de St-Célestin. Nicolet a glissé au troisième rang tandis que les Trifluviens ferment la marche avec seulement un point de recul sur les Nicoletains.

La lutte entre les quatre équipes est d'autant plus intéressante qu'un seul point sépare chacune des quatre équipes et la marge entre le détenteur du premier et dernier rang n'est que de trois points.

Un match fort intéressant sera présenté mardi soir, au Centre sportif de Nicolet alors que les Jets de l'endroit accueilleront les Aigles de Trois-Rivières-Ouest. Une victoire des Nicoletains leur permettrait de remonter au sommet et une défaite les relèguerait dans la cave.

Les Aigles, pour leur part, tenteront de se mériter une troisième victoire consécutive sur les Jets pour rejoindre St-Célestin au deuxième rang.

1 transporteur...
1 appel
1 collecte
1 responsabilité
1 facture

Pour la collecte des colis, composez
374-3533

Messageries
CN

Substance qui rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas mal, ne provoque aucune douleur locale, dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

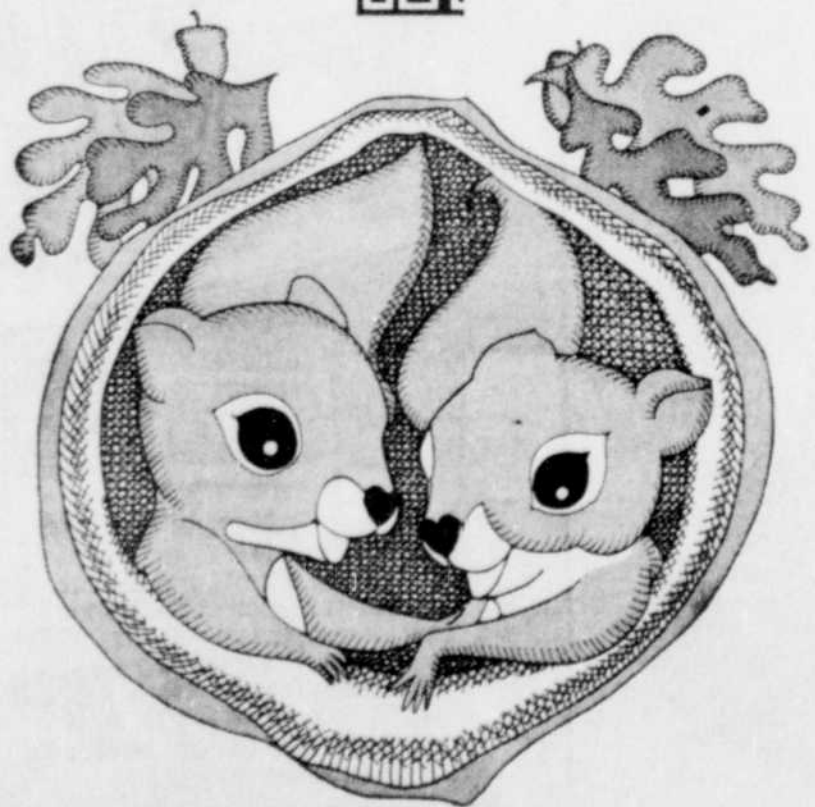
Cette substance aux effets si bien-faisants se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement sur la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

double avantage

du compte
ASSURANCE-VIE-ÉPARGNE



1 : jusqu'à \$5000 d'assurance-vie, sans frais pour vous,
PLUS

2 : intérêts sur vos épargnes et privilège d'émission de chèques.

Grâce à ce compte exclusif, vous bénéficiez, sans frais pour vous, d'une assurance-vie qui double vos épargnes jusqu'à concurrence de \$5000, selon les dispositions du plan. De plus, vous recevez 3% d'intérêt calculé sur le solde minimum trimestriel et crédité semestriellement.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Sport scolaire

Dans la ligue de hand ball

Résultats du
23 novembre 1969

B.G. Fleur de Lys 14 S.T.R. 5
M.G. D.L.S. 16, Pol. Louiseville 7
Sacré-Cœur 18, Fleur de Lys 11
J.G. D.L.S. 10, S.T.R. 4
E.S.A. 18, Pol. Louiseville 4
Jr. G. D.L.S. 23, Pol. Louiseville 12
M.F. Ste-Angele 14, Ste-Ursule 4
Ste-Famille 10, Ste-Marguerite 7
Pol. Louiseville 10, St-François-Xavier 5
J.F. Ste-Ursule 8, D.L.S. 8

Au Hand-Ball ce soir

B.G. Pol. Louiseville vs S.T.R. (S.T.R.)
M.G. D.L.S. vs S.T.R. (D.L.S.)
Fleur de Lys vs Pol. Louiseville (Louiseville)
J.G. S.T.R. vs Pol. Louiseville (Louiseville)
D.L.S. vs Assomption (D.L.S.)
Jr. G. D.L.S. vs Assomption (D.L.S.)
M.F. Ste-Angele vs St-Frs-Xavier (D.L.S.)
Ste-Ursule vs Ste-Famille (Assomption)
Ste-Marguerite vs Pol. Louiseville (Louiseville)
J.F. Pol. Louiseville vs Ste-Ursule (Assomption)

Dans la ligue du comté de Champlain

La Baie de Shawinigan l'emporte par 5 à 3 sur le club St-Narcisse

GRAND-MÈRE (F.C.) — La Baie de Shawinigan a causé une surprise dimanche en triomphant du St-Narcisse, détenteur de la deuxième position au classement, au compte de 5 à 3, à l'issue d'une partie régulière de la ligue de hockey du comté de Champlain.

La Baie de Shawinigan s'est approchée à deux points du St-Narcisse, tout en prenant une avance de trois points sur le Ste-Flore, laissé seul en dernière position. Les perdants ont raté une belle occasion de s'emparer du premier rang, un point devant le St-Basile.

René Doré a compté le premier but du match, pour la Baie de Shawinigan. St-Narcisse devait cependant marquer deux fois avant la fin de la première période. Les deux équipes enre-

gistrèrent un but chacune après le second engagement. Un élan de trois buts en troisième période a permis à la Baie de Shawinigan de remporter la victoire. Raymond Matteau, René Doré, Aurèle Marchand, André Gaillet et Jean-Pierre Filion ont réussi les buts de la Baie contre le gardien Robert Brouillette.

D'autre part le cerbere de La Baie, Charles Filion, a encaissé trois buts, ceux de Claude Cossette, Réjean Trépanier et Gerald Adam.

L'arbitre Pierre Bergeron a décerné dix mineures et deux majeures au cours du match.

La Baie jouait sans les services de deux défenseurs mais par contre, Marcel Perron a repris son poste après une suspension de trois parties.

Par ailleurs, la direction de la ligue a confirmé qu'elle avait suspendu l'entraîneur du Ste-Flore, Robert Lord, pour trois joues. Lord est accusé d'avoir incité ses joueurs à la bagarre, lors du match de jeudi soir. Il avait alors écopé d'une pénalité de match. Ste-Flore a perdu par 7 à 4 contre St-Narcisse.

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
R.A. R.U. B. Ph.
L. Ph. Prop.

PRESCRIPTIONS

Ouvert
tous les jours
8h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Téléphone
375-7769

Pollack

Féminité et dentelle

Une lingerie d'une exquise délicatesse rehaussera votre charme. Fortel et coton si facile d'entretien et qui garde longtemps sa fraîcheur. a) 3 pièces, peignoir très court, bustier et bikini en blanc, vert, bleu. P.M.G. 15.00. b) Nuisette "Froufrou" et bikini bleu, menthe ou rose P.M.G. 13.00. c) Pyjama "Estrolita" culotte longue. Bleu. P.M.G. 12.00

Lingerie pour dames (Rayon 3380)
Deuxième étage



CINZANO

APERITIF

SPORT

Trois-Rivières, mardi 2 décembre 1969



Si oui, l'instructeur Kay Dalton ne serait définitivement pas réengagé

Etcheverry et O'Quinn dirigeront les Alouettes de Montréal

Les amateurs ne reverront plus les Jackson, Beynon, Adkins, Washington et Gaines

Les Rough Riders d'Ottawa seront méconnaissables en '70 Cinq grandes vedettes au moins n'y seront plus

MONTREAL (PC)—Ottawa 29 Saskatchewan II... c'est passé. Mais si quelqu'un vous dit que le football est fini pour cette saison, vous pouvez lui dire que tout recommence pour aboutir dans quelques mois au plus im-

portant travail de reconstruction depuis plusieurs années. Les Roughriders d'Ottawa, champions de la Ligue canadienne pour une deuxième année d'affilée, seront méconnaissables la saison prochaine.

Leur quart étoile Russ Jackson a été blessé à l'épaule gauche dimanche.

Le bloqueur défensif Tom Beynon en a assez, de même que l'ailier Margene Adkins, le demi Vic Washington et le demi Gene Gaines. Le vétérinaire demi offensif Ron Stewart, qui s'était joint à l'équipe en même temps que Jackson, il y a 12 saisons, n'est pas certain de revenir la saison prochaine.

Egalement, Sam Berger, ancien propriétaire des Riders, a acheté les Alouettes de Montréal la semaine dernière et a annoncé qu'il tentait d'obtenir les services du gérant-général Red O'Quinn, de l'Ottawa.

Bobby Orr, toujours en tête des compteurs

	b	a	pts	pun
Orr, B.	12	28	53	8
Goyette, S.L.	12	20	32	8
McDonald, S.L.	12	16	28	6
Tkaczuk, N.Y.	11	14	27	14
Baile, N.Y.	8	17	25	8
Esposito, B.	11	13	24	17
Stanfield, B.	10	13	23	4
Balun, N.Y.	10	13	22	48
Benson, S.L.	9	14	23	20
Hadfield, N.Y.	11	11	22	24
Bucyk, B.	10	12	22	9
St. Marcelle, S.L.	9	13	22	6
Fairbairn, M.H.	9	11	20	2
Keon, T.	9	11	20	0
McKenzie, B.	9	11	20	0
Richard, M.H.	8	10	20	17
Redmond, M.H.	12	7	19	21
Mahovich, D.	9	10	19	8
Parise, M.H.	4	13	19	24
Wickie, C.H.	10	8	18	19
Hicke, O.	5	13	18	2

MONTREAL (PC) — Sam Etcheverry, ancien quart-arrière étoile des Alouettes de Montréal, a déclaré lundi que la nouvelle direction de l'équipe montrealaise dans la Conférence de football de l'Est lui a offert le poste d'instructeur pour la saison prochaine. Les Alouettes, qui n'ont pas participé aux éliminatoires de leur circuit depuis trois ans, ont officiellement changé de main lundi. Sam Berger, d'Ottawa, en a pris possession de Joe Atwell. Il est virtuellement assuré que Red O'Quinn, gérant général des Rough Riders d'Ottawa, assumera les mêmes fonctions à Montréal la saison prochaine. Sa démission de son poste à Ottawa est attendue incessamment.

Etcheverry et O'Quinn faisaient partie de l'équipe des Alouettes qui s'est rendue en finale de la coupe Grey contre les Eskimos d'Edmonton en 1964, 1965 et 1966.

Etcheverry a déclaré, dans une interview, qu'il a eu de longs entretiens avec O'Quinn dimanche soir. "Etant donné que c'était la journée de la coupe Grey, a dit l'ancien quart-arrière des Alouettes, nous n'avons pas eu l'occasion de parler trop longtemps des changements prévus."

Sam, surnommé le "Rifle" à ses beaux jours avec les Alouettes, a déclaré qu'il a exprimé à O'Quinn son intérêt à piloter les Alouettes la saison prochaine. Le présent instructeur des Alouettes est Kay Dalton, dont le contrat n'expire que dans deux ans. Il avait signé un contrat de trois ans la saison dernière.

Etcheverry a déclaré qu'il y a quelques semaines il a été pressenti pour le poste d'instructeur et qu'il avait alors manifesté son intérêt.

Etcheverry est présentement à l'emploi d'une firme de courtage de New York et il est courtier en valeurs à Montréal. S'il accepte le poste d'instructeur des Alouettes, il devra abandonner son présent emploi.

"C'est là une des plus importantes décisions de ma vie, a dit Sam. Vous savez la sécurité qu'offre un emploi comme instructeur d'une équipe de football. Mon travail de courtier est rémunérateur et offre de la sécurité. C'est pourquoi je devrai y penser à deux fois avant de revenir dans le football."

L'expérience de Sam comme instructeur d'une équipe de football est très limitée. Il a piloté

les Rifles de Montréal, de la défunte ligue United, pendant un an, soit avant leur déménagement à Toronto. Il a également été instructeur adjoint pendant un an chez les Alouettes, sous Jim Trimble.

Etcheverry a été élu au Temple de la renommée du football canadien vendredi dernier. O'Quinn, qui a refusé de dire catégoriquement qu'il deviendra gérant général des Alouettes, a

cependant déclaré que s'il hérite du poste, Etcheverry sera son premier choix comme instructeur. O'Quinn a ajouté que lui et Sam discuteront de la situation à fond avant de prendre une décision.

Dalton: non

O'Quinn a ajouté que s'il devient gérant général à Montréal, il ne sera pas question qu'il garde Dalton comme instructeur en chef. Il s'est toutefois ab-

stenu de faire des commentaires au sujet du sort des adjoints de Dalton: Ralph Goldston, Bob Geary et Joe Scanella.

"Il appartiendra à mon instructeur en chef de choisir ses adjoints", a dit O'Quinn.

Il ne voulait pas quitter le jeu

Russ Jackson a été blessé à l'épaule gauche dimanche

OTTAWA (PC) — Le quart Russ Jackson a été blessé à l'épaule gauche dimanche dans le premier quart du match pour la coupe Grey, mais le médecin des Rough Riders d'Ottawa, W. F. Davies, a déclaré lundi que la blessure n'était pas sérieuse.

"Il subira des rayons-X cette semaine, mais je ne crois pas que ce soit sérieux," a ajouté Davies.

"Je n'ai rien dit de ma blessure car elle ne m'incommodait

pas pour lancer le ballon, a expliqué Jackson. Je craignais que l'instructeur me fasse réchauffer le banc alors qu'il fait jouer toute une saison pour cette partie."

Jackson, qui a annoncé sa retraite après 12 brillants saisons dans la ligue Canadienne de football, a lancé quatre passes de touché pour conduire les siens à une victoire de 29-11 sur les Roughriders de la Saskatchewan.

Longueusement acclamés

Les Roughriders accueillis par 500 partisans hier à Regina

REGINA (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan sont retournés chez eux lundi sans la coupe Grey, mais pour les 500 partisans qui les attendaient à l'aéroport, ils sont toujours la meilleure équipe de football au Canada.

Les Riders sont arrivés à Regina en fin d'après-midi et ont été reçus à l'hôtel de ville où ils ont été longuement acclamés. La foule a également longuement applaudi Laura Medland, 19 ans, Mlle Roughrider et cou-

ronnée Mlle coupe Grey, vendredi soir.

L'instructeur Eagle Keys s'est excusé de ne pas avoir rapporté la coupe Grey et il a été longuement applaudi.

"Ce fut la journée d'Ottawa, mais un de ces jours ce sera le nôtre," a-t-il expliqué.

"Nous avons été battus par une très bonne équipe de football, a déclaré pour sa part l'excellent quart Ron Lancaster. On ne peut pas gagner toutes les parties."

Don Sutherland, demi-défensif qui a terminé au deuxième rang des compteurs grâce à ses buts précis, aurait confié qu'il aimerait quitter Ottawa pour devenir instructeur-adjoint avec les Alouettes.

Kay Dalton, qui a formé une jeune équipe à Montréal, dont la moyenne d'âge est de 25 ans, a encore deux ans à compléter à titre d'instructeur des oiseaux montrealais.

Mais Montréal et Ottawa ne sont pas les seules équipes à effectuer des changements. Les Tiger-Cats de Hamilton semblent travailler sérieusement à retrouver la recette qui leur a déjà valu de grands succès dans la conférence de l'Est: le contrôle du ballon et de puissants centres-arrières.

	m	bc	bl	mev.
Esposito, C.H.	146	29	4	1.81
DeJordy, C.H.	246	11	0	2.75
Chicago	1,206	41	4	2.05
Worley, M.H.	300	10	0	2.00
Vachon, M.H.	1,220	40	1	2.25
Montreal	1,326	58	1	2.37
Giacomin, N.Y.	1,288	49	3	2.28
2, Woburn, N.Y.	92	4	0	2.26
New York	1,586	53	2	2.30
Piate, S.L.	840	29	3	2.07
Wakely, S.L.	420	19	1	2.71
G. Edwards, S.H.	40	4	0	4.00
St-Louis	1,228	53	4	2.41
Crozier, D.H.	480	14	0	2.80
B. Edwards, Del.	780	38	0	3.92
Detroit	1,240	54	0	2.57
Cheevers, B.	660	25	2	2.82
Johnston, B.	660	37	2	3.36
Boston	1,320	42	2	2.82
Rivard, M.H.	40	2	0	2.90
Manitoba, M.H.	800	43	1	2.87
Brodbeck, M.H.	200	11	0	1.15
Minnesota	1,200	58	1	2.90
A. Smith, B.H.	400	28	0	2.71
Binkley, P.H.	400	24	1	3.13
Daley, P.H.	180	9	0	3.00
Pittsburgh	1,240	54	1	2.95
Gentile, T.	500	15	1	2.55
M. Edwards, Tor.	480	39	0	3.44
Toronto	1,240	55	1	3.18
Parent, Phil.	1,000	44	1	2.64
Favell, Phil.	200	10	0	4.80
Philadelphia	1,200	42	1	3.10
G. Smith, Oak.	400	16	1	2.40
Hodge, Oak.	400	37	0	3.70
W. U.S.	1,240	77	1	3.47
Oakland	1,140	72	2	3.76
Desjardins, L.A.	1,140	72	2	3.84
Los Angeles	1,140	72	2	3.84

Zeller's

DEMAIN 3 DÉCEMBRE

MERCREDI 9h. à 5 h. 30 p. m.

10% D'ESCOMPTE

A TOUS NOS CLIENTS

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

DANS LE MAGASIN

(excepté "Yardley" département des cosmétiques)

- ÉCHANGEZ VOTRE CHÈQUE D'ALLOCATION PROVINCIALE
- GAGNEZ 1 TÉLÉVISEUR PORTATIF 12 POUCES

TIRAGE **LUNDI 8 DÉCEMBRE** à compter de 1h.00 p.m. jusqu'à 5h.30

Zeller's fera tirer 1 dinde à toutes les demi-heures. Vous devez être présent lors du tirage.

TIRAGE

MauriceCroteau

MAGASIN DÉPARTEMENTAL POUR TOUTE LA FAMILLE

1461 RUE LAVIOLETTE

TROIS-RIVIÈRES

NOTRE VENTE EST EN COURS

PROFITEZ DES AUBAINES!...

BAS-CULOTTE

Pour DAMES P.M.G.

38¢

la paire

2 PAIRES PAR CLIENT.

CASQUES PROTECTEURS POUR L'AUTO-NEIGE

Val.: \$12.98

\$5.88

SPECIAL

GRATIS

UNE PAIRE DE BAS-CULOTTE

Obtenez gratuitement 1 paire de bas-culotte lorsque vous changez votre

CHÈQUE D'ALLOCATION PROVINCIALE

CERCLE D'OR

NOUS HONORONS PAR VALIDATION LES JETONS-RECUS "CERCLE D'OR"

STATIONNEMENT GRATUIT VALIDE



COUP D'OEIL sur l'esquisse du parcours du Club de Golf Du Moulin Inc., du Cap-de-la-Madeleine. De gauche à droite: MM. Gaston PEPIN, directeur de l'Information sportive de ce journal; Clément

(Photo Roland Lemire) Morin, président; Jean-Claude Beaumier, vice-président; Jean-Paul Trahan, surveillant de la construction et Me Robert Carrier, secrétaire.

25 buts contre 3 pour les Ducs dans leurs trois dernières parties

Les Rangers de retour contre les Ducs

par Gaston PEPIN

TROIS-RIVIERES — L'offensive maintient son allure et la défensive s'est grandement améliorée. C'est la situation actuelle des Ducs de Trois-Rivières, qui, dans leurs trois dernières parties, ont réussi 25 buts tout en n'allouant que trois.

L'équipe trifluvienne, qui vient de remporter trois victoires consécutives, recevra ce soir, les meneurs de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, sur la glace du Colisée, les Rangers de Drummondville.

Pendant que les visiteurs auront l'occasion d'augmenter leur avance à trois points sur les Remparts de Québec et les Eperviers de Soré, inactifs ce soir, ou de conserver leur avance d'un seul point en tête sur les deux équipes mentionnées, Trois-Rivières, par contre, aura la chance de s'approcher à un point seulement de la quatrième position.

Yves Gosselin continue à se signaler dans les buts; les Steve Johnson, Wolterbeek, Laurendeau, Laplante et le nouveau venu Jacques Garneau, à la ligne bleue, semblent donner une meilleure protection à leur gardien de buts pendant que les trios de Leduc-Simard-Richer, Larose-Latulippe-D. Johnson ainsi que celui des Rompré-Atkinson-Hébert marchent en grande.

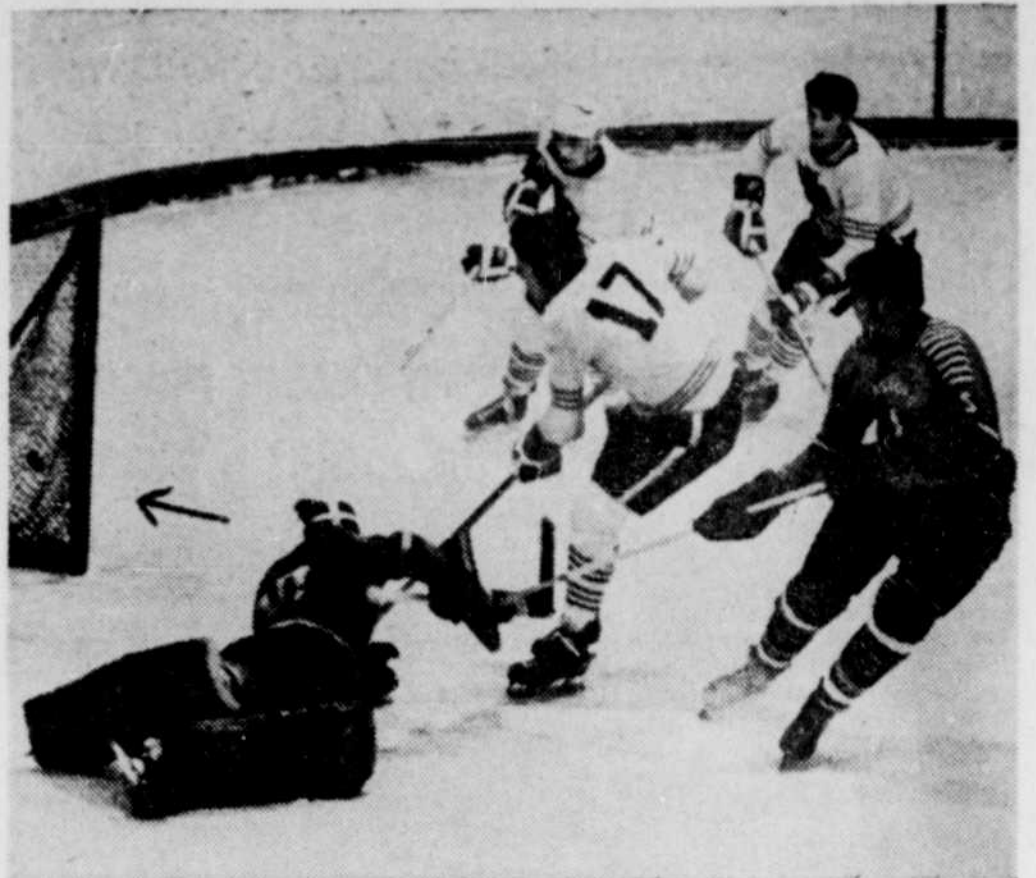
De nouveau ce soir, les Ducs seront dirigés par leur général Robert Veillette. Les

autorités de l'hôpital St-François d'Assise de Québec, ont décidé de ne libérer l'instructeur Roland Morrisseau qu'en fin de semaine.

Les Ducs devront toutefois se rappeler, que ce soir ils feront face aux meneurs de la division Est de la ligue Junior "A" du Québec. Bruce Cline aligne une équipe puissante et certains de leurs joueurs, tels les Archambault, Pierre Plante, Lambert, Nadeau et les quelques autres devront être surveillés de très près.

Trois autres parties auront lieu également ce soir. Les Bruins de Shawinigan joueront à Montréal contre les National de Rosemont; les Alouettes de St-Jérôme seront les hôtes des Royals de Cornwall pendant que les Castors de Sherbrooke rendront visite aux Maple Leafs de Verdun.

Comme à l'ordinaire, la partie de ce soir est cédulée pour 8h.



RICHARD LEDUC LANCE ET COMPTE. — Ce but devait ouvrir le pointage de la joute de dimanche soir, au Colisée, où les Ducs de Trois-Rivières ont défait les Castors de Sherbrooke par 8-1, dans une joute de la ligue Junior "A" du Québec.

(Photo Roland Lemire) Les autres Ducs, à droite des buts, sont Richard Latulippe et Robert Richer tandis que les deux joueurs du Sherbrooke sont le cerbère Yves Bélanger et Michel Lepage.

Première assemblée générale des actionnaires ce soir

Le 'pro' du Club de Golf Du Moulin, Inc., du Cap de la Madeleine serait alors engagé

par Gaston PEPIN

CAP DE LA MADELEINE — Il est fort probable que le choix du "pro" du club de golf du Moulin du Cap-de-la-Madeleine, qui sera ouvert aux golfeurs au cours de juin '70, se fera ce soir lors de la première assemblée générale des actionnaires de ce nouveau club de golf en Mauricie.

Les promoteurs du projet de construction d'un club de golf au Cap-de-la-Madeleine ont jusqu'ici reçu de sept à huit applications pour le poste de "pro", dont certains noms connus dans notre région, mais le choix doit être fait ce soir. Nous respectons la demande de ces promoteurs de ne pas mentionner, pour le moment, les noms de ces applicants.

Tel que nous l'avons déjà mentionné, la campagne de recrutement pour des membres-actionnaires se continue et on ambitionne d'atteindre l'objectif de 200 membres-actionnaires pour le 1er janvier de la prochaine année. Le club de golf du Moulin compte présentement 130 membres-actionnaires.

Tel que nous l'avons déjà mentionné, le parcours de neuf trous, qui sera prêt pour juin prochain, sera d'une longueur de 3,160 verges et un coup d'oeil sur l'esquisse, qui nous a été remise nous permet de constater que la normale sera de 36, que le trou le plus long sera le 7, d'une longueur

de 550 verges à normale 5 et le plus court, le 4, d'une longueur de 145 verges à normale 3.

Le terrain de golf sera situé à trois milles du Cap-de-la-Madeleine, sur le boulevard Deschênes, à St-Louis de France, le long de la rivière St-Maurice, en face du club de golf Ki-9-Eh de Trois-Rivières. De plus, en face du chalet, se trouvera un terrain de pratique de 300 verges de long par 85 verges de large à côté d'un vert de pratique.

Nous avons de plus appris, ces jours derniers, que le deuxième neuf trous sera complété pour juin '71 en grande partie cette fois, dans un terrain boisé et qui sera d'une longueur de 3,210 verges. Le deuxième pour ce deuxième "9" a même été entrepris il y a quelque temps.

Grâce à la belle température des derniers temps, les travaux, qui devaient prendre fin avec le dernier jour du mois de novembre, se continuent et ces travaux de construction avancent rapidement. Les travaux ont commencé au début du mois d'août dernier après les plans topographiques du parcours et l'emplacement du chalet faits par M. Robert Paris, secrétaire de l'Association des surintendants de terrains de golf du Québec. Ces travaux se continuent toujours sous l'oeil aguerri de M. Jean-Paul Trahan, le grand responsable dans le domaine de cette construction. Quant à la construction du cha-

let, elle ne sera entreprise qu'au printemps. Ce sera un chalet préfabriqué de 60 pieds de diamètre et de forme dodécagone.

La pose de la tuyauterie, d'une longueur de 11,000 pieds, du système d'irrigation, est maintenant complétée. La source d'alimentation proviendra d'un ruisseau qui traverse le parcours et sur lequel un barrage a été installé qui permettra une réserve d'eau d'environ 500,000 gallons. La pompe aura une capacité de 300 gallons la minute, soit 18,000 gallons à l'heure, qui devrait être suffisante pour irriguer tout le parcours.

Devant cette réalisation non encore complétée, les promoteurs demeurent des plus optimistes et se disent maintenant assurés que le tout sera prêt pour la date d'ouverture prévue, le 20 juin '70.

Il serait peut-être bon de signaler ici les noms des membres de l'exécutif du club de golf du Moulin Inc., MM. Clément Morin, président; Jean-Claude Beaumier, vice-président; René-Paul Lemire, vice-président; Me Robert Carrier, secrétaire; Roger Gravel, trésorier; Jacques Beaumier et le Dr Jean-Luc Bellemare, directeurs; comités: Jacques Daveluy et Laurent Wedge, recrutement; Jean-Paul Trahan, terrain; Gabriel Pellerin, c.a., vérificateur; Me Guy Lebrun, conseiller juridique et Pierre Fortier, c.a., budget et planification.

On vous en souhaite une bonne,
une vraie bonne,
une vraie bonne

DOW



...dans un bel
emballage de Noël!



ST-PIERRE & FRERE

2086 NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

374-2473



374-1072

**Vous n'avez pas besoin de nous appeler
à chaque fois que vous avez besoin
d'huile à founaise**

**Veuillez nous consulter
au sujet de notre système
de livraison automatique.
Nous donnons, toujours
un prompt service sur la
livraison d'huile à poêle.**

Une fausse information serait à l'origine de cet incident malheureux

La vue de Morriseau serait affaiblie de 15 à 20 pour cent

par Gaston PEPIN

Un troisième blanchissage pour Camille Ferland

Joliette en gagnant par 2 à 0 garde son avance au 1er rang

par Michel ROCHON

JOLIETTE — Le club de Joliette du pilote Claude Nadeau, a fait un pas de plus vers le championnat de la ligue Laurentide Jr. en blanchissant les favoris du début de saison, les Trads de l'Assomption 2 à 0. Dans la deuxième joute Repentigny est passé seul au quatrième rang des Pistolets du CEGEP 5 à 2.

Joliette remporte la victoire

Dans la première joute, le gardien de but Camille Ferland a enregistré le 3e blanchissage cette saison alors que la Joliette l'emportait par le pointage de 2 à 0. Ferland a repoussé 28 lancers au cours de cette joute, tandis que Claude Noël recevait 23 lancers de la part des joueurs de la Librairie René Martin.

Pierre Messier qui semble reprendre confiance en lui, a marqué le premier but du match. Luc Asselin a enregistré le but d'assurance pour la Joliette vers le milieu du deuxième engagement. Michel Charette qui a participé au but d'Asselin s'est approché à seulement un point de la première position des compteurs qui est détenue par Michel Dubois du Crabtree. Les trois étoiles Métropolitaines de la rencontre: Michel Charette, Pierre Messier et Camille Ferland.

En 2e place

Dans la deuxième joute, le trio de Gallay-Ledoux-Trépanier, a marqué tous les buts du Repentigny qui a remporté une victoire de 5 à 2 sur les Pistolets de Claude Vincent. Guy Gallay y est allé d'un tour du chapeau en plus de participer au but de Trépanier qui s'est mérité deux passes. Pierre Ledoux a réussi un fillet en plus de participer au cinq buts des siens avec quatre passes.

Claude Tourangeau et J. Pierre Boucher ont réussi les filets.

dans le camp des Pistolets. Les hommes de Pierre Rocheleau ont dirigé 28 lancers contre St-Georges du CEGEP, tandis que Michel Haas repoussait 17 rondelles. L'arbitre a décerné 14 punitions au cours de la victoire du Repentigny. Les étoiles de la joute: Guy Gallay, Pierre Le-

Classement

Joliette	9 3 0 53 30 18
Assomp.	8 5 1 53 50 17
Crabtree	7 6 1 50 50 15
Repentigny	3 7 1 41 51 7
CEGEP	2 8 1 25 49 5

L'équipe St-Jacques l'emporte

JOLIETTE (P.G.) — Le club St-Jacques a augmenté la marge qui le sépare du club des Loisirs Joliette en blanchissant ces derniers par le compte de 6 à 0 dans une joute régulière de la ligue Laurentide Junior Inter-Cités à l'aréna de Joliette. Cette partie était des plus importantes car si le club de Joliette avait réussi à l'emporter, les deux clubs se seraient retrouvés en tête du circuit Thibault mais avec la victoire du St-Jacques, ce club possède maintenant une avance de quatre points en tête.

René Pauzé et André Perreault s'illustrèrent pour les gagnants en comptant chacun deux buts tandis que les autres allaient à Michel Brissou et Michel Sourdif. Le gardien de buts Christian Sourdif se méritait le blanchissage.

Lavaltrie 3 - St-Gabriel 0

Le club Lavaltrie l'a emporté 3 à 0 sur l'équipe du St-Gabriel et le gardien de buts Jean Benoit a ainsi réussi un autre blanchissage. Richard St-Martin a été l'étoile de cette joute avec deux

buts tandis que Maxime Laroche réussissait le troisième but du Lavaltrie alors qu'il ne restait qu'une seconde de jeu dans la troisième période.

Le club Lavaltrie consolide donc par cette victoire son emprise sur la quatrième position de la ligue Inter-Cités.

Lourdes 2 - St-Thomas 1

Le club de Lourdes l'a emporté dans une joute des plus contestées sur l'équipe de St-Thomas par le compte de 2 à 1. Gabriel Boucher et Richard Laframboise furent les pointeurs du Lourdes tandis que Rémi Peland comptait l'unique but du St-Thomas.

St-Jacques	9 1 1 33 16 19
Joliette	6 2 3 34 22 15
Lourdes	5 3 1 33 22 11
Lavaltrie	3 5 3 23 28 9
St-Thomas	3 8 0 21 33 6
St-Gabriel	2 7 2 10 34 6

Les prochaines joutes du circuit Thibault auront lieu jeudi soir à l'aréna de Joliette. Les clubs suivants se rencontreront: 7:30 p.m. — St-Gabriel vs St-Thomas; 8:30 p.m. — Lourdes vs Joliette; 9:30 — St-Jacques vs Lavaltrie.

Sorel est au premier rang

Moyes compte trois buts dans le gain du Sorel

LAVAL (C.M.) — Doug Moyes a compté trois buts pour aider les Esperviers de Sorel à remporter une victoire de 7 à 4 sur les Saints de Laval au cours d'une joute régulière du circuit Junior "A" du Québec.

Ce gain des hommes de Phil Watson, le 15e en 24 tentatives leur donne la première place du circuit. Robert Lebel avec 30 points soit un de plus que les Rangers de Drummondville et deux de plus que les Remparts de la Vieille Capitale.

Les autres compteurs du Sorel ont été Lynn Carrière, Richard Campeau et Alain Balchard. Pour les vaincus, Noël Robillard s'est le plus fait valoir avec une paire de buts. Gilles Leblanc et Pat Boissy furent les autres compteurs.

Classement

Section Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Sorel	15	9	0	125	92	37																								
Drum.	14	8	1	131	104	29																								
Québec	14	8	0	116	88	28																								
Shaw	13	10	1	139	124	27																								
Tr.-Riv.	12	11	0	123	108	24																								
Sherb.	9	13	2	86	126	20																								

Section Ouest

Cornwall	14	10	0	108	88	29
St-Jérôme	11	11	3	104	122	24
Rosemont	10	11	2	98	101	22
Verdun	10	13	1	102	110	21
Laval	5	11	0	80	148	10

Hockey

Ligue Junior "A"

Sorel 7, Laval 4

Mardi

Ligue Nationale

Los Angeles à Oakland

Ligue Américaine

Hershey à Montréal

Buffalo à Québec

Ligue Junior "A"

Shawinigan à Rosemont

Cornwall à St-Jérôme

Drummondville à Trois-Rivières

Sherbrooke à Verdun

Ligue C de Champlain

St-Basile vs St-Narcisse

ÉVÈNEMENT No 13



Colisée

DE TROIS-RIVIÈRES
CE SOIR
8h.15

Yves
Gosselin

Les Rangers Junior "A"
DE DRUMMONDVILLE

Les Ducs Junior "A"
DE TROIS-RIVIÈRES

Réservé: \$1.50

Général: 1.00
Enfants de moins de 12 ans: 50c

Billets en vente à compter
de 2h.30 cet après-midi.

N'oubliez pas le "Moitié et Moitié" dans notre région.
Le tirage aura lieu à la partie du dimanche ou du mardi suivant.

Et depuis ce temps, l'instructeur Roland Morriseau, des Ducs de Trois-Rivières, de la ligue Junior "A" du Québec, repose dans un lit de l'hôpital St-François-d'Assise de Québec, après avoir été frappé à l'œil gauche par un coup de bâton tout juste avant de recevoir un œuf sur ce même œil.

Vendredi soir dernier, à la 15e minute de jeu de la seconde période, Luc Hébert, du Trois-Rivières, en est venu aux prises avec Roland Goyette, du Québec. Le combat a été de courte durée mais la poudre était toutefois dans l'air. Des spectateurs, postés derrière le banc du Trois-Rivières, ont voulu alors s'en prendre aux joueurs de l'équipe trifluvienne. Certains ont même réussi à s'emparer de bâtons des entraîneurs Gilles Lamy et Jean-Guy Girard, des Ducs, doivent apporter au banc en cas de nécessité.

Certains des joueurs des Ducs ont alors voulu répondre à ces attaques et c'est à ce temps que l'instructeur Roland Morriseau a été atteint à l'œil gauche par un bâton. Sur ce, Morriseau ordonna à ses joueurs de quitter le banc pour sauter sur la glace, afin d'éviter des coups. Alors qu'il était sur la glace et en se retournant pour regarder la foule, Morriseau reçut alors un œuf lancé par un spectateur sur l'œil gauche. Le pilote des Ducs s'écrasa alors sur la surface glacée et on le transporta sur le champ à l'hôpital St-François-d'Assise.

L'arbitre Bill Duggan arrêta alors la seconde période à cet instant même pour reporter le reste du temps de cette période à la troisième et dernière séance. Finalement par ce geste malheureux et insensé dont venait d'être victime leur instructeur, les Ducs revinrent pour remporter une éclatante victoire de 4-1 sur les Remparts de la Vieille Capitale.

Revenons donc au premier paragraphe de cette nouvelle pour dire que le 17 novembre dernier, soit le lendemain de la victoire de 7-5 des Ducs sur les Remparts sur la glace du Colisée de Trois-Rivières, le Journal de Québec mentionnait que M. Jean-Marc Bruneau, président de l'organisation des Remparts de Québec, avait été attaqué au Colisée de Trois-Rivières lors de cette joute du 16 novembre dernier. C'en était assez pour mettre le feu aux poudres et c'est cette fausse information (car M. Bruneau n'a jamais été attaqué à Trois-Rivières) qui a fait que certaines têtes chaudes de la Vieille Capitale attendaient les Ducs de pied ferme vendredi soir dernier à leur Colisée.

Ce qui est survenu le 16 novembre dernier à Trois-Rivières est ceci: Après s'être battus sur la glace les joueurs Richard Ledoux, du Trois-Rivières, et Pierre Roy du Québec furent bannis de la joute. En route pour leur chambre respective, l'engueulade de plus belle entre les deux joueurs et le combat reprit dans le corridor. Le gérant général-adjoint Sylvain Cinq-Mars,



CHEZ NOUS C'EST SKI-DOO

Ski-Doo* nous a fait redécouvrir notre pays: les plaisirs sans nombre que procurent la neige, le soleil, le grand air. Vous reste-t-il encore à découvrir Ski-Doo? Cette année il y a 5 séries fantastiques, 14 modèles différents: des autos-neige Ski-Doo pour tous les goûts et toutes les bourses. Rendez-vous sans délai chez votre vendeur Ski-Doo: vous y verrez pourquoi, en 1970 plus que jamais... chez nous, c'est Ski-Doo!

ski-doo
un produit de Bombardier Limitée

GERVAIS & TOUPIN INC.

3035, rue ROYALE

Tél.: 375-4711

TROIS-RIVIÈRES

GASTON BELIVEAU & FILS INC.

205, rue DESSUREAULT

Tél.: 375-2222

CAP-DE-LA-MADELINE

EMILIEUS ROSA

2013, DE LA MONTAGNE

Tél.: 539-2144

SHAWINIGAN

MONTCALM NEAULT & FILS INC.

Skis-doo usagés et reconditionnés à vendre

705, 7e AVENUE

Tél.: 538-4242

GRAND'MÈRE

GARAGE JULES BOURNIVAL

631, rue ST-JOSEPH

Tél.: 264-2148

ST-BARNABE-NORD

CLEMENT & FRERE LTEE

700, Boulevard Ouest

Tél.: 228-2701

Ligne directe Trois-Rivières, tél.: 296-3931

Louiseville

J. B. Pothier & Fils Inc.

140 rue Notre-Dame

ST-TITE,

Cemité Laviolette

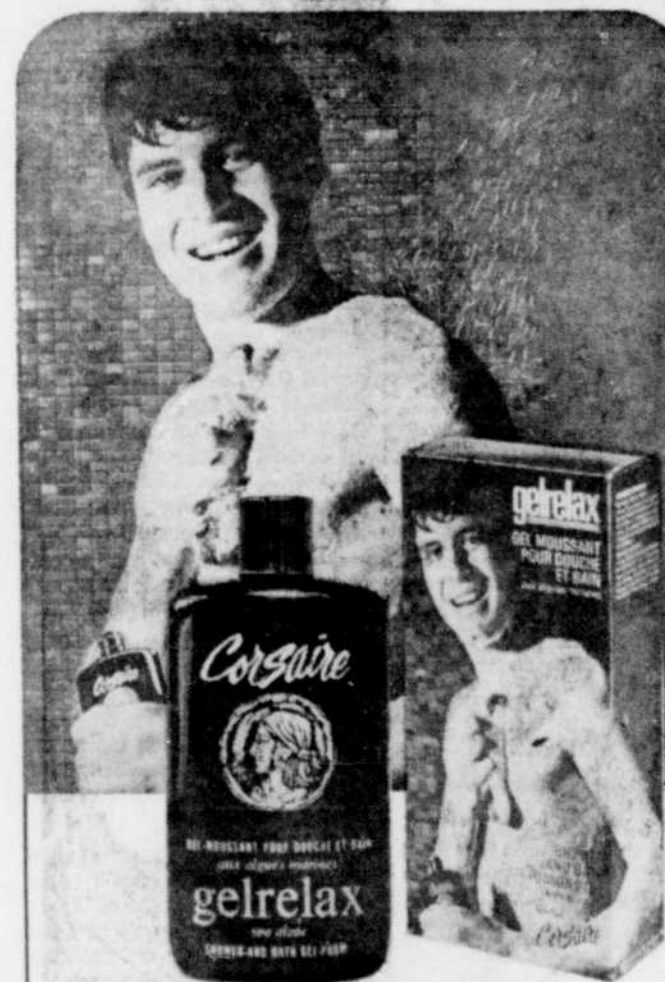
TEL.: 365-5831

GELINAS EQUIPEMENT

1200 EST, RANG ST-MATHIEU

SHAWINIGAN-SUD

TEL.: 537-0126



GEL MOUSSANT POUR DOUCHE ET BAIN
AUX ALGUES MARINES... "GELRELAX"
QUI LAISSE UNE SENSATION DE BIEN-ÊTRE

Où! quelle sensation de fraîcheur et de bien-être qu'une douche de mer "Gelrelax" aux algues marines. C'est moussant... ça purifie la peau et on se sent si sûr de soi pendant toute la journée. Après une douche au "Gelrelax" un homme est toujours frais et dispos.

Format 8 on. 3.95

Format d'essai .59



Lotion après-rasage
"GELRELAX"
Format 2 on. 2.39
Format 4 on. 4.58
Format d'essai pour
seulement .59

Crème "GELRELAX"
Format 2 on. 2.75
Format 4 on. 5.00
Format d'essai pour
seulement .59

Déodorant solide
"GELRELAX"
2.04

Corsaire

EN VENTE CHEZ DUPUIS
1481, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P.Q.

Le théâtre — évasion salubre pour Camus

par René LORD

Albert Camus, un passionné du théâtre. Voilà le portrait que nous présentait M. Emmanuel Roblès, romancier, dramaturge et grand ami d'Albert Camus, lors de la conférence qu'il prononçait jeudi soir dernier à l'Auditorium du Campus Des Forges. Il s'agissait de la première d'une série de conférences organisées par l'Alliance française de Trois-Rivières.

M. Roblès nous présente d'abord Camus comme un jeune homme maigre, malade (il avait en effet perdu un poulmon à la suite d'une infection), révolté contre son état de santé et son impuissance devant la mort. Camus dirigeait alors une troupe de théâtre amateur à Alger.

Le conférencier explique cette passion de Camus pour le théâtre par la remarquable transformation qu'opérait sur lui

l'art de la scène. En effet Camus, dans la vie, était rongé par la maladie et la misère, mais quand il jouait une pièce, il était complètement transformé. Il devenait totalement différent. Camus hors de scène était un homme violent, colérique, des emportements terribles. Sur scène au contraire, il ne s'agitait jamais et il dirigeait ses comédiens avec beaucoup de diplomatie.

Et la grande raison de cette transformation radicale, c'est que Camus, hanté par l'absurde, appréciait au plus haut point cette possibilité qu'offre le théâtre de se débattre, d'avoir un autre destin que le sien.

Il était aussi, semble-t-il, un excellent comédien, il s'agissait chez lui d'une réelle aptitude naturelle. En effet, bien qu'il n'eût jamais fait de conservatoire, il lui est arrivé à plusieurs reprises de remplacer au pied levé des acteurs professionnels sans que le public ne voit de différence.

Camus, metteur en scène

L'un des points les plus captivants de la conférence de M. Roblès fut particulièrement le passage où il nous a révélé la technique de mise en scène d'Albert Camus. Il faut dire également que l'auteur de "Caligula" n'était pas le penseur qui dirigeait de haut les opérations. Au contraire, il connaissait toutes les activités relatives à la scène, il lui arrivait fréquemment de peindre des décors et même quelques fois de partir en bicyclette pour aller coller des affiches en ville.

Mais Camus avait surtout une façon bien à lui de diriger ses comédiens. Après le choix d'une pièce, il accumulait une énorme documentation sur l'œuvre, son auteur, son temps etc. Il fournissait lui-même par la suite des informations générales sur la pièce. Les comédiens parlaient ensuite avec leur rôle, et ces renseignements généraux. Aux premières répétitions,

"Le malentendu" est une pièce d'un autre genre. C'est une anecdote linéaire tirée d'un fait divers. "L'Etat de Siège" apporte une structure nouvelle et l'utilisation de figures allégoriques. Et enfin avec "Les Justes", Camus manifeste son intérêt pour les apports du théâtre de tous les pays.

La mort

Finalement, le conférencier prouve cette passion de Camus en affirmant que l'écrivain est vraiment mort pour le théâtre. En effet, Malraux avait annoncé à Camus qu'il lui donnerait la direction d'un théâtre. Et c'est parce que Camus était vraiment impatient d'en savoir plus long à ce sujet qu'il se rendait à Paris avec Michel Gaillard. Durant le trajet, un pneu creva à 170 kilomètres à l'heure et l'accident fatal se produisit.

C'est avec un style imagé, un développement bien soutenu, un humour savoureux que M. Roblès a donné cette conférence fort appréciée des assistants.

TÉLÉVISION

Mardi

10.00-10.15	Télévision scolaire
10.15-10.30	Il Takes Two
10.30-10.45	Canadian School Telecast
10.45-11.00	Bonheur du jour
11.00-11.15	Hercules
11.15-11.30	Morning Movie
11.30-11.45	Télévision scolaire
11.45-12.00	News
12.00-12.15	En mouvement
12.15-12.30	Concentration
12.30-12.45	Friendly Giant
12.45-13.00	Leçon de beauté
13.00-13.15	Beauvillier
13.15-13.30	Monsieur Surprise
13.30-13.45	Coup de dé
13.45-14.00	Chef Hélène
14.00-14.15	Le sourire vert
14.15-14.30	Bonheur du jour
14.30-14.45	Sale of the Century
14.45-15.00	Mr. Dress-up
15.00-15.15	Of Landa and Seas
15.15-15.30	Réponse à tout
15.30-15.45	The Mike Douglas Show
15.45-16.00	Théâtre des petits
16.00-16.15	A vous la parole
16.15-16.30	Double Exposure
16.30-16.45	Palmarès
16.45-17.00	The Hollywood Squares
17.00-17.15	Les arpentés verts
17.15-17.30	Eternel amour
17.30-17.45	Morning Show
17.45-18.00	Coup de dé
18.00-18.15	News
18.15-18.30	Paul Harvey Commentary

13 CKTM TV

MARDI LE 2 DECEMBRE 1969

7:15	Mire et musique
7:30	Fusée XL 5
8:00	Trembles c'est l'heure
8:45	Caméra 13
9:15	"Un homme de fer"
9:30	Caméra 13 (suite)
10:00	Télévision scolaire
10:15	Télévision scolaire
10:30	En mouvement
10:45	Monsieur Surprise
11:00	La souris verte
11:15	A vous la parole
11:45	Coup de dé
12:00	Rue Principale
12:05	Sur la scène du monde
12:30	Les petites annonces
12:45	Les plus beaux films
13:00	Sur la piste des Commanches
3:00	Femmes d'aujourd'hui
4:00	Bobino
4:30	Sol et Gobelet
5:00	Cinéma de 5 heures
6:30	Sur la scène du monde
7:00	Juventus d'aujourd'hui
8:00	Cher oncle Bill
8:30	Cré Basile
9:00	Rue des Pignons
9:30	Mol et l'autre
10:00	Format 60
11:00	Le point et météo
11:20	Sur la scène du monde
11:40	Cré-soir
12:00	"Mirage de la vie"
12:15	Nouvelles anglaises
12:30	Fin des émissions

Télé-films

9.35-4 En matinée
"L'attentat", avec Bozenna Kurowska et Grazyna Staniszevska.
11.15-2 Cinéma
"Phryne, courtisane d'Orient", avec Elena Kleus et Pierre Cressoy.
12.15-10 Ciné-mardi
Programme Double:
"Les braves", avec Gregory Peck, Stephen Boyd, Albert Salmi et Joan Collins.
"Hold-up à minuit", avec Fernando Fernán Gomez et Julieta Martinez.
1.15-13 Les plus beaux films
"Sur la piste des commanches", avec Clint Walker et Virginia Mayo.
1.30-2 Cinéma
"J'ai vécu deux fois", avec Edmond O'Brien et Audrey Totter.
5.00-13 Cinéma de 5 heures
"Le tigre", avec Jack Palance et Barbara Rush.
7.00-7 Télé-cinéma
"Les frères Corne", avec Geoffrey Horne et Valérie Lagrange.
— Deux frères font cause commune pour venger le massacre des leurs.
7.30-2 Cinéma du mardi
"Lettre d'une inconnue", avec Joan Fontaine et Louis Jourdan.
— A Vienne, à la fin du siècle dernier, un musicien inconnu reçoit une lettre d'une femme et apprend qu'elle a eu un enfant de lui.
11.00-4 Heure exquise
"Les horizons perdus", avec Ronald Colman et Jane Wyatt.
— Cinq Européens qui ont fait la révolution chinoise entrent dans une sorte de paradis terrestre.
11.00-10 En pantoufles
"La dame de Haut-le-Bois", avec Françoise Rosay et Madeleine Renaud.
— Une vieille comtesse apprend que l'enfant qu'elle croyait son petit-fils n'est pas vraiment.
11.40-2.7 Ciné-club
"L'homme au crâne rasé", avec Senné Rouffier et Beata Tyszkiewicz.
— Un professeur de droit, qui s'est épris d'une de ses élèves, la retrouve dix ans après dans des circonstances qui lui font perdre la raison.
11.40-13 Ciné-soir
"Mirage de la vie", avec Lana Turner et Juanita Moore.
— Une actrice considère sa servante, de race noire, comme une amie et une confidente.

Charlebois s'assagit

par René LORD

TROIS-RIVIERES — "Sacer", pour moi c'est pas vulgaire. Si je salue, c'est surtout pour produire un effet comique, coloré. Et ces mots-là, sont très près de notre peuple, c'est ce que nous avons de plus "pop".

"D'ailleurs, je vais sacrer de moins en moins, parce que ça devient un gadget".
Charlebois est très aimable, boit très peu (il entrera en scène avec un Coke...), vous écoutez attentivement, et répond même très sérieusement... On a vrai-

ment un compagnon de Dolores pour devenir le pitoyable amoureux d'une chanteuse remarquable chanson nouvelle "Margot": "Ton rire, ton rire me fait bégayer..."

C'est l'immense puissance d'expression de ses textes et le pouvoir de ses rythmes nouveaux qui font de Charlebois un des types les plus importants de la chanson au Québec.

Oui, Charlebois évolue constamment. Il écrit de la musique d'un ballet filmé, réalisé par Charles Belmont avec les danseurs de Béjart. Et après, Dieu sait ce qu'il va encore inventer.

Brigitte Bardot reçoit le "triomphe de la popularité"

PARIS (AFP) — Si je viens la chercher, c'est parce que je ne le méritais pas, a déclaré avec un certain humour, Brigitte Bardot en recevant le "Triomphe de la popularité" des mains d'André Laguerre, président intérimaire de la 24e nuit du cinéma qui se déroulait au Théâtre Marigny.

Avec une micro-jupe et un minibus en paillettes d'argent, presque nue sous les valises noires, Brigitte a fait son entrée par la scène une apparition follement acclamée. Son entrée avait été précédée par la projection d'un extrait de son dernier film "L'ours et la poupée", dans lequel elle fait, une nouvelle fois, la démonstration de sa beauté et de son talent comique.

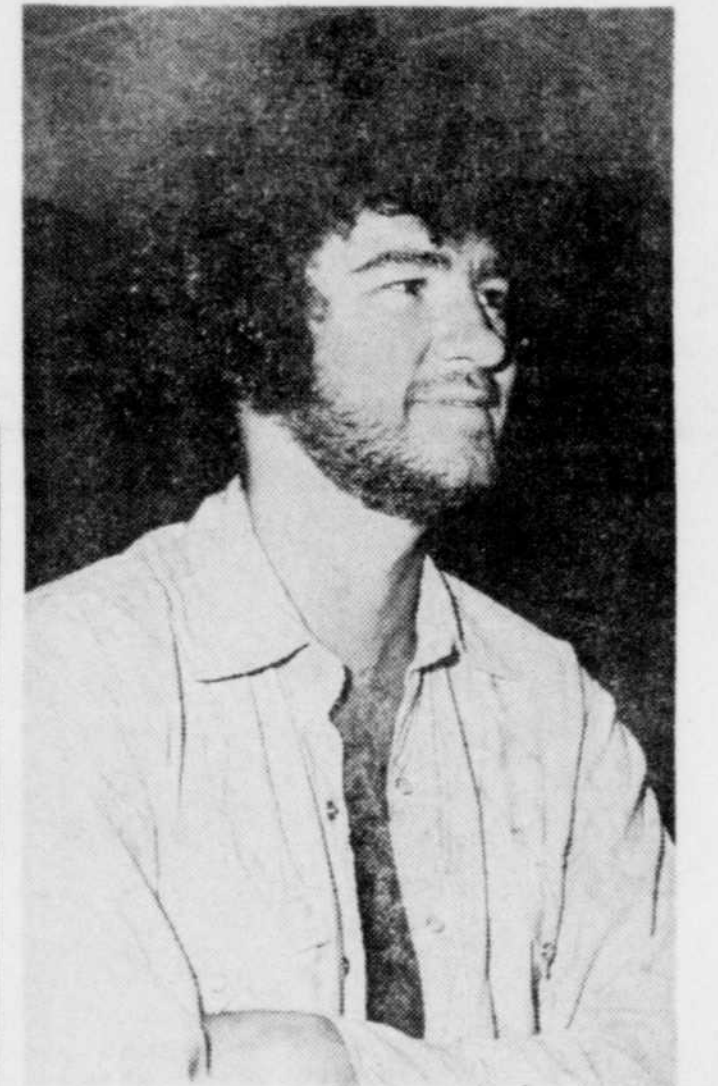
Michel Deville et Nina Companeez, réalisateur et cinéaste, l'assistaient en coulisses, tandis que Patrick Gilles s'efforçait de faire écran contre la meute des journalistes et des photographes. Ce fut l'événement de la soirée pour le public.

Un autre à eu lieu dans les

Graveurs du Québec

Les œuvres de douze graveurs du Québec seront exposées à la Bibliothèque nationale de France, à Paris, à compter du 27 novembre. Cette exposition est organisée avec le concours du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Cette manifestation, intitulée "Graveurs du Québec", a été montrée, il y a deux ans, au Musée d'art contemporain et au Musée du Québec.



(Photo Roland Lemire)

ROBERT CHARLEBOIS présentait samedi soir son spectacle à la Sam-Tek. Il en a surpris plusieurs en offrant un spectacle de très grande qualité. Une chose à remarquer c'est que le fameux Charlebois devient très doux et très sage. Combien de temps cela durera-t-il?

ment de la difficulté à reconnaître le Charlebois de la légende: casse-croûte, agressif, colérique. Un moulin moins noir qu'on aurait pensé. D'ailleurs, plusieurs indices nous laissent croire que Charlebois veut en finir avec le mythe Charlebois.

Horaires du Cinéma

THEATRE BARONNET: "Le Lauréat" Soirée: 7h00 - 9h00. Dimanche: Continuel à compter de 1h00.
CINEMA DE PARIS: "Les troupes de la colère" Samedi: 4h30 - 8h30. Dimanche: 1h30 - 5h30. Soirée: 7h30 - 9h30. Continuél à compter de 1h30.
THEATRE IMPERIAL: "Le diable par la queue" et "Enfants de salauds" Samedi: 7h00 - 9h30. Dimanche: 1h30 - 5h30. Soirée: 7h30 - 9h30. Continuél à compter de 1h30.
CINEMA ROYAL: "L'incompris et Oscar" Samedi: 4h30 - 8h15 - 10h00. Dimanche: Continuel à compter de 1h30. Soirée: 7h30 - 9h30.
THEATRE CAPITOL: "Thérèse et Isabelle" et "New-York dans les ténèbres" Samedi: 1h00 et 7h00. Dimanche: Continuel de 1h15. Dernière à 7h10. Lundi et mercredi à 1h50 et 7h50. Mardi: Relâche. Jeudi et vendredi en soirée à 7h50.
THEATRE CHAMPLAIN: "3 gars 2 filles un trésor" et "Jaguar maudit" Samedi: 4h30 - 8h45. Dimanche: 1h30 - 5h30. Samedi matinée pour enfants à 1h30 2 grands films.

TABLEAUX-EXPO

Ne manquez pas l'exposition au Restaurant "LE CARIGNAN"

tous les jours de 1 heure à 10 heures p.m. jusqu'au 3 décembre inclus.
Peintres Canadiens et Européens.
Fermé le dimanche
PRÉSENTATION: SERGE MORESCO



(Photo Roland Lemire)

NOUS VOYONS SUR CETTE photo M. Serge Moresco, délégué de la corporation internationale des artistes peintres, qui présente une toile de Jacurto "Le cocher au repos". La peinture de ce peintre canadien est estimée à \$3,000.00.

Agréable exposition au Carignan

René Hamel

Une agréable surprise nous attend lors de la visite de l'exposition. En effet un peintre de chez-nous, de notre région présente une vingtaine de toiles. Il s'agit de René Hamel, un peintre très bien connu de Trois-Rivières.

Pour ceux qui aiment se rappeler des monuments ou des paysages, ses œuvres seront appréciées. Nous pouvons voir une toile qui représente très fi-

dèlement l'église Saint-André de Trois-Rivières qui est maintenant démolie.

Représentation

Il y a maintenant quatorze ans que M. Moresco vient nous visiter. Cette fois il nous offre des tableaux français, italiens, belges, africains, canadiens et américains. Le gagnant de Monaco, Manzone, présente plusieurs toiles. Vous pourrez admirer toutes ces merveilles jusqu'au 3 décembre.

Étudiants détenteurs de carte "visa", prix spéciaux du lundi au jeudi seulement.

Le film qui a causé le plus de murmures durant l'année

Thérèse ET Isabelle

EN VEDETTE
Essy Persson
et Anna Gael

Aussi:
New York dans les ténèbres
EN COULEURS

Relâche
aujourd'hui

CAPITOL 374 DESFORGES, 374-2459

CINEMA DE PARIS TEL: 4-8011 MAT: 1h.20 SOIRÉE: 6h.30 et 8h.

18 ANS
réservé aux adultes

LES TROUPES DE LA COLÈRE

EN COULEURS

Vincent Price
Lon Chaney
LE
DIABOLIQUE
DOCTEUR Z

IMPERIAL

JUSQU'À VENDREDI
SEMAINE MATINÉES:
lun., mar., ven., 1h.30
Tous les soirs: 7h.00 et 8h.30

14 ANS

JUSQU'À VENDREDI
2 FILMS EN COULEURS

"Enfants de salauds"
avec MICHAEL CAINE

2ème FILM

YVES MONTAND
dans
"LE DIABLE
PAR LA QUEUE"

GAGNANT D'UN OSCAR

POUR LA MEILLEURE RÉALISATION
— MIKE NICHOLS

HORAIRE:
Soirée 7h et 9h.
Dimanche continuél à compter de 1h.

"Benjamin — me trouvez-vous déplaisant?"
"Oh, non, Mike Robinson, je pense que vous êtes la plus attrayante des amies de mes parents."

LE LAURÉAT

ANNE BANCROFT
KATHARINE ROSS
DUSTIN HOFFMAN

CINÉMA LE BARONNET

323, rue Des Forges Trois-Rivières 374-9955

CHAMPLAIN

JUSQU'À VENDREDI

2 FILMS EN COULEURS ET EN PRIMEUR

ELVIS PRESLEY

ENFANTS 75¢ en tout temps.
ADULTES prix régulier.

dans
"3 GARS, 2 FILLES, UN TRÉSOR"
2ème Film

TARZAN

ET LE
JAGUAR MAUDIT

Un rendez-vous de bon goût pour les gens de bon goût

AVEC LES "MELLOWTONES"

Tous vos rythmes de danses favoris

O'Flammes

1528 NOTRE-DAME

RENCONTREZ-VOUS AU

PIANO BAR

du 15e — Place Royale

De 5 A 7 TOUS LES JOURS
avec MICHEL



Photo Roland Lemire

Quatre nouveaux membres à vie à l'Amicale Saint-Philippe

L'AMICALE SAINT-PHILIPPE vient de rendre hommage à quatre de ses membres en les nommant membres à vie. La cérémonie s'est déroulée à l'occasion d'un grand souper mixte. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, M. Denis Bédard, ancien président; l'abbé Henri Foley, membre d'honneur et curé de la paroisse Saint-

Philippe, M. Gérard Carrier, président de l'Amicale et M. Charles Lévesque, président fondateur. Assis, M. Gaston Bourassa, membre à vie, l'abbé Lucien Massicotte, membre d'honneur et vicaire et le R. F. Hermas Bolduc, membre à vie principal de l'Ecole Saint-Philippe.

Dans un chalet de Saint-Louis-de-France

Bordeleau avoue être l'auteur d'un vol de \$1,300

par Jean-Paul ARSENAULT
TROIS-RIVIERES — La razzia constatée au chalet de Mme Ovide Doucet, dans le rang des Chenaux de Saint-Louis-de-France, le 7 juillet dernier, a connu son dénouement en Cour des Sessions de la Paix, devant le juge Maurice Langlois, hier.

Jean-Marc Bordeleau, de Trois-Rivières, a avoué être l'auteur ou l'un des auteurs de ce vol de \$1,300, comprenant les articles de maison les plus disparates tels que: téléviseur, radio, balayeuse, machine à coudre, grille-pain, bouilloire électrique, borloge et... 350 disques!

Selon Me Roland Paquin, de la Couronne, l'enquête qui a conduit à l'arrestation de l'accusé a aussi permis de démontrer que la moitié du butin volé avait été recouvré.

le du Cap-de-la-Madeleine, dont le premier officier est le capitaine Julien Lacroix. Saisi des aveux de Bordeleau, le juge Langlois a

préférentiellement reporté la sentence au 18 décembre. Quatre jours plus tard, le 22, au délit. Il s'agit d'un adolescent du Cap-de-la-Madeleine.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

CE SOIR 8h.30 AU CAPITOL
2e concert, Saison 69-70

1—Ouvert I Vespri Siciliani — VERDI
2—Extraits d'opéras
3—Concerto No 2 en sol mineur op. 16 — PROKOFIEV
4—Dances — DVORAK

Pierre Dervaux, chef d'orchestre

Peter Rosel, pianiste

Marie-Thérèse Deliqui, soprano

Quelques billets sont encore disponibles et seront en vente à la porte.

Reception au Carignan après le concert.

N.B.: Bienvenue à tous.

Matinée Symphonique pour étudiants à 4h.15

Cette annonce est une gracieuseté du Trust Général du Canada

La Chambre de Commerce s'intéresse au projet de parc national en Mauricie

TROIS-RIVIERES — Le 15 octobre dernier, à l'occasion d'une conférence de presse, la Chambre de Commerce de Trois-Rivières mettait en marche un comité pour promouvoir l'implantation d'un parc national en Mauricie.

En effet, M. Jean-Claude Lussier, du Comité de Tourisme de la Chambre, avait été désigné pour prendre charge de ce comité.

Dans le but d'y intéresser le plus de gens possible, M. Lussier s'est adjoint des représentants des différents organismes. Actuellement, le comité est ainsi formé: Mlle Rose-Anne Boudreau, Femmes de Carrière (B.P.W.), Mlle Elaine Jensen, Femmes de Carrière (B.P.W.), Mme Thérèse Lamarre, Rendez-Vous Féminins, M. Joseph Caron, C.S.N., M. Gilles Laurendeau, Ass. de Chasse et Pêche de la Mauricie, M. Romuald Lemay, Ingénieur-Conseil, M. Jacques Loiselle, Président, Chambre de Commerce du Cap, M. Henri Proulx, Association Forestière, Haute-Mauricie.

De plus, un représentant de l'Association de Camping et de Caravaning de la Mauricie et un représentant de l'Association Canadienne du Ski Amateur, se joindront au groupe incessamment.

Le but de ce dernier est d'étudier l'aspect d'un tel parc en Mauricie et aussi de faire certaines recommandations, s'il y a lieu.

En outre, on désire se pencher sur le contenu possible de ce parc, afin de l'utiliser au maximum tout au cours de l'année, et aussi de le rendre polyvalent.

Actuellement, le comité est à l'étude la loi relative à l'implantation d'un tel parc, et à prendre connaissance de la littérature sur les parcs nationaux présentement en opération au Canada.

La Mauricie sera bien représentée au congrès de l'Enfance exceptionnelle

TROIS-RIVIERES — Les parents d'enfants handicapés du Cap-de-la-Madeleine ont bien représentés au Congrès du Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle les 5-6-7 décembre prochains à l'Hôtel Bonaventure à Montréal.

Les Associations de parents d'enfants handicapés de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, de Shawinigan et St-Tite, de Drummondville et de La Tuque, ont délégué 14 de leurs membres à l'atelier de travail des parents lors des prochaines assises du congrès du C.Q.E.E.

Cet atelier de travail des parents est présidé par M. René Carboneau, président de l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine et groupe un maximum de 60 participants de tous les coins de la province.

Le thème général des trois

sessions de cet atelier "Les groupements de parents et les services communautaires" résume les discussions qui animeront les sessions de cet atelier.

M. Carboneau et ses lieutenants passeront au peigne fin toute le système scolaire actuel face à l'enfant exceptionnel et ce, du point de vue des parents: la relance ou le follow-up de l'adapté en regard du marché du travail; et les loisirs des enfants exceptionnels vs les organismes communautaires.

L'enfance exceptionnelle est de plus en plus un sujet à la mode du jour et il sera sûrement intéressant de connaître ce qu'en pensent les premiers intéressés, les parents.

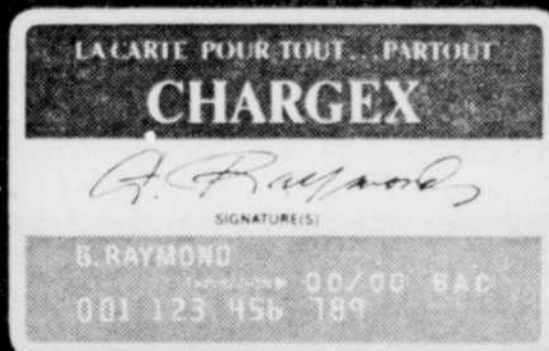
Nous souhaitons donc aux délégués de chez nous plein succès dans leurs délibérations et nous les invitons à nous communiquer les principales suggestions qui jailliront de ces assises.



(Photo Roland Lemire)

Fédération des Jeunes Chambres

DES MEMBRES DU CONSEIL National de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada ont participé à une réunion qui s'est déroulée au Grand Séminaire de notre ville. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, MM. Denis Boisvert, président régional de la Mauricie, Julien Michaud, président de la Fédération au niveau national et Roger Hamel, vice-président régional de la Mauricie.



La carte de crédit ChargeX pour tout...partout...ou presque



Les enfants... ça n'en finit plus de grandir!
La carte ChargeX peut s'en charger.



Vous en voulez un neuf de toute façon!
La carte ChargeX peut s'en charger.



De la vaisselle à remplacer?
La carte ChargeX peut s'en charger.



Un cas d'urgence!
La carte ChargeX peut s'en charger.



Mieux vaut faire réparer la télé tout de suite!
La carte ChargeX peut s'en charger.



Vous voulez changer de décor?
La carte ChargeX peut s'en charger.

Plus de 20,000 marchands acceptent la carte ChargeX*. Et il y en a de nouveaux chaque jour. Vous pouvez vous servir de votre carte à peu près partout, dans votre quartier, dans toute la ville ou en voyage.

Votre carte ChargeX est acceptée partout où vous voyez affiché l'emblème à bandes horizontales bleu, blanc et or. Et ceci même lorsque les identifications changent (le nom devient Bank Americard aux Etats-Unis, Barclaycard en Grande-Bretagne ou aux Caraïbes, Bancomer au Mexique et Sumitomo au Japon). Et vous pouvez obtenir des avances de fonds à n'importe quelle banque membre du système ChargeX. Rien n'est retiré de votre compte bancaire. Vous recevez une facture mensuelle pour tous vos achats et vous l'acquitez avec un chèque. Si vous le faites dans les 25 jours de la date de votre relevé mensuel vous n'avez aucuns frais à payer.

Quelle que soit la banque avec laquelle vous faites affaire, vous pouvez profiter d'une carte ChargeX. Prenez votre demande d'adhésion chez n'importe quel commerçant ou banque affichant l'emblème ChargeX.

La carte de crédit ChargeX vaut son pesant d'or. Avez-vous la vôtre?

Banque Canadienne Nationale. Banque de Commerce. Banque Royale. Banque Toronto Dominion.

*ChargeX est la marque déposée au Canada de la nouvelle carte de crédit "pour tout...partout" et est une initiative des banques suivantes: Banque Canadienne Nationale, Banque de Commerce Canadienne Impériale, La Banque Royale du Canada et La Banque Toronto Dominion.

Légère baisse à la Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — Après un repère-midi marqué par un mouvement modéré d'échanges, tous les compartiments étaient en baisse, hier, à la clôture de la Bourse de Montréal. Les pertes s'élevaient sur les gains par 121 à 75 et les baisses étaient en tête du mouvement de baisse.

L'indice composé à fléchi de 82 à 179.86.

Dans les bancaires, Toronto-Dominion a perdu 3-4 à 23-58, Commerce 1-4 à 22-34, Montréal 1-8 à 16-74 et Canadienne Nationale 1-4 à 11-78, tandis que Nova Scotia avançait de 1-4 à 24-18.

Parmi les industrielles, MacKinnon a fléchi de 3-4 à 19-14, Fleetwood 3-4 à 19-34, Moore Corp. 5-8 à 36-18, Weston 1-2 à 23-12 et Falconbridge 1-2 à 16-5.

Royal Trust a repris 3-8 à 27-74, Massey-Ferguson 1-2 à 17-34, et Asbestos 1-2 à 27.

Aux services publics, Interprovincial Pipelines a glissé de 1-2 à 22-14 et TransCanada Pipelines 1-2 à 32-12, tandis qu'International Utilities reprenait 3-4 à 28-34.

Dans les mines et pétroles, Hollinger a décliné de 1-5 à 29-12, Noranda 3-4 à 35-34 et Cominco 3-8 à 30-18.

A la Bourse Canadienne, Superpack a repris 3-1 à 16-14. L'indice, les banques ont reculé de 1-51 à 194-06, les services publics 91 à 144-10, les industrielles 60 à 186-83 et les papiers 56 à 123-47.

Le volume sur les deux bourses s'inscrivait, à la clôture, à 1.250.800 actions, contre 1.280.700 à la clôture de vendredi.

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

Barber-Elis of Canada Ltd., \$1.75 la première action privilégiée, le 15 janvier, inscription le 6 février.

Bathurst Paper Ltd., 36 1-4 cents l'action privilégiée à 5 1-4 pour cent, le 1er mars; inscription le 6 février.

Commonwealth Savings and Loan Corp., 12 1-2 cents l'action commune, le 31 décembre; inscription le 15 décembre.

Dominion of Canada General Insurance Co., 43 3-4 cents l'action commune, le 15 janvier; inscription le 31 décembre.

Ocean Cement and Supplies Ltd., 25 cents l'action commune, 30 en surplus, le 2 janvier; inscription le 12 décembre.

T.G. Bright and Co. Ltd., 50 cents l'action commune, le 31 décembre; inscription le 13 décembre.

Rouvière Mercier Paper Co. Ltd., actions privilégiées à 5 1-2 p.c., 63 3-4 cents, payables le 1er janvier 1970; inscription le 5 décembre 1969.

Consolidated Bathurst Ltd., actions ordinaires, 25 cents payables le 15 janvier 1970; inscription le 5 décembre 1969. Actions privilégiées à 6 p.c., 38 cents payables le 1er février 1970; inscription le 2 janvier 1970.

Fittings Ltd., actions ordinaires, 40 cents en surplus de 20 cents, payables le 1er janvier 1970; inscription le 10 décembre 1969.

Great Northern Gas Utilities Ltd., actions privilégiées à 6 p.c., 37 1-2 cents payables le 31 décembre; inscription le 15 décembre.

Monarch Investments Ltd., 12 1-2 cents payables le 29 décembre; inscription le 15 décembre.

NOMINATION à



LA BANQUE ROYALE DU CANADA



J.Y. RIOUX

La Banque Royale du Canada a le plaisir d'annoncer la nomination de M. J.Y. Rioux au poste de Directeur de sa succursale de Trois-Rivières. M. Rioux remplace M. J.L. Dupuis qui a été promu Directeur Régional au Département de la Planification au Siège Social à Montréal.

M. Rioux est entré à l'emploi de la banque à Rimouski, Québec en 1951. Par la suite, il occupa des postes à St-Jeorges-de-Beauce, à Montréal, succursales Place d'Armes, Jeanne d'Arc et Ste-Catherine, Amherst et Ste-Catherine, à Granby, 98 rue Principale et à Châteauguay.

BOURSE DE MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE DE TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE DE MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE DE TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Hauts	Bas	Ferm	Chg
Alcan	3400	117 1/2	117 1/4	117 1/2	+ 1/4
Alcan	3140	20 1/2	20 1/4	20 1/2	+ 1/4
Alcan	85	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+ 1/4
Alcan	1200	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
Alcan	300	30 1/2	30 1/4	30 1/2	+ 1/4
Alcan	250	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4
Alcan	300	35 1/2	35 1/4	35 1/2	+ 1/4

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

	B. Hawk	1500	12 1/2	12 1/2	12 1/2
	B. Hawk	1500	12 1/2	12 1/2	12 1/2
	B. Hawk	2100	65	60	60
	Bounty Ex	2587	14	14	14
	Bratone	2600	380	375	375
	Broul Reef	1000	39	39	39
	Brunk	12310	920	875	875
	Cadillac A	8120	14 1/2	13 1/2	13 1/2
	Calmar 1B	1100	66	66	66
	Carl Mine	400	20	20	20
	Carmin	710	30	24	24
	Carminix	1200	28	28	28
	Carl Chib	1450	21 1/2	11 1/2	11 1/2
	Camp. A/L	170	620	30	30
	C. Tump	140	130	145	145
	C. Jam	14150	193	180	180
	Cdn Kelly	1000	4 1/2	4 1/2	4 1/2
	C. Lancourt	2230	19 1/2	19 1/2	19 1/2
	Cdn Niko	830	30	30	30
	Candor	92500	12	12	12
	Canter	100	370	370	370

L'horoscope

BELIER (21 mars - 20 avril): Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui; vous pouvez accroître vos ressources. Evitez des maux héréditaires.

TAUPEAU (21 avril - 20 mai): N'oubliez pas vos projets. Si vous attendez, sachez vous débarrasser d'être à l'heure de vos rendez-vous. Mangez plus lentement.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin): Écoutez les conseils des personnes aimées et faites votre devoir. On peut exprimer des critiques sévères à votre égard. Santé stable.

CANCER (22 juin - 22 juillet): Suivez votre intuition et vous ferez de bonnes affaires, mais surmontez votre timidité. Surveillez votre ligne.

LION (23 juillet - 22 août): Cultivez vos relations professionnelles, on vous fera une proposition intéressante. Laissez l'alcool.

VIERGE (23 août - 22 sept.): Affirmez vos convictions et évitez la preuve de ce que vous avancez, vous êtes mérités. Faites des repas plus légers.



BALANCE (23 sept. - 23 oct.): Dominez la situation et ne vous laissez pas influencer; vos succès suivront de la victoire. Buvez un peu moins, surtout pas d'alcool.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.): Votre succès exige une présentation parfaite de ce que vous proposez. Mettez votre production en valeur. Soyez très soigné.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.): Faites le point sur vos activités avant d'aller plus loin; vous corrigerez de petites imperfections. Faites un peu plus de sport.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 jan.): Une surprise vous attend au cours d'un déplacement ou d'une visite; cherchez à en tirer profit. Relaxe-vous souvent.

VERSEAU (21 jan. - 19 fév.): Vous aurez le choix entre plusieurs activités; profitez-en, ne manquez pas votre temps, redoublez d'effort. Faites un peu de yoga.

POISSONS (20 fév. - 20 mars): Ayez du sens pratique et ne négligez rien, afin qu'on ne puisse vous critiquer. Il faut gagner la confiance d'autrui. Meilleure santé.

Par RUMELUS

Le projet de loi-cadre sur l'aide sociale

Les libéraux sont déçus mais voteront en faveur de la loi

QUEBEC (PC) — Le porte-parole de l'opposition en politique sociale, le Dr Victor Goldbloom, libéral de D'Arcy McGee, a exprimé la déception des libéraux au projet de loi-cadre sur l'aide sociale, le bill 26, lors de l'étude en deuxième lecture, hier, à l'Assemblée nationale.

Tout en se disant d'accord avec le principe du projet de loi et en déclarant que l'opposition votera en faveur du bill en deuxième et troisième lectures, le Dr Goldbloom a ajouté:

"Le projet de loi est décevant parce que nous l'aurions voulu meilleur, plus aventureux, plus imaginatif et plus humain".

Le député de l'opposition a surtout déploré le peu d'attention que semble porter le bill 26 au bien-être des enfants, particulièrement pour leur assurer une meilleure disposition à l'éducation.

"Il faut que nous agissions de façon à sortir les enfants défavorisés, les enfants qui ne sont pas pour leur propre raison des assistés sociaux aujourd'hui et qui risquent de demeurer des assistés sociaux à l'avenir, a dit le député, à cause du cercle vicieux dans lequel se trouvent leurs parents".

"Il faut que nous agissions de façon à éviter à ces enfants cette vie de dépendance que connaissent leurs parents".

"C'est grave, M. le président, nous devons agir de façon à empêcher cette détérioration qui arrive à trop de nos enfants de nos jours à l'école".

Le Dr Goldbloom a dit regretter que le bill semble viser beaucoup plus la protection du trésor public que la promotion du potentiel humain des assistés sociaux.

Il a ajouté que du projet de loi-cadre, "nous ne connaissons que le cadre". Selon lui, il reste à la discrétion du ministre de choisir essentiellement ce qui sera inséré à l'intérieur.

La conférence fédérale-provinciale pourrait se tenir à huis clos (Bertrand)

QUEBEC (PC) — Il est très possible qu'une conférence fédérale-provinciale se tienne à huis-clos au mois de janvier, après celle qui aura lieu les 8, 9 et 10 décembre. C'est ce qu'a répondu le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, à une question du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, mercredi à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement fédéral établira des normes nationales de pureté de l'air

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, a obtenu hier l'accord des provinces pour l'établissement, par le gouvernement fédéral, de normes nationales de pureté de l'air.

Après consultation avec les gouvernements provinciaux, cela pourrait aboutir à une législation aux termes de laquelle ceux qui se rendent coupables de la pollution de l'air seraient passibles de poursuites judiciaires.

Société d'Habitation du Québec

Audience Publique

PROGRAMME DE RENOVATION SECTEUR "CENTRE-VILLE NORD"

CITE DE TROIS-RIVIERES

Avis public

1 La Société d'habitation du Québec tiendra une audience publique, mercredi le 10 décembre 1969, à 20 heures, dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'à toutes autres dates et lieux que la Société pourra indiquer lors de l'ajournement même de cette audience.

2 A cette audience, la Société entendra les personnes qui leur ont soumis des objections au programme de rénovation pour le Secteur "Centre-Ville Nord" adopté le 1er octobre 1969 à leur règlement numéro 395 de la cité de Trois-Rivières.

3 Toute personne intéressée pourra assister à cette audience publique.

SIGNÉ :

CONRAD DELISLE,

SECRÉTAIRE

B Avis T 29

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet S.P. 22 — Terrassement, fondation, gravillage, éclairage et signalisation sur le boulevard Métropolitain, dans la ville de Pointe-aux-Trembles, comté de Lafontaine. Longueur de 0.36 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec. Un versement de \$50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$100,000.00. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 14 janvier 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 255 Est, boulevard Crémazie, Montréal.

Avis aux soumissionnaires et aux sous-traitants

Projet 0005-69 — Les soumissionnaires voudront bien prendre note que la clôture des soumissions pour ce projet aura lieu à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 17 décembre 1969, au lieu du 13 décembre 1969, tel que mentionné dans l'appel d'offres le 13 novembre, 1969.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$56,000.00. Les sous-traitants pour la charpente métallique devront présenter leurs soumissions au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 10 décembre, 1969, à 12 heures (midi).

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,

Eddy MONETTE, ing.,



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

C A T 29

PROBLEME 491

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1 — Toiles grossières de Bretagne. — Gouverne au plus près du vent.
- 2 — Conjonction. — Objet de moquerie. — Est formé de lettres.
- 3 — Tr. rare. — Article simple.
- 4 — Peut paraître bon mais être irréalisable. — Donnait de la force, de la vigueur.
- 5 — Six. — Vent d'est, chez les Grecs.
- 6 — Qui n'est pas courant.
- 7 — Détériorées par l'usage. — Application des connaissances.
- 8 — Rivière de France. — Une des parties du monde.
- 9 — Dépose au fond d'une bouteille. — Grande flotte.
- 10 — Chemin de halage. — Parfaite en tout.
- 11 — Outill pour rectifier l'intérieur d'un cylindre.
- 12 — De la nature d'un dépôt qui se forme dans un liquide.

VERTICALEMENT

- 1 — Qui ne cessent point.
- 2 — On y débite de la viande. — Est causée par la fumée.
- 3 — Épée à la lame fine. — Préposition latine.
- 4 — Divisé en trois. — Venue au monde. — Pacha de Janina.
- 5 — Fait les délices des gourmets. — Considéré. — Le même.
- 6 — Premières tentatives. — Audacieux.
- 7 — Endroit de création. — Peintre et décorateur français.
- 8 — Réduisait en petites parcelles.
- 9 — Excellente. — Parfum d'amore.
- 10 — Phonétiquement: adulte mâle. — Altérisse royale. — Qui a rapport à l'anus.
- 11 — Les pages d'un livre. — Souvent causée par le temps.
- 12 — Manières d'être. — Breuvage anglais. — Équerre.

NÉCROLOGIE

Les avis de décès, services funéraires, messes, anniversaires et remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.



COTE, Mme Vve Nestor — A Trois-Rivières, le 30 novembre 1969, est décédée à l'âge de 83 ans et 3 mois, Mme Vve Nestor COTE, née Eviline Houde, demeurant à 1139 Ste-Marie, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 décembre, en l'église Ste-Marguerite à 10 h. a.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Julien Philibert, 1700 rue Pelletier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: Dorila marié à Cécile Lefebvre, Fernand marié à Simone Morissette, Roger marié à Priscilla Ayotte, Henri marié à Cécile Lemay, Martin marié à Simone Bédard, Constant marié à Rita Thieland; ses filles: Mme René Perreault (Juliette), Mme Gilles Marchand (Lucille), Mme Gilles Deslèves (Thérèse), Mme Maurice Dion (Marie-Berthe), Mme Armand Morissette (Marie-Pauline) sa bru: Mme Vve Hector Côté née Jeannette Poulin; ainsi que plusieurs neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

NS 28-29

La dépouille mortelle est exposée aux salons Julien Philibert, 1700 rue Pelletier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: Outre son épouse, ses parents: M. et Mme Ernest Murphy, son frère: Garnet Murphy, ses sœurs: Mme Jeanne Luc, Lorette (Simone), M. et Mme Jean Rivard (Dorothée), M. et Mme Gaston Paulin (Gladys), M. et Mme Jean-Yves Thérien (Jeanne), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Arthur Nadeau, M. et Mme Robert Nadeau, M. et Mme René Nadeau, M. et Mme Roland Chauvrette (Cécile Nadeau), M. et Mme Albert Nadeau; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

D NS T 29

MORIN, M. Louis-Philippe — A Trois-Rivières, le 1er décembre 1969, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Louis-Philippe MORIN, époux de Annette Gariply, demeurant à 714 Ste-Angèle.

METEO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour mardi:

Régions de Montréal, Ottawa et des Laurentides: ensoleillé et froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 10 et 25, Ottawa cinq et 25, Ste-Agathe cinq et 20.

Aperçu pour mercredi: chutes de neige.

Cantons de l'Est: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke 10 et 20.

Aperçu pour mercredi: neige.

Régions de Québec, de la Mauricie et du Lac St-Jean: clair avec quelques périodes nuageuses. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec cinq et 20, La Tuque et Chicoutimi zéro et 20.

Aperçu pour mercredi: neige.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: nébulosité variable avec chutes de neige. Peu de changement dans la température. Vents légers devenant du nord de 20 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli cinq et 25, Gaspé 25 et 30, Sept-Îles 20 et 30.

Avis public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à une ordonnance rendue par l'honorable Juge Roger Laroché, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le district de Trois-Rivières, le 12 novembre 1969, les immeubles connus sous le numéro 40 et partie de 32 du cadastre officiel de la paroisse de St-Léon, comté de Maskinongé, appartenant à M. Adrien Lesage, seront vendus aux enchères en l'étude du notaire soussigné, Me Yvon Milot, 222 St-Laurent, Louiseville, P.Q. à dix heures de l'après-midi le 15 décembre 1969.

Louiseville le deux

décembre 1969

Yvon Milot, notaire

Public notice

PUBLIC NOTICE is hereby given that, according to a decision given by honorable Judge Roger Laroché, one of the judges of the Superior Court for the District of Trois-Rivières, under date of 12th day of November 1969, the immovable property known as number 40 and part of number 32 of the Official Cadastre of the Parish of St-Léon, County of Maskinongé, belonging to Adrien Lesage will be sold by auction in the Office of the undersigned notary, Me Yvon Milot, 222 St. Laurent, Louiseville, P.Q. at ten o'clock in the morning, the 15th day of December 1969.

Louiseville, this second day

of December 1969

Yvon Milot, notary

B Avis T 29

Remerciements



Mme Paul Gélinas et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Paul Gélinas, soit par des offrandes de messes, bouquets, spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

N.S. 5 29

Son épouse et ses enfants remercient

bien sincèrement tous les parents et

amis qui leur ont témoigné des mar-

ques de sympathie lors du décès de

M. Stanislas Harrois, soit par des of-

frandes de messes, bouquets, spiri-

tuels, tributs floraux, visites ou assis-

tance aux funérailles.

D N.S. T 29

NÉCROLOGIE

Décès\$12.50

(suivant la formule)

Remerciements\$5.00

Anniversaires

Service ou Messe\$5.00

(Payable avant publication)

Se présenter à nos bureaux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	C	H	E	R	G	E	S	E	V	A	
2	A	N	L	P	E	N	N	A	S			
3	F	R	A	G	I	L	I	T	E	L	I	
4	O	I	M	E	R	E	A	L	E			
5	R	E	S	E	R	R	I	S	E			
6	T	H	E	M	I	E	N	R	E	Z		
7	U	S	A	O	I	N	E					
8	M	E	V	A	N	T	E	C	O			
9	E	S	S	E	S	G	E	N	T	I		
10	E	S	E	R	E	T	A	R	I			
11	S	O	L	S	U	R	T	E				
12	H	O	T	S	A	L	S	E				

BLONDI NETTE

GIGI

MANDRAKE

JULIE



La hausse des prix et du taux de chômage au Québec

L'opposition voulait soulever un débat

OTTAWA (PC) — La hausse des prix et du taux de chômage au Québec et dans les Maritimes a donné lieu, hier, aux Communes, à des tentatives de partis de l'opposition de soulever des débats d'urgence.

M. James McGrath, PC—St-John's East, a sollicité le consentement unanime des Communes sur une motion en faveur de la convocation immédiate du comité des affaires régionales des Communes, qui serait chargé d'examiner les causes du chômage et, en particulier, une affirmation du Dr John Young, président de la Commission des prix et des salaires, selon laquelle les tendances actuelles de l'économie canadienne laissent entrevoir un "taux sérieux" de chômage au Québec et dans les Maritimes à la fin de l'hiver.

M. MacGrath a noté que le Dr Young avait formulé ce commentaire dimanche soir lors d'une émission télévisée.

Motion rejetée

Les Communes ont refusé le consentement unanime que requerrait la motion du député conservateur.

Par ailleurs, M. Ed. Broadbent (NPD — Oshawa-Whitby), a demandé la tenue d'un débat d'urgence sur ce qu'il a appelé "la poussée soudaine à la hausse" des prix dans les secteurs du pétrole, des automobiles, du nickel et de l'acier.

Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a répondu cette motion du député néo-démocrate soulignant qu'il n'était pas conforme aux règlements de la Chambre.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a cherché, d'autre part, à savoir si un ministre ou une agence du gouvernement fédéral était intervenu de manière à retarder le règlement de la grève de l'International Nickel Company durant l'été.

M. Ron Basford, ministre de la Consommation, a répliqué qu'il n'était au courant d'aucune intervention de cette nature.

En réponse à d'autres ques-

tions, M. Basford a souligné que les enquêtes que mène la Commission des prix et des revenus sont menées en privé, mais qu'elles donneront lieu à des rapports à être publiés et à être examinés publiquement par les comités parlementaires appropriés.

M. Marc Laplante au Carrefour des étudiants du Québec:

L'étudiant de l'avenir n'ira plus à l'école... ou si peu!

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le pouvoir sera le savoir dans la société post-industrielle qui sera celle du Québec de 1985, prévient le sociologue Marc Laplante, de l'université du Québec à Montréal.

Mais l'étudiant de l'avenir, a-t-il dit au Carrefour des étudiants du Québec à Trois-Rivières,

res, n'ira plus à l'école ou si peu, quelques années seulement sur le total de sa vie. Il fréquentera davantage l'école parallèle, c'est-à-dire celle de la télévision, des mass media, des groupes d'études, des associations et des mouvements sociaux et culturels. Cette école sera permanente et l'homme sera un éternel

étudiant, innovant et créant au fur et à mesure la démocratie culturelle.

La tâche la plus urgente pour le ministère de l'Éducation au Québec est, selon M. Laplante, l'examen systématique des systèmes actuels d'éducation permanente afin d'établir des objectifs qui permettront peut-être au Québec d'accéder sans trop de heurt à la société post-industrielle.

Par ailleurs, un autre conférencier à Carrefour, un symposium qui a attiré quelque 250 personnes, a déclaré que ce qui préoccupera surtout l'homme de la société de demain, ce n'est pas tant le "vivre" que le "comment vivre". Le directeur du service pédagogique du collège Lionel-Groulx, M. Léon Debien, a noté les difficultés que rencontrent les adultes à franchir le fossé qui les sépare des jeunes.

"Les adultes, a dit M. Debien, essaient de faire jeune, ils adoptent les modes des jeunes, leur façon de vivre, et même quelquefois leurs idées, mais souvent, cela sonne faux."

La différence fondamentale qui existe entre les vieux et les jeunes, a dit un étudiant, est la faculté qu'ont ces derniers de créer le changement alors que les autres le subissent.

Le thème de Carrefour, ouvert en principe à tous les étudiants des universités du Québec ainsi que des Cégeps, était "L'avenir des étudiants et les étudiants de l'avenir". Le symposium était subventionné par le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et organisé par l'université du Québec à Trois-Rivières.

Ville Chambly est au bord de la faillite

MONTREAL (PC) — Réuni d'urgence vendredi soir, le Conseil municipal de Chambly a décidé de réclamer du gouvernement du Québec une subvention de \$260,000 pour combler du fonds industriel et éviter ainsi la faillite vers laquelle cette municipalité semble se diriger.

"Sommes prêts à remettre l'administration de la ville à la Commission municipale et à démissionner", lit-on d'autre part dans un télégramme adressé jeudi par le maire de la municipalité, M. Maurice Tanguay, adressé au premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

Le maire a reproché à la Commission municipale d'être au courant de la situation désastreuse de la ville et de n'avoir rien fait pour y remédier.

Solutions rejetées

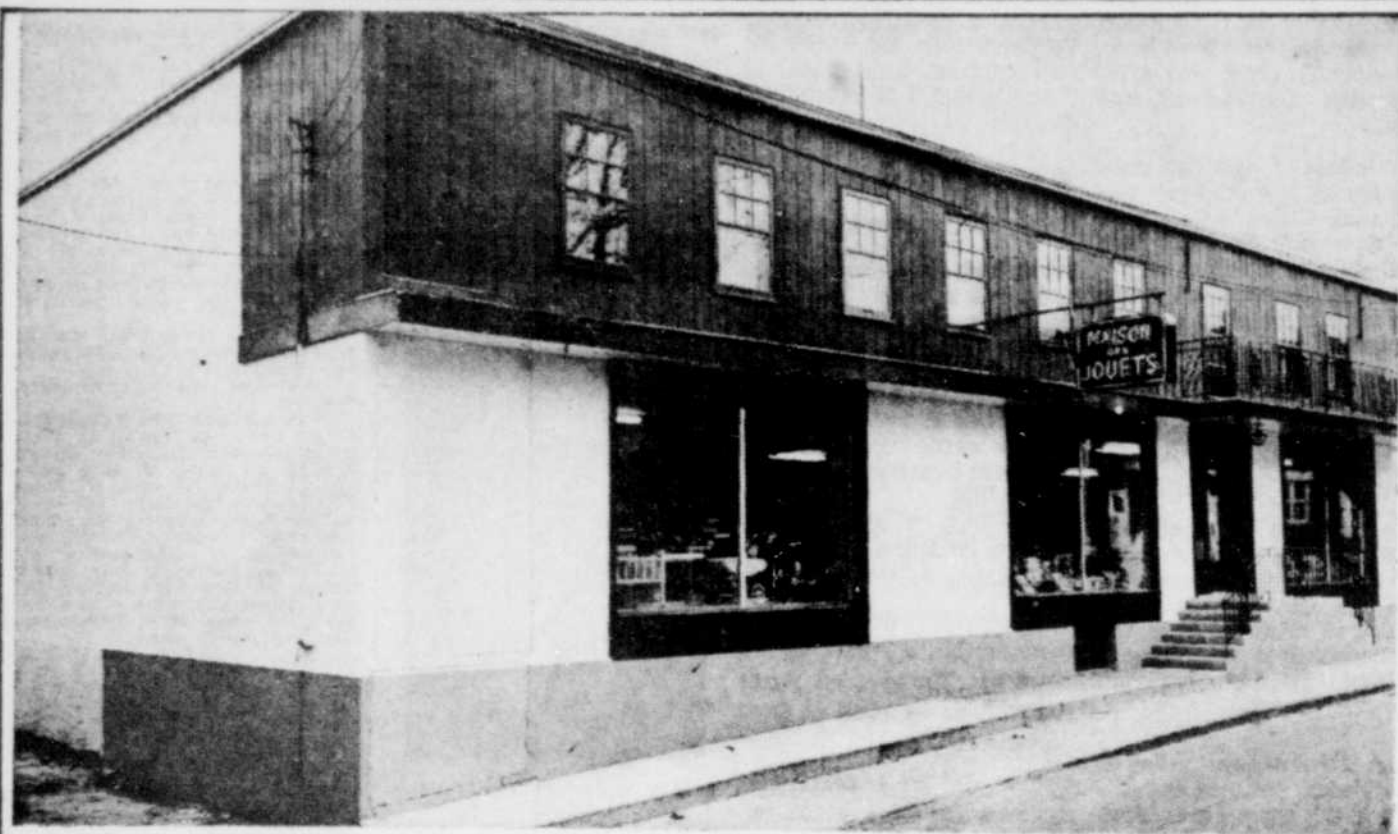
Le conseil a d'ailleurs rejeté deux solutions proposées par la Commission municipale de Québec:

1 — L'adoption d'un règlement d'emprunt pour consolider le déficit accumulé;

2 — Augmenter la taxe foncière en conséquence, soit de \$1.49 à \$1.77 ou une hausse de près de 25 pour cent.

Le maire Tanguay a souligné pour sa part qu'une telle augmentation de taxe serait pour payer "les erreurs et les abus de l'ancienne administration de Fort-Chambly".

On se souviendra que Chambly et Fort-Chambly se sont fusionnées en 1965 pour former l'actuelle municipalité de Chambly.



Nous honorons la carte

CHARGEX

• PLAN MISE DE CÔTÉ • EMBALLAGE GRATUIT • LIVRAISON

MAISON DES JOUETS ENR.

1386, ST-OLIVIER TROIS-RIVIÈRES 375-4123

TOUJOURS DES PRIX COUPÉS AUX 2 PLUS GRANDES PHARMACIES A ESCOMPTE

EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE

GÉRITOL TONIQUE

24 onces ou 80 comprimés Régulier: \$5.13

SPECIAL \$3.99

ASPIRIN BAYER

En 100 Régulier: 99¢

SPECIAL 59¢

DIOVOL 12 ON.

Régulier: \$2.05

SPECIAL \$1.59

PHILLIPS LAIT DE MAGNÉSIE

25 onces ou 200 comprimés

SPECIAL 99¢

KOTEX - MODESS CONFIDET EN 48

Régulier: \$2.09

SPECIAL \$1.69

REDOXON VITAMINE C

Régulier: \$1.35

SPECIAL 79¢

Notre choix de CADEAUX DES FÊTES est au complet

10% DE RAIS SUR TOUTE MISE DE CÔTÉ JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE

CORICIDIN EN 25

RÉG.: \$1.49

SPECIAL \$1.09

SURBEX 100 COMPRIMÉS

RÉG.: \$8.87

SPECIAL \$6.49

ANTIPHLOGISTINE-RUB

Régulier: \$1.39

SPECIAL 89¢

BAYER CAPSULES DÉCONGESTIONNANTES

En 24 Régulier: \$2.99

SPECIAL \$1.98

CONTACT C EN 40

Régulier: \$4.96

SPECIAL \$3.69

VICKS VAPORUB

3 onces Régulier: \$1.17

SPECIAL 89¢

FLUSH-A-BYES

En 48 Régulier: \$2.59

SPECIAL \$1.89

AGAROL 16 ON.

Régulier: \$1.45

SPECIAL 89¢

Nous vendons toujours tous nos remèdes et produits à prix coupés.

BENYLIN

Sirop expectorant 12 onces Régulier: \$2.75

SPECIAL \$2.19

PARAMETTE

125 comprimés Rég.: \$5.40

SPECIAL \$2.79

Pharmacie de Normanville
Centre D'Achats de Normanville
un seul propriétaire: Jean Baret, B.A. B.Sc. B.Ph. L.Ph.
Livraison gratuite, ouvert tous les soirs, le dimanche compris.
Facilité de Stationnement
375-7769
Perceptions: Bell Téléphone, Belle-Vision, Service de Bureau de Poste.

Pharmacie Houde
Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest
Un seul propriétaire: Claude Houde, B.A. B.Sc. B.Ph. L.Ph.
Livraison gratuite, ouvert tous les soirs, le dimanche compris.
Facilité de stationnement
375-9686
Perceptions: Bell Téléphone, Belle-Vision, Service de Bureau de Poste.

NOTRE DEVISE:
TOUJOURS LE MEILLEUR SERVICE!
TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX!

On commence à croire que la Datsun est canadienne.



On pense souvent que les voitures importées ne constituent pas un achat judicieux, soi-disant parce qu'il est difficile d'en obtenir les pièces et un entretien approprié. La Datsun est d'importation; pourtant sa popularité croît chaque jour.

Pourquoi? On en trouve en partie l'explication dans le réseau nord-américain de plus de 800 concessionnaires Datsun, dont 200 d'un océan à l'autre au Canada, tous appuyés par un stock de pièces de plus de \$2 millions. Ainsi, la Datsun ne semble plus être une voiture importée. Elle paraît avoir été naturalisée.

Peu nous importe qu'on oublie l'origine étrangère de la Datsun. Son prix la rappelle au client éventuel. Chacun des 200 concessionnaires Datsun au Canada vous invite à essayer la Datsun.



la plus avantageuse de toutes à partir de \$1845

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ PORT D'ENTRÉE: MONTREAL, TORONTO, HALIFAX, VANCOUVER



Cherchez votre Datsun: Sedans de luxe 2 et 4 portes 1900, Sedan 2 portes, Sedan de luxe 4 portes, Station-wagon 1900, Sport 1800 et 2000, Pick-up, Fourgonnette à 4 roues motrices. Plus de 800 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord. Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd. Bureaux, pièces et dépôts à: Vancouver, Toronto, Montreal, Halifax.

Il y a maintenant plus de 45 dépositaires DATSUN dans le Québec

GARAGE MARTIAL GRONDIN ENR.

3871, Boul. ROYAL

TROIS-RIVIÈRES

TEL: 374-3838

GARAGE J. CLAUDE GERVAIS

311, 108e AVENUE

TEL: 538-5666

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN

GARAGE MAURICE PEPIN ENR.

571, Boul. ST-LOUIS

TEL: 375-3917

ST-LOUIS-DE-FRANCE — CTE CHAMPLAIN